

Bienne: soleil pour le premier acte de la Fête fédérale des musiques...

(Page 9)

FAN L'EXPRESS FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Deux non, un oui du peuple suisse

Aménagement du territoire et aide à l'IDA rejetés

De notre rédacteur parlementaire :

Dimanche, la majorité des citoyens suisses ont repoussé deux des trois objets qui leur étaient soumis. Ils ont rejeté le projet de la loi sur l'aménagement du territoire par 654.201 voix contre 626.224 et le prêt de 200 millions à l'IDA par 713.855 voix contre 550.557.

C'est M. Furgler, vice-président du Conseil fédéral, qui a pris le premier la parole devant la presse parlementaire, dimanche soir. Pour l'essentiel, le chef du département de justice et police, après avoir observé que la tâche

d'aménagement telle que la constitution nous l'impose subsiste, a répondu de manière assez générale à la question de savoir comment il faudra maintenant remplir cette tâche. M. Brugger, ensuite, s'est félicité du résultat obtenu en ce qui concerne l'assurance-chômage, puis il a évoqué la mise au point de la loi d'application, et les délais à cet égard. Enfin, M. Graber, dont la présence au Palais fédéral n'avait pas été prévue, initialement, est venu quand même dire le sentiment de déception qu'il éprouve présentement, et comment il comprend la très forte opposition qui s'est manifestée contre le prêt de 200 millions accordé à l'IDA.

Reprenons dans plus de détails les

déclarations des trois ministres, en soulignant la lourdeur de l'atmosphère qui régnait hier soir sous la coupole, et l'effet d'incontestable surprise qui a accompagné la communication progressive des résultats de la consultation.

ARRÊTÉ DE PORTÉE GÉNÉRALE ?

En ce qui concerne l'aménagement du territoire, M. Furgler, quant aux perspectives désormais ouvertes, a annoncé qu'il n'y aurait pas de nouveaux arrêtés urgents, contrairement aux promesses faites à l'époque. Il faudra cependant, a poursuivi le conseiller fédéral saint-gallois, réaliser la tâche fixée dans la constitution, mais nous ne pourrons

nous prononcer valablement à ce sujet qu'après avoir procédé à une analyse attentive et précise des données de la votation et avoir entendu ce que l'on dira au parlement et du côté des cantons.

E. J.

(Lire la suite en avant-dernière page)

Triple oui du peuple neuchâtelois (Page 3)

Les votations fédérales

Table with 3 columns: Aménagement du territoire, Crédit IDA, Assurance chômage. Each column has sub-columns for 'Oui' and 'Non' with corresponding vote counts for various cantons and a total row.

Beat Bohli champion suisse



Le dernier week-end du concours de Colombier était plus particulièrement consacré au Military. La victorieuse est finalement revenue au Zurichois Beat Bohli, monté sur « Be Fair ». Lire en page 13. (Avipress - Baillo)

LES IDÉES ET LES FAITS

Une question

En Amérique du Sud, aussi, il se passe des choses. On s'y tue. Comme ailleurs. On fait des coups d'Etat. Comme ailleurs. Comme ailleurs aussi, les extrémistes s'opposent. Et, comme ailleurs, enfin, il arrive que l'armée y renverse le chef de l'Etat. C'est ce qui vient d'arriver en Uruguay au président Bordaberry. Et, pour que tout se déroule selon la règle, c'est l'armée, aussi, qui vient de prendre le pouvoir.

Qu'il était beau l'Uruguay de naguère. Quand il était « la Suisse de l'Amérique latine ». L'Uruguay d'il y a 30 ans, exportant dans le monde entier, sa viande et son lait. C'était le pays de la paix. C'était le temps où le président de l'Uruguay pouvait dire « Como Uruguay, no hay... ». Rien ne vaut l'Uruguay. Tout a changé. Comme partout. La liberté est devenue contrainte. L'opposition nécessaire : terrorisme. Et les généraux des chercheurs d'aventure. La dernière arrestation connue en Uruguay est celle du chef du parti démocrate-chrétien. La dernière victime de la censure est l'hebdomadaire « Ahora », organe du même parti. Quels étaient donc leurs crimes ? M. Pablo Terra voulait dans son journal écrire ce qu'il pensait. Et, dans certains pays, toutes les vérités, ne sont pas bonnes à dire.

Dans sa fuite en avant, le président Bordaberry, avait pourtant tout fait pour demeurer en place. Il avait dissous les fédérations syndicales, fermé leurs locaux, confisqué leurs biens. Comme l'armée grondait, c'est à elle qu'il avait confié cette tâche. Il semble que cela n'ait pas suffi. Et, comme le parlement regimbait tout de même quelque peu, il avait aussi dissous le parlement. Mais ce n'était pas assez. L'armée avait encore la fièvre. Alors, dans un discours qui remonte au 14 février, le président avait fait sien le programme militaire. Et, il avait promis de créer les « voies appropriées » pour que la participation des forces armées au pouvoir « s'accomplisse dans le cadre des lois ». En fait de lois, l'armée vient d'imposer la sienne. En février, on avait parlé de coup d'Etat déguisé. Maintenant, tout est plus clair. L'armée est tout. Le président est un souvenir.

Le programme des militaires ? Rejet de la politique traditionnelle des partis, chasser « toute doctrine ou philosophie marxiste », et puis, règne éternel du continent sud-américain, changer les structures économiques, redistribuer les terres. Sous le cinquant des formules, une chose est certaine. Une nouvelle démocratie, déjà bien agonisante, vient d'être blessée à mort. Le fait qu'il s'enterme avec les honneurs militaires ne change rien au fait. Mais, bien sûr, il y a l'autre côté de la page. Il y a que l'Uruguay a failli basculer sous la férule des Tupamaros. Il y a que l'Uruguay, pendant une longue période, n'en finissait pas de compter les torturés, les exécutés, les victimes d'attentats.

Où est le temps où le parti « Colorado » se mesurait sur le plan électoral à un parti « Blanco » qui lui ressemblait comme un frère ? Où est le temps où le président Gestado déclarait : « Nous préférons tondre les moutons plutôt que les contribuables »... C'est en 1966 que tout commença à se détériorer. Cette année-là, le coût de la vie augmenta de 66%. Ce n'était pas un record. 1973 fut mieux : 104%. Le 10 août 1970, un journaliste uruguayen, Alphonse Max, m'adressait une lettre à laquelle était joint un de ses livres. J'y avais relevé ce qui suit : « Les Tupamaros sont une organisation criminelle ». Je le crois sans peine. Mais pourquoi de vrais démocrates appellent-ils aujourd'hui l'Uruguay le pays de « la délicieuse agonie » ? Les militaires de Montevideo nous le diront peut-être... L. GRANGER

Le député néo-fasciste italien Saccuci a été arrêté à Londres

ROME (AP). — Le député d'extrême-droite italien Sandro Saccuci recherché en Italie après la mort par balle d'un jeune militant communiste, a été arrêté par la police britannique à Londres, à la demande de la police italienne, a annoncé le ministre de l'intérieur, M. Cossiga.

Les autorités italiennes font les démarches « nécessaires » pour obtenir l'extradition de M. Saccuci, a-t-il précisé. La Chambre des députés italienne a levé l'immunité parlementaire de l'intéressé, qui doit répondre

de l'accusation de meurtre, tentative de meurtre et violation de la législation sur les armes à feu.

Le jeune communiste avait été tué près de Rome le 28 mai au cours d'un meeting d'extrême-droite. M. Saccuci, a été exclu du Mouvement social italien sa formation d'extrême-droite, qui lui reproche de s'être trouvé porteur d'une arme lors du meeting. Rappelons que M. Saccuci avait tenté voici quelques jours de franchir la frontière italo-suisse. (Suite en dernière page)

Comment maigrir sans risque

VI. L'obésité vue sous l'angle du psychiatre



Le Dr Ralph Winteler

Le Dr Ralph Winteler, directeur de l'hôpital cantonal psychiatrique de Perreux, a accepté de participer à ce débat sur les conséquences de l'obésité (voir « FAN » des 8, 9, 10, 11 et 12 juin). Que peut dire le médecin psychiatre à ce sujet ?

— Nous n'insisterons pas sur les cas d'obésité pathologique, relativement rares...

La question qui se pose d'emblée est de savoir où débute l'obésité et où elle finit, ses différents types (diabétiques, troubles endocrinaux, etc). La définition de l'obésité n'est pas facile.

— Disons d'abord qu'il serait de mauvais goût d'imposer une cure d'amaigrissement à une personne simplement corpulente à cause de sa constitution, de même une maigreux exagérée n'est pas à recommander...

J. P.

(Lire la suite en page 3)

DOLLARS EN TOC

FRIBOURG-EN-BRISGAU (ATS). — La police criminelle de Fribourg-en-Brigau a saisi vendredi soir des faux billets d'une valeur d'un million de dollars et arrêté trois personnes, un maître d'apprentissage du secteur de l'imprimerie de Hanovre et sa femme, ainsi qu'un marchand.

La police suppose que les faux billets, tous de 100 dollars, ont été fabriqués à Hanovre. Les faux monnayeurs sont tombés dans un piège tendu par la police, sur la foi de renseignements fournis par une tierce personne. Un rendez-vous avait été organisé dans un hôtel de Fribourg afin d'échanger les contrefaçons contre des marks.

Solo de Porsche au Mans



Le Belge Jacky Ickx (à gauche) et le Hollandais Gijs Van Lennep n'ont connu de difficultés aux 24 Heures du Mans. Au volant de leur Porsche, ils ont fait quasiment cavaliers seuls. Lire en page 12. (Téléphone AP)

Deux cordées dévissent dans les Alpes françaises: 5 morts

BRIANÇON (AP). — Dimanche au petit jour, le secours en montagne du Briançonnais se mettait en action pour intervenir sur différents points de la montagne du Briançonnais.

C'est dans le massif des Agneaux, au couloir Piaget, que le drame s'est joué samedi, avec le dévissage de deux cordées emportées dans une chute vertigineuse de plus de 300 mètres.

L'accident qui semble s'être produit dans le milieu de la matinée, a fait cinq morts et un blessé.

La chaleur intense de ces derniers jours, l'extrême sécheresse des sols et, par voie de conséquence, les parois de la montagne, enlèvent toute sécurité, même sur les parties glacées où la neige n'est pas encore en transformation. Les secouristes, du groupe CRS de Briançon et les hélicoptères de la gendarmerie basés dans cette ville se trouvaient dimanche matin auprès des victimes du Piaget. Cinq corps et un survivant blessé dans un enchevêtrement de cordes ont été transportés à l'hôpital de Briançon. L'une des cordées était constituée de MM. Michel Mounet, 24 ans, de Saint-Rambert-d'Albon (Drôme), Frédéric Cottaz, d'Anneyron, et Alain Sanglard, 23 ans, de Crépôl (Drôme). La seconde comprenait des Lyonnais: MM. Franck Detling, 35 ans, Bruno Cayet, 26 ans et Jean-Claude David, 37 ans. Seul Alain Sanglard, dont l'état est jugé grave, a survécu à ce nouveau drame de la montagne.

Amalrik «libéré»

MOSCOU (AFP). — L'historien dissident soviétique Andrei Amalrik a reçu l'autorisation de quitter définitivement l'Union soviétique, a annoncé sa femme Guzel, à des correspondants occidentaux à Moscou. L'auteur de « L'URSS survivra-t-elle jusqu'en 1984 ? » a reçu une carte de l'Office soviétique d'émigration le prévenant qu'il pouvait prendre son visa de sortie d'URSS avec sa femme.

Trop de pommade nuit

« Un organe d'information exemplaire... d'une parfaite probité... une lucidité sans complaisance... une information parfaitement indépendante et honnête... »

Oraison funèbre pour un enterrement de première classe ? Non point. En réalité, l'encenseur dihybrantique, c'est la TV romande qui le manie, à l'intention des journaux, dans une note d'information qu'elle leur a envoyée pour annoncer l'émission de ce soir, « Destins » : on pourra y voir et entendre M. Hubert Beuve-Méry, ancien directeur du « Monde ».

« Une information parfaitement indépendante et honnête », écrit la TV romande à propos du fameux quotidien parisien qui se prend volontiers pour le premier de l'univers. En réalité, le « New-York Times », la « NZZ » (la Nouvelle gazette de Zurich) et deux ou trois autres quotidiens laissent loin derrière eux, pour la qualité de l'information et du commentaire, « Le Monde » tel qu'il est véritablement.

« Le Monde » tel qu'il est », c'est précisément sous ce titre que Michel Legris, qui en fut pendant seize ans un rédacteur apprécié, dénonce le mythe de ce journal, dans un livre (chez Plon), qui ne cesse depuis deux mois d'ébranler les convictions de ses fidèles lecteurs. Depuis lors ces derniers ne lisent plus leur « bible parisienne » de la même façon. Et pour cause.

Michel Legris, en effet, a démonté, exemples à l'appui, l'esprit et la méthode grâce auxquels l'information est triturée, malaxée, assaisonnée de mille manières dans ce journal.

Au « Monde », écrit Michel Legris, « dans cet univers obsessionnel et dantesque, Israël sera logé au dixième sous-sol : on approuvera en s'en réjouissant que les juifs aient été lavés de l'accusation de déicide qui n'émeut plus personne, et on y substituera celle de génocide qui fait autrement recette... Les gaullistes de stricte obédience sont rappelés de l'enfer, où ils étaient confinés depuis des lustres, pour être admis à un séjour au purgatoire : de là, ils feront mieux pièce au giscardisme.

« Soljenitsyne, porté aux nues tant qu'il ne met en cause que le stalinisme et ses séquelles, est rejeté peu à peu au-bas de l'échelle — à mesure qu'il se confirme qu'il incrimine l'essence même du système communiste... Le peuple portugais passe du sublime à l'arriération, du jour où il refuse de suivre aveuglément la houlette du MFA, du PC et des gauchistes.

« En France, les vertus et l'abnégation des vieillards sont vantées pour mettre en relief l'indifférence et l'ingratitude des pouvoirs publics à leur endroit. Mais les intentions de vote qu'ils révèlent en mai 1974 servent à une peinture dépréciative de l'électorat de Valéry Giscard d'Estaing : il a les voix de tous les gâteaux ! »

Visiblement, les thuriféraires de la TV romande n'ont jamais entendu parler du « Monde » tel qu'il est. R. A.

PAGE 10 : Meurtres de Seeven : arrestation

La police cantonale soleuroise a procédé dimanche à l'arrestation d'un homme soupçonné d'être l'auteur du quintuple meurtre de Seeven.

PAGE 5 : Cherchez le message secret

Tous les jours, nous publions un jeu captivant dans l'une de nos pages d'annonces : « Cherchez le message secret ». Nos lecteurs y trouvent de quoi exercer leur sagacité.

CHRONIQUE RÉGIONALE :

pages 2, 3, 6, 8, 9, 17.

INFORMATIONS SUISSES :

page 10.

TOUS LES SPORTS :

pages 11, 12 et 13.

CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO-TV :

page 15.

DERNIÈRE HEURE :

page 17.

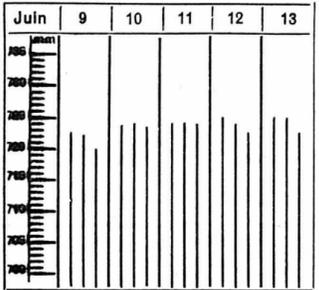
OFFRES D'EMPLOIS

pages 4 et 14.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 12 juin 1976. — Température: Moyenne: 20,9; min.: 14,0; max.: 28,3. Baromètre: 724,1. Vent dominant: Direction: est, nord-est; force: faible; dès 18 h 15, nord, faible. Etat du ciel: clair.

Observatoire de Neuchâtel 13 juin 1976. — Température: Moyenne: 21,6; min.: 14,1; max.: 29,8. Baromètre: Moyenne: 723,9. Vent dominant: Direction: nord, nord-est; force: calme à faible. Etat du ciel: clair à légèrement nuageux.



Niveau du lac le 12 juin 1976
429,25

Le temps sera ensoleillé. Des foyers orageux isolés pourront se développer dans la soirée. La température sera comprise entre 10 et 15 degrés en fin de nuit, entre 26 et 31 degrés l'après-midi. Isotherme zéro vers 3500 m.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

HERZOG
CONFECTION DAMES

Aujourd'hui fermé

toute la journée

Mardi dès 8 h 30

3me baisse

Êtes-vous parmi les dix premiers gagnants de la Quinzaine de Neuchâtel?

C'est sous les flocons de la fanfare d'Auvergnier que s'est déroulé à Panespo, dans le cadre de la kermesse de Young Sprinters, le tirage de la grande loterie finale de la Quinzaine de Neuchâtel.

Vincent et Myung ont tiré parmi 750.000 autres, les 210 billets gagnants. Le déroulement du tirage s'est effectué dans les règles de l'art sous l'œil vigilant de Me Emer Bourquin, notaire. La liste des lots de cette grande loterie finale paraîtra dans la FAN-L'Express, vendredi prochain 18 juin, et sera affi-

chée chez les commerçants membres de la Quinzaine.

Nous nous bornons aujourd'hui à ne donner que les dix premiers numéros qui sont: 1) billet No 177.659 (voiture); 2) No 442.094 (voiture); 3) No 389.454 (poste TV couleur); 4) No 692.724 (un séjour à Tenerife); 5) No 489.235 (une caméra et un projecteur); 6) No 209.729 (un salon); 7) No 157.364 (un tapis); 8) No 257.158 (une machine à coudre); 9) No 452.094 (une machine à laver); 10) No 400.733 (une installation de rideaux).



Une main d'enfant appelée «chance»... (Avipress - J.-P. Baillod)

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

A l'hôtel DuPeyrou

L'«Akademiska Kammarkoeren»

Une magnifique soirée! Invité à donner quelques concerts en Suisse romande, ce chœur d'élite, formé d'anciens membres de la Chorale universitaire de Stockholm nous a valu l'une des plus belles démonstrations d'art vocal que nous ayons entendues jusqu'ici. Dans le genre, difficile entre tous, du madrigal et de la chanson «a cappella». Unis par l'amitié, la culture et le talent, ces «amateurs» qui chantent davantage pour leur plaisir que pour la gloire en remontreraient à bien des professionnels...

C'est ainsi que tout au long de la soirée nous avons été séduits par la beauté des timbres — tout particulièrement des soprani et du ténor soliste Bertil Arn — par l'absolue justesse des voix, par ces émissions «en douceur» ces pianissimi d'une rare finesse, ce souple déroulement des lignes mélodiques qui révèlent une parfaite maîtrise du volume sonore. Non moins frappantes: les qualités de rythme, de jeu d'ensemble, obtenues sans chef ni «meneur de jeu» d'aucune sorte. Ici l'entente est si naturelle que cette absence de direction, qui serait fatale à d'autres chœurs, contribue encore à la vivacité, à la spontanéité d'expression.

Chantant avec la même aisance — et la même parfaite diction — dans cinq ou six langues différentes, l'«Akademiska Kammarkoeren» nous a proposé un véritable tour d'Europe musical. Au début: quelques madrigaux anglais, italiens, allemands ou français des XVIIe et XVIIIe siècles dont les choristes ont su chaque fois récréer le climat expressif tendre passionné ou badin. Citons notamment le poétique «Rest sweet nymphs» de Pilkington, la chanson à boire de J.H. Schein, l'émouvant «Ich liebe dich» de Lassus interprété avec une douceur et un ton soutenu qui évoquaient à s'y méprendre les archets d'un orchestre de chambre. Ce furent ensuite quelques chansons classiques ou romantiques dont l'amusant «Beredsamkeit» de Haydn, le nostalgique «Letztes Glück» de Brahms. Plus applaudie encore, l'exécution de deux «negros» et de l'admirable — et si difficile —

«Dieu, qu'il la fait bon regarder» de Debussy.

La dernière partie du concert était consacrée à quelques chansons populaires ou lieds nordiques, où l'on retrouve ce mélange de joie de vivre, d'amour profond de la nature et de douce mélancolie si particulier à toute la musique scandinave. Chœurs d'une rare beauté dont les nombreux passages «à bouche fermée» soulignent les poétiques demi-tons. Grieg, bien sûr, était de la fête avec «Varen» (Printemps). Mais aussi Wikander (dont le «Roi des Mugets», aux harmonies si prenantes, est un «classique» suédois) Paulson, Alfven, Söderlund. Sans oublier ces chansons de Bellman et de G. Hahn remarquablement interprétées en quatuor par les frères et sœurs Arn.

Il fallut plusieurs «bis» pour répondre à l'enthousiasme d'un auditoire qui sans doute ne s'attendait pas à un concert de cette qualité. L. de Mv.

Succès à Pesex pour un enterrement

La manifestation organisée par le CID de la Côte, en collaboration avec les TN et les scouts de Saint-Louis, à l'occasion de l'enterrement prochain des tramways sur la ligne 3, a remporté un très grand succès.

Il y eut du monde dimanche après-midi pour faire le trajet Pesex - Corcelles et retour dans le tram historique tiré par deux chevaux. Et la fête populaire, sur la place de la Fontaine, a attiré la foule jusqu'au soir.

Cette fête sera reprise telle quelle encore deux dimanches.

Motocycliste blessé

Samedi, vers 10 h 55, une moto et un cyclomoteur sont entrés en collision rue du Lac, à Pesex. Souffrant d'une fracture du bras, le motocycliste, M. Robert Godel, 19 ans, a été transporté à l'hôpital de la Providence.

COLOMBIER

La Militaire à la Fête fédérale

(c) La Musique militaire de Colombier participera cette année à la Fête fédérale à Bienne le 19 juin.

Un important programme de préparation a été mis sur pied et de nombreuses séances ont été nécessaires. C'est ainsi que des répétitions ont été conduites en collaboration avec les fanfares du Ländéron, de Chézard-Saint-Martin, d'Auvergnier et de Bevaix. Sauf erreur, c'est la quatrième Fête fédérale à laquelle notre fanfare participera; elle ne s'est pas présentée depuis 1931.

En raison de la préparation poussée des musiciens, on peut être assuré de leur réussite. Aussi, chacun est invité — sociétés et habitants — à venir accueillir et entourer nos musiciens à leur retour du concours qui aura lieu le samedi soir 19 juin à la gare CFF.

SAINT-BLAISE

Grièvement blessé en plongeant dans le lac

Samedi, vers 14 h 45, M. Ernest Arheit, de Brugg (Bienne) se baignait à la Tène, lorsqu'il s'est blessé sur des cailloux en plongeant. Il a été transporté à l'hôpital de la Providence, mais a dû être transféré dimanche au Centre de paraplégié de Bâle par un hélicoptère de la Garde aérienne de sauvetage. Le blessé, grièvement atteint, est âgé de 22 ans.

SAINT-BLAISE

Nécrologie

(c) C'est avec tristesse que la population de la localité a appris le décès, à l'âge de 66 ans, de M. Charles Schluep, Commerçant établi à Saint-Blaise depuis une quarantaine d'années, le défunt était une figure très connue et qui s'attirait beaucoup de sympathies. Il avait surtout beaucoup d'attaches avec les milieux du sport équestre car il a toujours porté un grand intérêt à l'hippisme, domaine dans lequel ses avis faisaient autorité.

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Soyez joyeux dans l'espérance, patients dans l'affliction, persévérants dans la prière.
Romains II, 12: 12.

Madame et Monsieur Henri Reber-Perret, à Bienne;

Monsieur et Madame Max Perret-Burnand, à Chez-le-Bart;

Monsieur Albert Delachaux-Perret, à La Chau-de-Fonds;

Monsieur et Madame Michel Reber et leurs enfants Gil et Delphine, à Neuchâtel;

Madame et Monsieur Jean-Jacques Kiener-Reber et leur petite Céline, à Ballaigues;

Monsieur et Madame Jacques Perret et leurs enfants Alain et Tony, à Bevaix;

Mademoiselle Jeanine Perret, à Bussigny;

Mademoiselle Denise Perret, en Belgique;

Madame et Monsieur Roger Tanner-Delachaux, et leurs enfants Yves-Alain et Pascal, aux Planchettes,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame Frieda PERRET

née BLASER

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, parente et amie, qui s'en est allée dans la paix du Seigneur, dans sa 94ème année.

Corcelles (NE), le 12 juin 1976.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, lundi 14 juin.

Culte à la chapelle du crématoire à 16 heures.

Le corps repose au pavillon du crématoire de Beaugard, Neuchâtel.

Domicile de la famille: Max Perret, 2025 Chez-le-Bart.

En souvenir de la défunte, pensez au Département missionnaire romand, C. C. P. 20 - 4982 Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel des Travaux Publics de la Ville de Neuchâtel ont le pénible devoir de faire part du décès survenu le 12 juin 1976, de

Monsieur Carmine LEO

maçon au service de la voirie.

Ils garderont un excellent souvenir de ce collaborateur dévoué.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La société de Secours Mutuels de Saint-Blaise a le regret de faire part du décès de

Monsieur Charles SCHLUEP

membre actif de la société.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

La Noble Confrérie des Olifants de Saint-Blaise, en pays de Neuchâtel, a le profond chagrin de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Charles SCHLUEP

son regretté confrère vétérinaire fondateur.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La Société hippique de Neuchâtel et le Club équestre de Saint-Blaise ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles SCHLUEP

cavalier enthousiaste et membre d'honneur dévoué depuis près de cinquante ans.

L'Association neuchâtoise des écoles de conduite a le regret de faire part du décès de

Monsieur GOGUILLOT

père de Monsieur Gérard Goguilhot, moniteur.

L'ensevelissement aura lieu à Besançon.

La cérémonie funèbre aura lieu mardi 15 juin.

Culte directement au temple, à 14 h.

Un nouveau restaurant à Novotel: Le Panier

L'idée est originale. La réalisation aussi. La direction de Novotel, à Thielle, désireuse d'apporter quelque chose de nouveau à sa clientèle régionale et de passage, a créé un petit restaurant en utilisant un espace de la salle à manger-bar.

C'est le Panier. Ainsi appelé parce que dans un décor qui fait la large part à l'artisanat, tout y est servi dans des paniers.

Sur la carte six paniers: le Neuchâtelois avec la rissole aux poireaux et le saucisson en croûte, celui du pêcheur avec des filets de perche frits sauce tartare, celui du chasseur avec le lapin en sauce accompagné de chou-rouge

sauté et de cardons, le panier oriental avec son poulet pané et son riz sauce curry, le panier bourguignon (fondue bourguignonne), le panier Pantagruel fait d'un succulent cassoulet au confit d'oie et saucisses. Il y a même le panier pour enfant avec une petite ration de poulet rôti, frites, salade!

Quant au vin ouvert, il est servi en porrones et pour s'en acquitter la régielette est de mise. C'est un jeu.

Utile de dire qu'un beau choix de desserts aux noms suggestifs et les meilleures eaux-de-vie de la région figurent sur la carte originale de ce nouveau restaurant ouvert récemment par le directeur Michel Jeauffre. G. Mt.



Le nouveau restaurant «Le Panier» à Novotel avec le duo «Los romanticos paraguayos». En médaillon le directeur de l'établissement M. Jeauffre. (Photo Charlet)

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Aimez-vous comme je vous ai aimés.

Monsieur Auguste Monnier; Madame et Monsieur Arnold Kissling, à Grindelwald, leurs enfants et petits-enfants; Madame et Monsieur Werner Houriet, leurs enfants et petit-fils; Monsieur et Madame André Linder, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Albert Linder, à Contthey VS; Les enfants et petite-fille de feu Edmond Stoll-Linder, à Saint-Imier; Les enfants et petits-enfants de feu Olivier Monnier, à Courtelary et Péry, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Auguste MONNIER

née MARCELLE LINDER

leur chère et regrettée épouse, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 79ème année, après une longue et pénible maladie, supportée avec beaucoup de courage.

2054 Chézard, le 13 juin 1976.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 15 juin.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Veuillez penser à l'hôpital de Landeyeux, CCP 20-334.

La Direction et le Personnel de la «WINTERTHUR» société d'assurance sur la vie, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Gérard VUILLEMIN

Mandataire commercial

à la suite d'un accident en Turquie, dans sa 38ème année.

Ils garderont du défunt un souvenir d'un collaborateur et collègue vivement apprécié.

Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.

Madame Charles Schluep-Matthey;

Monsieur et Madame Gaston Junod-Schluep et leur fille Anne-Lise;

Monsieur Freddy Schluep;

Monsieur et Madame Francis Vaucher-Matthey et leur fils Philippe, à Couvet,

ainsi que les familles Junod, Jacottet, Peytieu, Matthey, Jequier, alliées et amies,

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Charles SCHLUEP

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin et ami, que Dieu a repris à Lui, subitement, dans sa 66ème année.

2072 Saint-Blaise, le 11 juin 1976.

(Avenue Bachelin 15).

Je remets mon esprit entre tes mains;

Tu me délivreras, Dieu de vérité.

Ps 31: 6.

L'enterrement aura lieu à Saint-Blaise, lundi 14 juin.

Culte au temple, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Pensez au Dispensaire de Saint-Blaise, C.C.P. 20-5801 et à Terre des hommes, C.C.P. 20-1346

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La société de Secours Mutuels de Saint-Blaise a le regret de faire part du décès de

Monsieur Charles SCHLUEP

membre actif de la société.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

La Noble Confrérie des Olifants de Saint-Blaise, en pays de Neuchâtel, a le profond chagrin de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Charles SCHLUEP

son regretté confrère vétérinaire fondateur.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La Société hippique de Neuchâtel et le Club équestre de Saint-Blaise ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles SCHLUEP

cavalier enthousiaste et membre d'honneur dévoué depuis près de cinquante ans.

L'Association neuchâtoise des écoles de conduite a le regret de faire part du décès de

Monsieur GOGUILLOT

père de Monsieur Gérard Goguilhot, moniteur.

L'ensevelissement aura lieu à Besançon.

La cérémonie funèbre aura lieu mardi 15 juin.

Culte directement au temple, à 14 h.

Arrigo

Pompes funèbres
Pesex - Neuchâtel
Tél. 31 12 24
Fabrique de cercueils
Transports. Toutes formalités

MAISON HESS

pour vos
COURONNES, BOUQUETS ET GERBES
Treille 3 - Tél. 25 45 62

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Votations fédérales: un triple oui (mais des nuances) des Neuchâtelois

Contrairement à la plupart des cantons suisses, le peuple neuchâtelois (avec le Tessin et Bâle-ville) a déposé un triple oui dans les urnes. Mais ces trois oui n'ont de loin pas la même signification, ni la même portée.

Neuchâtelois et Neuchâteloises ont largement accepté la nouvelle conception de l'assurance-chômage (20.527 oui - 6.627 non). Ce résultat était attendu et presque toutes les communes ont dit oui au projet. Seuls Fresens, Les Verrières, Les Bayards, Savagnier, Le Bémont, La Brévine, Montalchez et Brot-Plamboz ont refusé l'arrêté tandis que Brot-Dessous et Le Pâquier ne parvenaient pas à départager les oui et les non.

Tous les partis du canton recommandaient d'accepter l'arrêté fédéral concernant la conclusion d'un accord entre la Confédération et l'Association internationale de développement (IDA) relatif au prêt de 200 millions de francs. Nous l'avions dit ici même: ce geste devait montrer la volonté de la Suisse de continuer à aider le Tiers monde. Le peuple neuchâtelois s'est montré très divisé sur cette question qui engageait cependant notre réputation, sans parler de nos intérêts, puisqu'une majorité bien mince de 717 voix

s'est dégagée du scrutin. Une majorité de communes (42) ont refusé le projet tout comme d'ailleurs les districts de Boudry (de justesse), du Val-de-Travers et du Val-de-Ruz. Dans ces derniers districts, seuls Môtiers et Fleurier, d'une part, Cernier et Chézard-Saint-Martin, de l'autre, ont une majorité acceptante. Au Bémont, il ne s'est trouvé qu'un citoyen pour approuver le projet et deux à Brot-Dessous...

La loi sur l'aménagement du territoire n'a rencontré qu'un succès bien relatif: une majorité acceptante de 2785 voix. Et, encore, les chiffres démontrent qu'une fois de plus c'est la ville de La Chaux-de-Fonds qui a assuré ce oui bien discret. Par contre, la campagne a repoussé la loi. Aussi n'est-il pas étonnant que onze communes seulement l'aient acceptée: les trois villes — Neuchâtel (+940 oui), Le Locle (+926) et La Chaux-de-Fonds (+2914) — Hauterive (+9), Colombier (+4), Bôle (+23), Chézard-Saint-Martin (+3), Fontainemelon (+23), Les Brenets (+6), La Chaux-du-Milieu (+6) et Les Ponts-de-Martel (+2). Comme pour le prêt à l'IDA, les districts de Boudry, du Val-de-Travers et du Val-de-Ruz ont repoussé le projet. On constate également que toutes les communes du

Val-de-Travers ont dit non, alors que seules deux communes ont accepté cet aménagement du territoire dans les districts de Neuchâtel, de Boudry et du Val-de-Ruz. Le moins qu'on puisse dire est que le projet fédéral, bien qu'accepté grâce aux villes, a rencontré une très forte opposition.

La participation au scrutin a été encore une fois bien faible, les électeurs ayant sans doute préféré plages ou forêts aux urnes. En conclusion, le peuple neuchâtelois a dit un oui massif à l'assurance-chômage et un oui du bout des lèvres à l'IDA et à l'aménagement du territoire. Seules neuf communes ont déposé un triple oui (dont les trois villes), cinq autres ayant ressorti des urnes un triple non.



Noyé en Turquie

M. Gérard Vuillemin, âgé de 37 ans, collaborateur d'une compagnie d'assurance du chef-lieu, s'est noyé alors qu'il se baignait sur une plage turque.

Comme en août...

LE thermomètre s'emballe: le maximum relevé samedi était de 28°3, de 29°8 celui relevé hier. Rien d'étonnant si la piscine de Monruz a « joué » à guichets fermés avec 4000 entrées samedi et 5000 hier!

Auto en feu

SAMEDI vers 21 h 40, une auto a subitement pris feu rue des Battieux, à Serrières. Les premiers secours ont maîtrisé le sinistre au moyen de l'attaque rapide. Gros dégâts.

Neuchâtelois à la TV

JEUDI soir, sous la rubrique «L'antenne est à vous» les téléspectateurs pourront écouter et voir le MPE de Neuchâtel et le GPE vaudois présenter leurs thèses au moyen de film et de diapositives. Les Neuchâtelois seront MM. Knoepfler président du MPE et Gennaro Olivieri.

La « Fanfare des cheminots »: un laurier or à Bienne



Retour triomphal de la « Fanfare des cheminots » qui a été accueillie à la gare par la « Baguette ».

HIER vers 18 h 15, « La Baguette », sous la direction de M. Jacques Simonet, accueillait en musique la Fanfare des cheminots, dirigée par M. Jack Ramoni, qui revenait de la Fête fédérale des musiciens qui se déroule à Bienne.

Après deux morceaux brillamment interprétés sur le quai de la gare par « La Baguette », devant la foule des voyageurs et de badauds agréablement surpris, les deux ensembles se rendirent au local des cheminots pour la verrée de l'amitié qui se déroula en présence de M. Francis Robert, président des musiques du chef-lieu. Le président de la Fanfare des cheminots ne dissimula pas sa satisfaction. En effet, l'ensemble qui se présentait pour la première fois à un concours fédéral est revenu avec

un laurier or (91 points) qui témoigne de sa qualité.

Ce week-end, d'autres fanfares du canton, dans leurs différentes catégories, se sont également distinguées à Bienne: la Fanfare de Boudry (mention très bien avec 103,5 points), « La Cécilienne », du Landeron (98 points), la Fanfare de La Chaux-du-Milieu (95) et « L'Harmonie » de Môtiers, qui toutes ont remporté un laurier or.

La semaine prochaine, ce sera au tour d'autres fanfares neuchâteloises de participer à la fête fédérale des musiques qui attire des dizaines de milliers de spectateurs dont de nombreux Neuchâtelois qui tiennent à encourager les musiciens du canton.

Les 25 ans du « Rossignol des gorges » de Boudry



L'apéritif servi en plein air.

Nous ne referons pas ici l'histoire de cette brillante société qui fête cette année 25 ans d'une activité débordante

et qui crée l'enthousiasme à chacune de ses représentations. Une société qui tient au cœur des Boudryens au même titre que la fanfare.

Fondée en 1951, elle est depuis dix-huit ans présidée par M. Pierre Bridel et c'est sous la direction de M. Léo Camporelli qu'elle a acquis son style actuel si attrayant et qui s'améliore continuellement.

Pour fêter dans l'intimité ce joyeux jubilé, on avait invité les autorités locales, les présidents des sociétés de Boudry et ceux de la Côte de Peseux, l'Amitié de Bevaix, la Béroche, Le Muguet de Neuchâtel, l'Helvétia de Serrières, des membres fondateurs, la Fédération romande étant représentée par M. Cattin et la Fédération neuchâteloise par M. Cartier. Par cette soirée réussie, l'apérif fut servi par les accordéonistes dans la salle de l'église catholique et dans la cour sous l'église, un banquet groupant 160 invités fut servi par les dames de la gym.

Belle soirée familiale en vérité, avec ses discours d'usage, ses productions, sa danse, sa bonne humeur et ses rires.

Tout cela fit bien augurer de la soirée annuelle qui devait se donner le lendemain.

CORTAILLOD

Enfant de deux ans renversé par un fourgon

Samedi, vers 9 h 30, un fourgon conduit par M. L.-C. Cortaillood, effectuait une manœuvre en marche arrière lorsqu'il renversa le jeune Severino Di Marco, 2 ans, de Cortaillood, également, qui jouait à proximité. Blessé, l'enfant a été transporté à l'hôpital des Cadolles.

Homme politique à l'honneur

(c) Fêté récemment pour son accession à la présidence du Grand conseil, M. Robert Comtesse est également le citoyen qui a recueilli le plus de suffrages lors des élections communales et le plus de voix lors de sa réélection au Conseil communal.

Aussi la section de Cortaillood du parti socialiste et, dont il est membre, vient-elle de lui décerner le titre de président d'honneur.

Enges: mordu par un renard

(sp) C'est en voulant porter aide à un jeune renard qui s'était emparé dans un fourré de la côte de Chaumont, au-dessus du Maley que M. Francis Hegel, d'Enges, a été mordu par l'animal à une main.

Ainsi qu'on le sait, le renard est le principal propagateur de la rage qui progresse lentement dans le canton. Afin de prendre toutes précautions utiles, la victime de la morsure est maintenant soumise à un traitement antirabique.

Journées neuchâteloises très réussies pour l'Association suisse de tourisme pédestre

Pour la première fois, l'Association suisse de tourisme pédestre (ASTP), hôte de sa section neuchâteloise (ANTP), est venue siéger dans le canton samedi et dimanche.

Assemblée générale au Château de Neuchâtel, vin d'honneur et réception du Conseil d'Etat, dîner et soirée divertissante au Château de Boudry, promenade en bateau et à pied dans l'Entre-deux-Lacs par Combes et sa ravissante chapelle restaurée, enfin déjeuner à la Maison Vallier de Cressier, tels furent les différents actes de cette réunion à laquelle prirent part une centaine de personnes et qui fut excellemment organisée par l'ANTP.

L'ASTP, organisation faitière qui a 42 ans, dont le siège est à Bâle et qui vient d'admettre une vingt-cinquième section, le Liechtenstein, s'occupe principalement de l'aménagement, de l'entretien et du balisage des sentiers pédestres (50.000 km en Suisse dont 2000 dans le canton de Neuchâtel).

Elle vient, par exemple, de créer un tour des Dents-du-Midi en Suisse romande. Toujours en collaboration avec les sections cantonales elle édite des cartes géographiques spéciales, des guides de tourisme pédestre et entretient des liens étroits avec les associations étrangères similaires.

Lors de l'assemblée générale, dans la salle du Grand conseil, le président central, le conseiller d'Etat schaffhousien Ernest Neukomm a salué les délégués et remercié l'ANTP, son président et son directeur, MM. Maurice Calame et Roger Beauchat, pour l'organisation pratique de ces journées.

Les rapports administratifs habituels ont été adoptés, le TCS et l'ACS, membres collectifs siégeront au conseil de l'ASTP et M. Paul Schäublin, de Bâle, ancien président et secrétaire général a été nommé membre d'honneur. Il a également été question lors de cette assemblée de l'initiative populaire pour le développement des chemins et sentiers pédestres en Suisse qui a recueilli 123.000 signatures.

AUVERNIER

Nécrologie

(c) La série noire continue: les villageois d'Auvernier se sont de nouveau retrouvés au temple pour deux services funèbres. Il y a 10 jours, pour M. André Peter, décédé après une douloureuse maladie. Vendredi 11 juin, c'était pour entourer la famille de Mme Anita Hotz-Beyler enlevée à l'affection des siens après de nombreuses semaines de souffrances. En moins d'une année, c'est le troisième membre d'une même famille qui s'en va. Aux 15 décès survenus en l'espace de quatre mois, les villageois ont pris une large part.

SUITE Maigrir sans risque

Le Dr Winteler pense à ce que représente l'alimentation du point de vue de la personne, du cadre social dans lequel elle vit depuis sa naissance, de sa relation avec le monde et sa mère:

— La première relation celle avec la mère, est conditionnée par l'alimentation de l'enfant, les contacts oraux qui précèdent les contacts visuels. Tout cela aboutit à un certain comportement alimentaire normal ou pathologique, le premier ne posant pas généralement de problèmes...

Il faut aussi tenir compte des obésités issues d'une certaine morphologie, parfois familiale, des obésités de développement liées à des problèmes psychologiques de la plus tendre enfance:

— On pourrait citer également les obésités réactionnelles correspondant à un événement particulier de la vie: après un traumatisme orânien, un choc émotionnel, un bouleversement psychique.

En fait, il s'agit de savoir si le sujet est vraiment obèse. Certaines compulsions sont à respecter et le médecin dans de tels cas, peut jouer un rôle utile en aidant la personne à s'accepter soi-même...

«NON» A LA LIGNE SQUELETTIQUE!

Le psychiatre fait une autre constatation: de nombreuses femmes se sentent «mal dans leur peau» en lisant des prospectus ou des articles à «sensation» vantant la ligne «squelettique»:

— Je crois qu'il ne serait pas honnête de laisser dans son phantasme une femme très grosse qui aspire à se transformer rapidement en mannequin.

FAIRE APPEL A LA RAISON

Le Dr Winteler aborde ensuite la question des cures d'amaigrissement:

— Dans la prescription d'un traitement médical, d'un régime alimentaire, d'exercices physiques ou d'autres soins, il faut en premier lieu faire appel à la raison pour éviter l'apparition d'états d'angoisse...

le désintéressement qui anime tous les membres des différentes sections cantonales, et insistent sur la nécessité de protéger la nature. Le président Neukomm a fait écho à ces propos, et remercié encore une fois les Neuchâtelois.

La soirée s'acheva par la projection du film «Le chant d'un pays», qui a notamment obtenu le prix de l'Organisation mondiale du tourisme, une fantaisie d'Alex Billeret sur le tourisme pédestre et les productions de l'orchestre de danse Gil Doesssegger.

Grâce au soleil éclatant ces deux journées ont été couronnées par le succès.

G. Mt.

Dans certains cas, une thérapie à long terme s'impose, mais ici il s'agit d'une approche différente du malade:

— Il est nécessaire de savoir si la personne a la volonté, le temps, les moyens et la motivation indispensables pour recourir à un «investissement» important...

D'autre part, face aux personnes sans volonté qui ne parviennent pas à maigrir, il est utile de faire le bilan endocrinien et biologique de ces questions de poids.

Le Dr Winteler a précisé, lors de ce débat, que le psychiatre est confronté avec des demandes différentes de celles faites au praticien:

— Les obèses ne consultent pas le psychiatre. Ils viennent chez lui pour d'autres problèmes et ce n'est qu'au cours du dialogue qui s'engage que, parfois, sous un prétexte secondaire, la question de l'obésité surgit.

Le psychiatre examine ces cas sous un angle différent, en tenant compte de la personnalité du malade. A ce propos, on pourrait citer de multiples exemples: les mères super-protectrices, les veuves d'âge mûr, affectées sur le plan sexuel, les personnes subissant des états dépressifs nerveux, les alcooliques, ceux qui souffrent de frustrations:

— Ces personnes ont tendance à trouver une compensation en s'alimentant ou en buvant des boissons alcooliques avec exagération. Dans de tels cas, il ne suffit pas de leur prodiguer des conseils ou de leur prescrire un régime alimentaire. Il faut plutôt analyser les causes de leur comportement pour les aider à trouver une issue à leurs différents problèmes...

En conclusion, le psychiatre nous a permis de mieux comprendre le problème. L'être humain, dès sa naissance, ce qui se soit pour l'alimentation ou pour d'autres questions qui influenceront son développement, est conditionné par le milieu social et familial où il est appelé à vivre. L'on ne saurait faire abstraction des facteurs psychologiques.

J. P.

(à suivre)

COMMUNES ET DISTRICTS	Aménagement du territoire		Crédit IDA		Assurance chômage	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Neuchâtel	2117	1592	2044	1628	2762	929
Neuchâtel	228	117	189	153	274	70
Serrières	234	123	191	171	277	86
Vauseyon	304	132	231	203	349	88
La Coudre	113	92	75	129	160	47
Monruz	257	248	286	220	397	108
Hauterive	221	301	298	223	386	137
Saint-Blaise	160	185	158	184	241	100
Marin-Epagnier	22	38	35	25	47	12
Thielle-Wavre	69	116	88	98	139	48
Cornaux	123	166	161	124	228	56
Cressier	11	24	8	27	21	12
Enges	204	290	190	300	321	172
Le Landeron	34	81	45	69	71	43
Lignières						
Total	4097	3505	3999	3554	5673	1908
Boudry	190	265	213	238	302	150
Boudry	256	279	279	250	384	146
Cortaillood	285	381	348	313	475	192
Colombier	142	188	188	136	263	67
Auvernier	467	481	433	512	716	229
Peseux	283	358	334	300	441	191
Corcelles-Cormondr.	136	113	145	105	198	52
Bôle	61	89	76	73	103	48
Rochefort	4	12	2	14	8	8
Brot-Dessous	149	283	201	233	257	175
Bevaix	106	164	110	153	188	78
Gorgier-Chez-le-Bart	155	182	174	163	229	105
Saint-Aubin-Sauges	16	28	24	20	17	27
Fresens	7	26	7	26	9	24
Montalchez	19	23	13	29	22	21
Vaumarcus-Vernéaz						
Total	2276	2872	2547	2565	3612	1515
Val-de-Travers	44	79	63	58	97	28
Môtiers	183	216	196	198	287	110
Couvet	107	126	97	136	126	103
Travers	38	63	41	60	76	26
Noiraigue	15	31	20	29	32	17
Boveresse	174	267	239	205	325	114
Fleurier	55	83	46	96	83	59
Buttes	32	99	51	77	65	63
La Côte-aux-Fées	16	47	20	43	44	19
Saint-Sulpice	45	83	47	81	62	65
Les Verrières	21	37	22	35	26	31
Les Bayards						
Total	730	1131	842	1018	1223	635
Val-de-Ruz	140	164	166	135	229	76
Cernier	108	105	106	104	155	57
Chézard-St-Martin	110	156	90	173	172	91
Dombresson	18	45	22	39	34	27
Villiers	12	27	12	27	19	19
Le Pâquier	32	126	42	115	68	90
Savagnier	37	57	36	54	62	28
Fenin-Vilars-Saules	52	77	55	72	84	44
Fontaines	5	22	10	16	13	11
Engollon	119	96	101	112	177	38
Fontainemelon	44	91	48	83	88	44
Les Hauts-Geneveys	39	84	51	68	73	50
Boudevilliers	37	52	37	52	48	41
Valangin	31	56	26	60	44	41
Coffrane	91	142	105	128	183	50
Geneveys-s.-Coffrane	19	59	23	51	40	37
Montmollin						
Total	894	1359	930	1289	1489	744
Le Locle	1591	665	1315	928	2025	249
Le Locle	133	72	118	85	166	37
Les Brenets	29	61	46	45	48	43
Cerneux-Péquignot	24	120	19	124	42	97
La Brévine	7	16	1	21	2	21
Le Bémont	51	45	38	50	52	40
La Chaux-du-Milieu	138	136	125	150	164	113
Les Ponts-de-Martel	11	43	12	42	15	38
Brot-Plamboz						
Total	1984	1158	1674	1445	2514	638
La Chaux-de-Fonds	2423	1082	1893	1580	2941	586
La Chaux-de-Fonds	1697	571	1222	1025	1987	285
Centre	793	346	640	477	930	202
les Forges	18	33	20	32	29	23
Charrière	78	148	79	144	129	91
Les Planchettes						
La Sagne						
Total	5009	2180	3854	3258	6016	1187
RÉSULTATS PAR DISTRICTS						
Neuchâtel	4097	3505	3999	3554	5673	1908
Boudry	2276	2872	2547	2565	3612	1515
Val-de-Travers	730	1131	842	1018	1223	635
Val-de						

IMMEUBLES

LA VILLA que nous vous construisons n'est pas dans un **CATALOGUE**

ACTIVIA possède plus de 200 projets de villas qui s'adaptent à vos goûts, vos désirs et votre budget.

ACTIVIA construit pour le confort.

ACTIVIA vous assiste dans vos idées.

ACTIVIA s'occupe de votre crédit.

ACTIVIA construit sans dépassements.

ACTIVIA possède en ses bureaux une exposition de maquettes que nous vous invitons à VISITER sans engagement.

ACTIVIA bureau d'architecture Pierre-de-Vinglé 14.

Tél. (038) 31 55 44, Neuchâtel-Serrières.

A vendre le long du Littoral, pour cause de départ à l'étranger,

hôtel-restaurant

Situation de tout premier ordre. Important chiffre d'affaires prouvé. Clientèle assurée.

Faire offres sous chiffres 28-900148 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Je cherche au Jura

A LOUER

CHALET
de week-end modeste ou terrain à bâtir.

Adresser offres écrites à BY 1369 au bureau du journal.

PARKING À LOUER
Fr. 3.— par jour, au centre de la ville.

TOURNAINE S.A. Tél. 33 55 55.

BOUDRY. A louer pour date à convenir, au chemin des Adozz,
studio non meublé
Loyer 200 fr. + charges;

appartement de 2 pièces
Loyer des 275 fr. + charges;

appartement de 3 pièces
Loyer des 295 fr. + charges;

appartement de 4 pièces
Loyer 410 fr. + charges.
S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

Etude Wavre, notaires
Tél. 25 10 63

RUE DE LA CÔTE

A louer bel appartement de
3 chambres
tout confort. Entièrement remis à neuf. Vue. Libre le 1^{er} juillet 1976. Loyer mensuel Fr. 370.— + charges.

A louer à TRAVERS, au centre,
appartement de 4 pièces
avec confort, 115 m². Loyer modéré, possibilité d'effectuer divers travaux contre paiement partiel du loyer.

Tél. 63 15 16.

A louer rue du Perrelet, à Marin,
APPARTEMENTS SPACIEUX
de 2 1/2 pièces, dès Fr. 473.— + charges
de 3 1/2 pièces, dès Fr. 570.— + charges
avec tout confort, cuisine agencée, balcon.

Pour visiter : tél. (038) 33 52 39. Pour traiter, s'adresser à l'Etude François Cartier, rue du Concert 6, Neuchâtel. Tél. (038) 25 12 55.

COLOMBIER

Verger 9
studio Fr. 292.— + 35.—
2 pièces, dès Fr. 364.— + 55.—
1 place de parc Fr. 15.—
1 garage Fr. 60.—

Epinettes 2-2a, 4-4a
3 pièces, dès Fr. 413.— + 75.—
1 place de parc Fr. 15.—

Rue Haute 1
1 place de parc Fr. 20.—

HAUTERIVE
Rouges-Terres 7-7a, 9-9a
studios dès Fr. 282.— + 35.—
2 pièces, dès Fr. 348.— + 75.—
places de parc Fr. 20.—
places de parc couvertes Fr. 30.—

AREUSE
Isles 20-22
2 pièces, dès Fr. 275.— + 35.—
place de parc Fr. 10.—

AUVERNIER

Route des Graviers
2 pièces Fr. 375.— + 55.—
à couple assumant le service de conciergerie
2 pièces Fr. 390.— + 55.—
1 garage Fr. 65.—
1 place de parc Fr. 15.—

FIDIMMOBIL S.A., Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

Etude Wavre, notaires
Tél. 25 10 63

AVENUE DES ALPES

A louer

GRAND STUDIO

tout confort. Balcon. Vue. Libre le 24 juin 1976.

plusieurs appartements

Neuchâtel, à louer Gouttes-d'Or 17, (Monruz),
libres tout de suite, charges comprises:
2 APPARTEMENTS 3 1/2 PIÈCES
loyer Fr. 516.—
STUDIO
loyer Fr. 310.—
APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES
loyer Fr. 557.—
1 APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES
loyer Fr. 575.—
dès le 1^{er} juillet 1976

STUDIO

loyer Fr. 321.—
A la même adresse,

places de parc

Etude Wavre, notaires
Tél. 25 10 63

CASSARDE

A louer bel appartement de
3 chambres
tout confort. Vue. Place de parc ou garage. Libre le 1^{er} juillet 1976.

A louer pour date à convenir, rue des Cèdres 8-10, à Boudry, dans une zone de verdure et de tranquillité.

appartements spacieux

de 2 1/2 pièces dès Fr. 387.— + charges
de 3 1/2 pièces dès Fr. 486.— + charges
de 4 1/2 pièces dès Fr. 585.— + charges
tout confort, cuisine agencée, balcon.

Pour visiter: tél. (038) 42 34 06. Pour traiter, s'adresser à l'Etude François Cartier, rue du Concert 6, Neuchâtel. Tél. (038) 25 12 55.



Tél. 25 48 33

A louer dès le 1^{er} juillet 1976

Parcs 38, 3 chambres avec tout confort, Fr. 350.— + charges.

Ruelle Dublé 1, plein centre, 4 chambres avec tout confort, dépendances, Fr. 485.— + charges.

Gouttes-d'Or 68, 3 chambres avec tout confort, balcon, Fr. 365.— + charges.

Vy-d'Etra 35, superbe 4 1/2 chambres, avec tout confort, cheminée, dépendances, place de parc, Fr. 550.— + charges.

Poudrières 161, 4 chambres avec tout confort, terrasse et dépendance, loyer Fr. 420.— + charges.

CRESSIER, bel appartement de 4 1/2 chambres, avec tout confort, dépendances, place de parc, Fr. 450.— + charges.

SAINT-BLAISE, Châble 5, 1^{er} étage. Bel appartement de 4 chambres avec tout confort, terrasse et dépendances, loyer Fr. 460.— + charges.

1 1/2 PIÈCE MANSARDÉE

A louer à Marin, route des Tertres 2
tout confort, cuisine équipée, balcon avec vue imprenable. Libre dès le 1^{er} juillet 1976.

S'adresser à : **LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES** rue du Bassin 16, Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 71.

appartement 2 pièces

A louer, Gouttes-d'Or 19, à Neuchâtel, pour le 24 juin 1976,
tout confort. Loyer 385 fr. + charges; vue sur le lac et balcon.
S'adresser à **Fid. Stocker S.A.,** Uttins 8, 2034 Peseux. Tél. 31 74 55.

beaux appartements de 3 pièces

A LOUER
Chemin des Grands-Pins 4, rue des Sablons 45 et rue de la Côte 37, à Neuchâtel,
Spacieux (81 m²) - confortables - W.-C. séparés - cuisine entièrement équipée - tapis tendus - balcon - antenne TV - Radio - utilisation des buanderies gratuite - service de conciergerie. Libres dès le 1^{er} juillet 1976.
S'adresser à : **LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES** 16, rue du Bassin, Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 71.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès
tél. 25 14 69

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à Cortailod, au bas du village,

appartement de 2 pièces

avec tout le confort.
Loyer mensuel : Fr. 285.— + charges.

BEVAIX

ch. des Sagnes 25, 27
A louer tout de suite ou pour date à convenir :

studio
Fr. 325.—, charges comprises

2 pièces
Fr. 390.— à Fr. 430.—, charges comprises

3 pièces
Fr. 460.— à Fr. 540.—, charges comprises

4 1/2 pièces
Fr. 580.— à Fr. 640.—, charges comprises ainsi que garages. Cuisines équipées, balcons, ascenseurs, situation tranquille et ensoleillée, vue étendue, grandes surfaces de verdure, idéal pour vos enfants.



Renseignements et location : **Fiduciaire Antonietti & Böhringer** Rue du Château 13 - 2000 Neuchâtel, tél. (038) 24 25 25.

CORNAUX

A louer pour date à convenir, au chemin des Etroits,
studio non meublé avec balcon
Loyer 200 fr. + charges;

appartement de 3 pièces
Loyer 355 fr. + charges;

appartement de 4 pièces
Loyer 420 fr. + charges.
S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A LOUER À PESEUX APPARTEMENTS

de conception moderne, isolation thermique et phonique de 1^{er} ordre, cuisine entièrement agencée, grand loggia.

Loyers mensuels : Au 4^{ème} étage :

4 1/2 pièces
Fr. 760.—, charges comprises libre tout de suite ou pour date à convenir. Au 1^{er} étage :

3 1/2 pièces
Fr. 500.—, charges comprises libre dès le 1^{er} juillet ou pour date à convenir. S'adresser à : **VON ARX S.A. PESEUX,** Rue de Neuchâtel 17, 2034 PESEUX - Tél. (038) 31 29 35.

BOUDRY

A louer pour date à convenir, à la route de Grandson,
bel appartement de 3 1/2 pièces
cuisine agencée. Loyer des 430 fr. + charges;

bel appartement de 4 1/2 pièces
cuisine agencée. Loyer 540 fr. + charges.
S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès
tél. 25 14 69

A LOUER pour le 24 juin ou pour date à convenir, à Dombresson,

appartement modeste

de 2 pièces. Chauffage général au mazout. Loyer mensuel : Fr. 150.—

Etude Wavre, notaires
tél. 25 10 63

CORNAUX

A louer magnifique appartement de
4 chambres
cuisine agencée. Tout confort. Garage ou place de parc. Dégagement pour les enfants. L'intéressé devra assumer le service de conciergerie. Libre 1^{er} septembre 1976.

STUDIO

Fr. 240.— + charges.

Fiduciaire Seiler & Mayor S.A., Neuchâtel, Trésor 9. Tél. (038) 24 59 59.

Magnifiques appartements neufs de 3 1/2 pièces

à louer à Cernier, dans quartier tranquille, à proximité de la forêt. Cuisines équipées au sud, séjour de 30 m², armoires en suffisance, loggia, vue étendue, ascenseur, garage à disposition.
Prix exceptionnel dès Fr. 395.— plus charges Fr. 70.—
Tél. (038) 24 70 52.

A louer pour date à convenir, rue de la Colline, à Colombier,

APPARTEMENTS

avec confort :
Studios dès Fr. 166.— + charges
2 1/2 pièces dès Fr. 329.— + charges
3 1/2 pièces dès Fr. 446.— + charges
4 1/2 pièces dès Fr. 558.— + charges

S'adresser à l'Etude François Cartier, rue du Concert 6, Neuchâtel. Tél. (038) 25 12 55.

Etude Wavre, notaires
tél. 25 10 63

SABLONS

A louer appartement de
4 chambres
cuisine, salle de bains, W.-C., cave et galetas. Buanderie avec machine à laver. Tout confort. Libre le 24 août 1976. Loyer mensuel Fr. 500.—, charges comprises.

SAINT-AUBIN

A louer dans immeuble situé au-dessus de la gare CFF, dans zone de verdure et de tranquillité :

1 APPARTEMENT 5 pièces, tout confort avec cuisine agencée, libre tout de suite. Loyer Fr. 600.— + charges.

1 APPARTEMENT 4 pièces, libre tout de suite. Loyer Fr. 500.— + charges.

1 APPARTEMENT 3 pièces, libre tout de suite. Loyer Fr. 440.— + charges.

1 STUDIO, avec cuisine agencée, salle de bains, libre tout de suite. Loyer Fr. 235.— + charges.

1 GARAGE, libre tout de suite. Fr. 60.—

S'adresser à la Caisse de pension de Béroche S.A., tél. 55 16 76 (interne 14).

A LOUER

pour date à convenir, rue de l'Ecluse 37, Neuchâtel :

1 studio meublé

1 studio non meublé

les deux avec cuisinette, douche et W.-C.

1 garage chauffé

Fr. 75.— par mois.
S'adresser : **Fiduciaire Louis Crelier,** av. de la Gare 8, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 77 65.

ÉTUDE WAVRE

SERVICE IMMOBILIER
Tél. 25 10 64

A LOUER

CRESSIER : appartements de 2, 2 1/2, 3 et 3 1/2 CHAMBRES tout confort. Places de parc.

LE LANDERON : appartements de 2 CHAMBRES tout confort. Cuisine agencée. Places de parc.

BOUDRY : grands appartements de 2 1/2 CHAMBRES tout confort. Cuisine agencée. Garage ou place de parc.

CORTAILLOD : appartement de 3 CHAMBRES tout confort. Place de jeux. Libre immédiatement ou pour date à convenir.

Hôtel Du Peyrou 2000 Neuchâtel

appartements modernes

Cuisines équipées, ascenseurs, dévaloirs, isolations thermique et phonique efficaces. Service de conciergerie.

Studios - 2 pièces - 3 pièces
Parking disponible dans garage souterrain collectif.

Renseignements et location : **Fiduciaire Antonietti & Böhringer** Rue du Château 13, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 25 25.

YVERDON - VALENTIN

1 pièce dès Fr. 186.— par mois plus charges.
2 pièces dès Fr. 265.— par mois plus charges.
3 1/2 pièces dès Fr. 442.— par mois plus charges.
Compris taxe de raccordement au réseau TV urbain.

Pour visiter : Tél. (024) 21 59 92.
Pour traiter :

La Bâloise
Assurances
Place Pépinet 2, Lausanne.
Service immobilier - Tél. (021) 22 29 16

A louer pour date à convenir, fbg Philippe-Suchard 30, à Boudry,

APPARTEMENTS

de 1 1/2 pièce dès Fr. 324.—

de 2 1/2 pièces dès Fr. 371.—

de 3 1/2 pièces dès Fr. 481.—

de 4 pièces dès Fr. 609.— charges comprises, avec tout confort; cuisine agencée, balcon.

Pour visiter : tél. (038) 42 37 57. Pour traiter, s'adresser à l'Etude François Cartier, rue du Concert 6, Neuchâtel. Tél. (038) 25 12 55.

STUDIO

Fr. 165.—, charges comprises.

S'adresser à : **Etude F. Cartier, Concert 6, Neuchâtel.** Tél. 25 12 55.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès
tél. 25 14 69

appartement modeste de 3 pièces

cuisine, W.-C. Loyer mensuel : Fr. 150.—.

LE LOCLE, Gentianes à louer tout de suite ou pour date à convenir

appartement de 2 pièces

confortable; bain - W.-C., balcon, TV coditel, etc. loyer 375 fr., tout compris.

Pour visiter : (039) 31 69 29
Gérance : (032) 22 50 24.

JOLI STUDIO

meublé, tout confort, à demoiselle, 325 fr. Louis-Favre 6,
Tél. 25 41 32.

A louer pour date à convenir, à la rue des Carrels,
appartement de 3 pièces
avec tout confort. Loyer 300 fr. + charges.
S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

avec tout confort et cuisine agencée. Loyer 225 fr. + charges.

Tél. (038) 24 67 41.

BEVAIX
A louer pour fin septembre, dans quartier tranquille,
bel appartement de 2 pièces mansardé
avec tout confort, cheminée de salon et cuisine agencée. Loyer 460 fr., charges comprises.
S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

GRISONS
Appartement 4-6 lits, dans chalet près de FLIMS.
Tél. (021) 22 23 44, heures de bureau.

VERBIER

chalet Saturnin, appartement tout confort, libre du 12 au 30 juin et dès le 16 août 1976.
Tél. (038) 25 54 53.

Etude Wavre, notaires
Tél. 25 10 63

LOUIS-FAVRE

A louer bel appartement de

2 chambres

cuisine, salle de bains W.-C., réduit. Tout confort. Libre le 1^{er} juillet 1976.

A louer pour date à convenir, à la rue Emer-de-Vattel,

appartement de 3 1/2 pièces

avec tout confort et vue. Possibilité d'assurer le service de conciergerie. Loyer après déduction du salaire, 345 fr., charges comprises.
Tél. (038) 24 67 41.

A louer, chemin des Grands-Pins 3, Neuchâtel,
3 pièces à Fr. 200.—
avec cuisine, W.-C., cave, chambre haute, galetas, une part de jardin. Libre dès le 1^{er} juillet 1976.

S'adresser à : **LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES** Bassin 16, Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 71.

GORGIER

A louer
2 appartements de 2 pièces
tout confort. Loyer Fr. 250.— et Fr. 300.— charges comprises.
S'adresser à Béroche S.A., 2025 Chez-le-Bart. Tél. 55 16 76 (interne 14).

DEMANDES À LOUER

CENTRE VILLE
On cherche à louer REZ de 80 à 120 m

Cherchez le message secret

En partant de la lettre pointée (.), on lit le message secret de l'Agent X 13 en montant ou en descendant, en allant vers la droite ou vers la gauche, mais jamais en lisant en oblique. Toutes les lettres sont utilisées pour le message, soit 64 lettres.

J A L O E U N Q
 E V E T D X I U
 L E C I O F O E
 A R N S P L L D
 L L A M A U S H
 I E L E I N B A
 I N A S P E I T
 A H C O R E D U

(Solution page 15)

Copyright FAN-L'EXPRESS

POUR VOS RÉPARATIONS ET CONSTRUCTIONS



ENTREPRISE DE CARRELAGE ET MAÇONNERIE
R. STOPPA
G. ZACCOMER

Dime 109, 2000 Neuchâtel
 Téléphone (038) 33 57 66
 Devis sans engagement

Cours d'allemand à Winterthur

La ville de Winterthur organise depuis 1935 pendant les vacances, soit du 5 juillet au 7 août 1976, des cours d'allemand bien fréquentés, pour étudiants et étudiantes des écoles moyennes et supérieures de langue étrangère, ayant 14 ans révolus.
 Ecologie : 930 fr à 1550 fr, y compris pension complète et excursions pour 3 à 5 semaines. Inscription 10 fr. Inscription jusqu'au 21 juin 1976.
 Pour prospectus et Informations, s'adresser au Secrétariat cours de vacances, Martin Hasenratz, Winterthurststrasse 11, 8405 Winterthur.

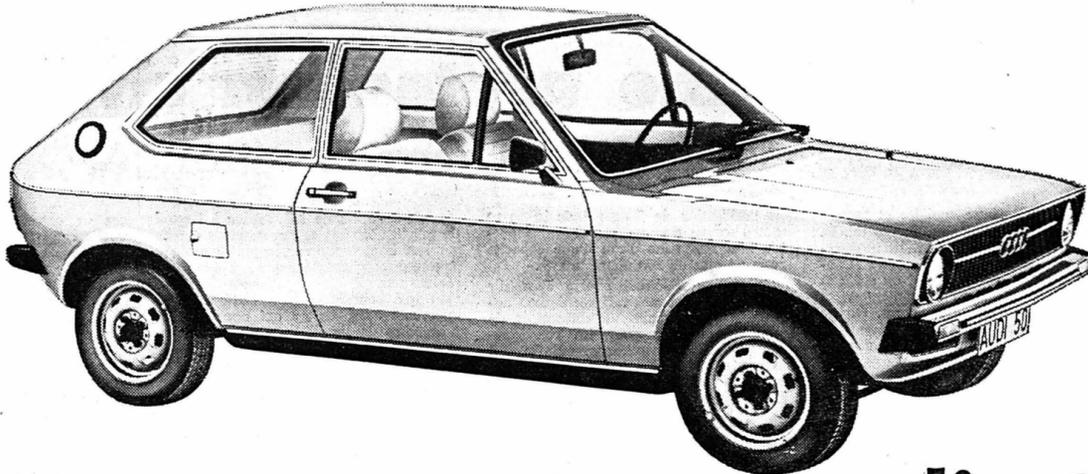
Bekunis
 contre la constipation et l'indigestion



Tisane, tisane instantanée, dragées et granulées

Effet ponctuel, doux et sûr

En vente dans les pharmacies et drogueries Greiter Distribution S.A., 9450 Alstatten



Action «feu vert» Audi 50

Feu vert pour la technique moderne, le grand confort, la sécurité supérieure et l'économie!

L'action «feu vert» Audi 50 roule maintenant chez tous les agents Audi en Suisse.

Chaque Audi 50 possède maintenant ce point vert sur sa vitre. Un point qui vous donne, à vous aussi, le feu vert.

Car vous pouvez vous rendre immédiatement chez votre agent Audi, muni du point vert de l'annonce. Chez Audi, une offre d'échange étonnante vous attend.

N'hésitez pas, profitez de cette offre dès aujourd'hui car le moment n'a jamais été aussi favorable que maintenant pour discuter l'échange de votre voiture actuelle contre une Audi 50 neuve.

Découpez ce point vert. Apportez-le à l'agent Audi le plus proche et demandez-lui ce qu'il vaut en échange de votre voiture.



INTERIEURS WINTERTHUR
 nouvelle prestation gratuite spéciale d'AMAG pour vos déplacements en Suisse (W/AMAG) à l'étranger avec votre Porsche (voir l'annonce) de votre agent!



5116 Schinznach-Bad
 Avec la garantie de 12 mois, kilométrage illimité.

Si le nombre des Audi s'est accru en 5 ans de 275% (250% de plus que la croissance de l'ensemble du parc automobile suisse), il doit bien y avoir quelques raisons à cela!

Audi 50: plus de sécurité active et passive.
 Train de sécurité moderne Audi. Traction avant. Système de freinage antidérapage. Habitacle de sécurité pour les passagers (avec zones d'absorption de chocs). Moteurs sobres, puissants et exempts de vibrations. Impôts de catégorie favorable (1,1 litre). Intervalles d'entretien: tous les 15000 km.

Audi 50: plus de confort et hayon arrière.
 Technique la plus moderne sur un petit espace. Confort de route optimal. Volume intérieur maximum. Sièges individuels repos s'adaptant à l'anatomie à l'avant. Hayon arrière et espace de chargement variable. Appuis-tête et ceintures automatiques de sécurité en série.

Il existe deux versions de l'Audi 50:
Audi 50 LS, 52 CV: de 0 à 100 km/h en 15,4 sec. Vitesse de pointe 144 km/h. Consommation: 7,6 l de normale seulement aux 100 km (DIN).
Audi 50 GL, 60 CV: de 0 à 100 km/h en 13,5 sec. Vitesse de pointe 152 km/h. Consommation seulement 7,3 l de super aux 100 km (DIN).

COUPON

Envoyez-m'envoyer la grande documentation en couleur Audi 50.
 Prénom: _____
 Nom: _____
 Rue: _____
 NPA/Lieu: _____
 Prière de découper et d'envoyer à AMAG, 5116 Schinznach-Bad

VOS VACANCES

26 juin - 3 juillet	Val d'Aoste: voyage pédestre	520.—
5 - 8 juillet	Cols des Grisons - Silvretta	380.—
10 - 12 juillet	Vosges - Alsace	260.—
10 - 14 juillet	Croisière sur le Pô	560.—
10 - 17 juillet	Grand tour de Bretagne	815.—
11 - 19 juillet	Danemark - Copenhague	dès 1090.—
12 - 18 juillet	Prague - Vienne - Munich	795.—
17 - 18 juillet	Stresa - Iles Borromées	190.—
18 - 20 juillet	Croisière sur le Rhône	360.—
19 - 23 juillet	Grisons - Dolomites - Tyrol	490.—
19 - 25 juillet	Poitou - Bordelais - Auvergne	695.—
19 - 29 juillet	Pays de Galles - Angleterre	1180.—
24 - 26 juillet	Lorraine - Champagne	275.—
26 - 29 juillet	Croisière sur le Danube	395.—
26 - 31 juillet	Vaucluse - Camargue - Ardèche	595.—
26 - 31 juillet	Ile de Jersey - Normandie	640.—
31 juillet - 1 août	Grisons - Via Mala - Gothard	165.—
31 juillet - 8 août	Danemark - Copenhague	dès 1090.—

VOYAGES Neuchâtel, St-Honoré 2 (025 82 82)
WITTWER Couvet, St-Gervais 1 (063 27 37)

Le nouveau «Service vacances» de la Banque Populaire Suisse

Comment réussir vos vacances avec

- Prospectus «Vacances 76»**
 vous donne de nombreux renseignements et conseils sur les principaux pays touristiques du Sud et du Nord. Prenez la peine de le consulter avant votre départ, et surtout n'oubliez pas: autre pays - autres mœurs. (Cette brochure vous sera remise gratuitement à nos guichets).
- Change**
 vous permet de bénéficier d'un cours avantageux pour vos achats de devises et vous offrira ses services pour vous faciliter le transfert de ces devises dans le pays que vous allez visiter.
- Chèque de voyage**
 est un moyen de paiement international très apprécié. Il présente un énorme avantage: en cas de perte ou de vol, les chèques vous seront remplacés, en règle générale, dans les 24 heures. Demandez le Swiss Bankers Travellers Cheque ou, pour certains pays, le chèque de voyage Amexco.
- Trésor**
 est un lieu sûr. Pour une modique somme et pour la durée que vous jugerez nécessaire, nous tenons à votre disposition dans notre chambre forte, des compartiments de coffre-fort. Profitez de cette occasion pour mettre, au moins durant votre absence, vos objets de valeur à l'abri du vol et de l'incendie.

La Banque Populaire Suisse est toujours à votre service, même lorsque vous êtes en vacances.

BANQUE POPULAIRE SUISSE

Machines à laver

linge et vaisselle, automatiques, sacrificées.
 Grand choix de marques réputées. Légers défauts d'email, avec rabais jusqu'à 50%.
 Livraison de nos stocks, pose et garantie gratuites.
 Grandes facilités de paiement.
 Pas d'acompte à la livraison.
 Réparations toutes marques.



Succursale de Neuchâtel (038) 25 82 33

BUREAU CENTRAL LAUSANNE
 rue du tunnel 3
 bureau-expo: (021) 23 52 28
 le soir: (021) 91 64 92.

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

Prêts sans caution Procrédit

Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à l'employeur, règle, etc.

Je désire Fr. _____
 Nom: _____ Prénom: _____
 Rue: _____ No: _____
 NP/Lieu: _____

A retourner aujourd'hui à:
Banque Procrédit
 2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
 Tél. 038 - 24 63 63
 920'000 prêts versés à ce jour

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 c. le mot (minimum dix mots)
 à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

DEMANDES D'EMPLOIS

ETUDIANT, permis de conduire A, cherche travail période 11 juillet - 21 août. Adresser offres écrites à SO 1365 au bureau du journal.

JEUNE HOMME, 35 ANS, libre immédiatement, connaissant parfaitement tous les problèmes concernant l'administration en général (vente, achats, facturation, comptabilité, salaires etc.) et ayant de bonnes notions d'allemand, un peu d'anglais et d'italien, possédant aussi des aptitudes en mécanique, cuisine, grènerie, cherche changement de situation et désire travailler dans commerce - garage - restaurant - hôtellerie, pour le patron dans son travail; l'horaire n'importe pas. Veuillez adresser offres écrites à EB 1372 au bureau du journal, pour que nous puissions en discuter plus amplement.

JEUNE FILLE 27 ANS, excellente présentation, formation universitaire, expérience dans l'enseignement, langue maternelle allemande, parlant et écrivant français et anglais, connaissances d'italien, cherche emploi complet ou partiel dans écoles, hôtels, etc., en Suisse romande. Adresser offres écrites à CZ 1370 au bureau du journal.

DAME parlant français, allemand et anglais cherche occupation 2-3 jours par semaine. Téléphone 42 17 71.

DEMOISELLE ayant travaillé 7 ans dans la décoration artistique cherche travail dans ce genre. Adresser offres écrites à FA 1338 au bureau du journal.

DIVERS

QUELLES FAMILLES accueilleraient étudiants (tes) du 12 au 31 juillet? Prix: 22 fr. par jour. Tél. 24 77 60.

A VENDRE

TÉLÉVISION noir-blanc, grand écran. Tél. (038) 33 17 29.

UNE CHAMBRE À COUCHER complète, en très bon état. Tél. 25 40 50 (pendant les heures de bureau).

4 JANTES avec pneus Cavalino radiaux 185 x 13. Jantes d'origine Ford, utilisées 1 mois. Tél. 25 81 98.

TENTE 5 PLACES jamais utilisée; remorque pour vélo; perceuse avec accessoires. Tél. 42 34 93, heures des repas.

MONO-PENDEX (dossiers suspendus Bigla): au plus offrant, 100 dossiers (en partie usagés), et 2 boîtes à documents. Tél. 33 54 76.

FRIGO 140 litres, état de neuf, faute d'emploi, 180 fr. Tél. 24 19 69.

MAGNIFIQUE RHUBARBE 90 c. le kg. Tél. 42 33 09.

DEMANDES A ACHETER

POUR CHALET, régulateur à poids, table ronde ou ovale avec pied central. Adresser offres écrites à FC 1373 au bureau du journal.

BOTTES d'équitation pour enfant, grandeur 34-35, ainsi que bombe. Tél. 24 03 24.

POUPÉES, POUPONS, JOUETS, même miniatures, pour créer musée. Avant 1930. Aussi têtes et corps seuls. Tél. (038) 23 86 07, déplacements partout.

A LOUER

AU CENTRE, chambre indépendante meublée, douche, 180 fr. tout compris. Tél. 25 27 02.

GRAND 2 PIÈCES, rue des Parcs, 380 fr., charges comprises. Tél. 47 16 33, heures bureau.

IMMÉDIATEMENT, chambre indépendante; conviendrait éventuellement comme pied-à-terre. Chauffage central, eau chaude. Loyer 120 fr. Tél. (038) 25 15 90.

PORTES-ROUGES dès le 1^{er} août, appartement ensoleillé, 3 pièces, confort, 415 fr. tout compris. Tél. 25 81 62.

NEUCHÂTEL, appartement 3 pièces, tout confort, libre immédiatement ou date à convenir. Loyer 470 fr. + charges. Tél. 41 25 06, le soir.

A BOUDRY, POUR OCTOBRE, 2 1/2 pièces très bien meublées; grande cuisine avec coin à manger; balcon, baignoire, cave et place de parc. Tranquille et ensoleillé, 520 fr., charges comprises. Tél. (022) 48 42 86, dès 21 heures, ou adresser offres écrites à AX 1368 au bureau du journal.

AU CENTRE, chambre indépendante meublée, cuisine, salle de bains, à demoiselle. Tél. 24 12 12.

COLOMBIER, AOÛT, 3 1/2 pièces moderne, 342 fr. + chauffage. Tél. (038) 57 11 61.

AU CENTRE, pour couple, meublée, 1 chambre, cuisine, douche. Tél. 25 16 89.

A REMETTRE, DÉBUT JUILLET, 2 pièces, confort, 248 fr. + charges. Bourgogne 80. Tél. 31 68 92.

CHAMBRE MEUBLÉE indépendante, à demoiselle, quartier de l'université, 100 fr. Tél. 24 34 40.

APARTEMENT 2 PIÈCES, confort, Port-Rouland 18. Tél. 24 61 23, dès 18 heures.

APARTEMENT 2 PIÈCES, confort, près du centre, pour le 15 juillet ou à convenir. Tél. 25 82 10, soir.

STUDIO MEUBLÉ, cuisinette, douche, libre dès 1^{er} juillet, Fahys 13, 250 fr. charges comprises. Tél. 24 11 33 - 45 12 32.

APARTEMENT 2 PIÈCES, cheminée, tout confort, plein centre; libre début août; rue de la Collégiale 10. Tél. 25 05 81, heures des repas.

Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!

La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!

Automobilistes: Aarau Paradis des enfants. Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.-.

Samedi 19 juin

Pfister Meubles SUHR Vente directe

Heures de départ: Lunch gratuit

Le Locle,	Place du Marché	8 h 15
Chaux-de-Fonds, Gare		8 h 30
Neuchâtel, Terreaux 7		9 h 00

Fiancés, amateurs de beaux meubles: Réservez à temps vos places!

Neuchâtel, Terreaux 7 Renseignements: 038 - 25 79 14

LA CHAUX-DE-FONDS

Pourquoi une protection civile?

Une première vision sur un monde «étrange»

Imaginez un centre scolaire et tout le petit monde qui gravite autour de lui. Et puis gagnez l'étage inférieur. Et plongez-vous brusquement dans un monde étrange où ne règne nulle activité, où seule la lumière blafarde des plafonniers vient rompre la monotonie du ciment. On ne peut alors concevoir ce vaste réseau de salles en proie à une agitation fébrile. Pour un peu, on s'avancerait sur la pointe des pieds, dans la crainte de troubler le silence, un silence oppressant, voulu par les hommes, pour que demain, plus tard, jamais sans doute, d'autres hommes, d'autres événements ne puissent interrompre le cours de la vie.

Etrange impression vraiment que cette première prise de contact avec le nouveau poste de commandement de la protection civile enfoui sous le béton et plus de trois mètres de bonne terre. Cette première était réservée à l'assemblée générale de l'Association des chefs locaux de la protection civile (PC), samedi matin, à La Chaux-de-Fonds. Des représentants venus de tout le canton et qui après leurs assises ont gagné les sous-sols du nouveau centre multilatéral Numa-Droz pour une visite fort instructive, commentée par M. Jean-Pierre Fasnacht.

DEUX SECTEURS
Rappelons brièvement que la Métropole horlogère est divisée en deux secteurs. La partie est de la cité vient donc d'être dotée de son poste de commandement, qui comprend également des locaux d'attente et un dépôt de matériel. Les études remontent à 1972. Puis, en avril 1973, le Conseil général était saisi d'un rapport de l'autorité. En août, le feu vert était donné par l'autorité cantonale. Et en 1974, le gros œuvre était terminé.

La conjoncture n'étant guère alors favorable à la construction, et la Confédération manquant de liquidités, il fut provisoirement mis en suspens la suite des travaux. Mais tout repartit dès l'automne 1975, pour s'achever aujourd'hui, bien que quelques points de détail restent encore à régler. L'inauguration officielle se fera donc sous peu.

Ce poste de commandement, inséré dans le contexte du centre Numa-Droz, mesure plus de 100 m de long sur 18 de large. Il a une surface de 1800 m² et un volume de 4000 mètres cubes. Il a néces-

sité l'utilisation de 3000 m³ de béton et de 200 tonnes d'armatures. Enfin, il possède huit réservoirs d'eau d'une capacité totale de plus de 300 mètres cubes.

Ce PC opérationnel pourra accueillir plus de 200 personnes. Il est équipé notamment d'une cuisine, de réfectoires, de multiples bureaux pour les renseignements, les transmissions. Enfin, il s'ouvre sur un abri public pour 1200 personnes environ, abri utilisé pour l'heure au parcage de voitures.

AU MUSÉE D'HORLOGERIE
Mais cette réunion des chefs locaux de la protection civile du canton s'était tout d'abord ouverte au Musée international d'horlogerie, avec à l'ordre du jour la partie administrative. A cette matinée présidée par M. André Furrer, de Marin, on relevait la présence de MM. Laubscher, chef cantonal de la protection civile, Burri, chef cantonal de l'instruction, Jean Guinand, président cantonal des instructeurs, Cuendet et Morsier, représentants « des associations vaudoises et genevoises ».

Au chapitre des nominations, le comité se présente ainsi: président, M. Furrer; vice-président, M. Isenschmidt, d'Auvier, caissier, Me Jean-Pierre Fasnacht de La Chaux-de-Fonds; assesseur, M. Willy Zwahlen, de Saint-Blaise.

Plusieurs démissions sont intervenues au cours de l'exercice écoulé. Celle tout d'abord du chef local de Neuchâtel, M. Germanier, dont le poste va être mis au concours par la commune, de M. Georges Vouga, de Cortaillod, qui sera remplacé par M. Francis Siegrist, de M. Willy Baumann, de Corcelles, dont le remplacement est assuré par M. Jean-Claude Sermet, et enfin de M. Aimé Jaquet (qui assurait l'intérim à Fontainemelon) et qui aura M. Roger Guenat comme successeur.

L'association tenait auparavant deux assemblées, l'une au printemps et la seconde en automne. Il a été décidé de supprimer cette dernière. Dans son rapport de gestion, M. Furrer a souligné les grandes étapes de l'exercice qui fut avant tout marqué sur le plan administratif par les travaux de planification générale de la protection civile. On sait qu'il a été établi, sur le plan suisse, un schéma type. Qu'il s'agissait d'adapter à chaque canton, à chaque commune, à

chaque situation de fait. Grâce à l'appui de l'Office fédéral et des rapports établis par son homologue sur le plan cantonal, il a été possible de mener à bien ces réalisations. Il fut également émis le vœu que semblable planification puisse intervenir aussi en ce qui concerne les problèmes de financement des constructions prévues jusqu'en 1990.

D'IMPORTANTES INTERVENTIONS
Au cours de l'assemblée, parmi les interventions importantes, on relèvera celle de M. Marendaz, de La Chaux-de-Fonds, qui souhaitait savoir ce qu'il en adviendrait de l'engagement du matériel et des hommes de la protection civile en

cas de catastrophe. Différents contacts ont été pris, et le problème qui est à l'étude, sera résolu prochainement. Quant à M. Vacher, de Cressier, il a soulevé le problème des petites communes, sur le plan financier, pour procéder à l'édification de postes de commandement. Là aussi, il fut répondu que cette suggestion faisait également l'objet d'une enquête plus approfondie. Et qui pourrait aboutir, dans certains cas, à la mise sur pied de « régions ». Nous aurons donc l'occasion d'en reparler.

MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE

Après une visite, les participants se sont retrouvés au centre Numa-Droz, où ils furent reçus tout d'abord par M. Claude Robert, conseiller communal, puis par M. Rémy Schlaeppy, conseiller d'Etat, qui tous deux ont souligné l'importance de la protection civile, son rôle et ses objectifs. Nous y reviendrons, certaines déclarations méritant un développement.

Ph. N.

Nouvelle alerte aux entrepôts Hertig

(c) Dans la matinée de vendredi, un incendie ravageait un entrepôt de la maison Hertig vins, rue Jacob-Brandt, à La Chaux-de-Fonds. Les dégâts se sont élevés à plus de 150.000 francs.

Une enquête devait conclure à une imprudence. Samedi vers 4 h 15, un habitant du quartier des Crêts qui s'était levé, devait constater qu'une importante fumée se dégageait des restes du bâtiment. Prévenus, les premiers secours de la ville se sont rendus sur les lieux. Au total: quatre hommes et le camion tonne-pompe. La lance d'attaque rapide, mise en place, a permis de circonscire un petit foyer qui s'était développé dans le stock de pneus encore entreposé. Le capitaine Kohler s'est également rendu sur place. Il n'y pas de dégâts.

Auto sur le toit

Samedi, vers 2 h 25, M. A. C., du Noirmont (BE), circulait de La Chaux-de-Fonds vers la Vue-des-Alpes; en montant le Raymond, à la hauteur de la station d'essence, il a perdu la maîtrise de son véhicule, qui quitta la route après avoir heurté une balise. Le véhicule se renversa ensuite sur le toit. Permis saisi.

Tôles froissées

Samedi, vers 5 h, M. R. D., de Grandson, circulait sur la rue de l'Hôtel-de-ville. En effectuant un « tourné sur route », son auto entra en collision avec celle conduite par Mme A. M., de Brüttelen (BE). Dégâts.

Départ prématuré

Samedi vers 21 h 40, à la hauteur du signal « Cédez le passage » de la rue Bel-Air, à La Chaux-de-Fonds, l'auto conduite par M. P. B., domicilié en ville, a coupé la route à celle pilotée par M. M. N. Dégâts.

Auto contre trottoir

Dans la nuit de samedi à dimanche, M. A. P., de La Chaux-de-Fonds, qui circulait ruelle Neuve, a perdu, probablement à la suite d'une inattention la maîtrise de son véhicule qui a heurté un trottoir. Dégâts. Le permis du conducteur a été saisi.



Lors de l'assemblée, le conseiller d'Etat Rémy Schlaeppy a relevé l'importance de la protection civile. (Avispress - M.-A. Robert)

LE LOCLE

Le législatif va siéger

De notre correspondant :

A peine les autorités locales viennent-elles d'être mises en place qu'une nouvelle séance du Conseil général du Locle a été convoquée. Elle se tiendra le 25 juin et comportera plusieurs points importants. Le législatif devra tout d'abord se prononcer sur un rapport du Conseil communal à l'appui de l'adhésion de la commune à l'association Centre-Jura.

Il examinera ensuite toute une série de rapport à l'appui, tout d'abord d'une garantie financière en faveur d'une nouvelle entreprise; puis, concernant l'octroi d'une subvention annuelle à la société anonyme hôtel des Trois-Rois; à l'appui de la création d'un poste de conservateur du Musée d'horlogerie; concernant une vente de terrain à la Côte-des-Abattes.

Enfin, la soirée s'achèvera avec plusieurs demandes de crédits: pour l'aménagement d'un nouveau terrain de football au communal; pour l'achat d'une remorque équipée pour le curage des

canalisations et le lavage à haute pression; pour la modernisation de l'installation d'ozonation d'eau aux services industriels; pour la remise en service de la station de captage d'eau des Abattes.

Cas de rage au Locle

(c) La commune du Locle, à son tour, vient d'enregistrer un cas de rage. Au milieu de la semaine dernière, un agriculteur avisait la police locale que le cadavre d'un renard avait été trouvé dans un pâturage, aux Roches-Voumard. Les analyses se révéleront positives. Plus que jamais, donc, chacun est invité à redoubler de prudence et à signaler tout cas suspect!

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINEMAS
Corso: 20 h 30, « Un sac de billes » (12 ans).
Eden: 18 h 30, « Les avalanches » (20 ans); 20 h 30, « A nous les petites Anglaises » (12 ans, prolongations).
Plaza: 20 h 30, « Les bidasses s'en vont en guerre » (7 ans).
Scala: 20 h 45, « Capone » (18 ans).
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: 84, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo: 21 h 30 à 4 h.
La Boule d'or: 21 h 30 à 4 h.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Henry, 68, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.
DIVERS
Bureau consommateurs-informations: de 14 h à 17 h, Grenier 22, tél. 23 37 09.
« Les Chatons »: secrétariat permanent, Abraham-Robert 19, tél. 23 56 51 ou 22 45 04.

EXPOSITION.

— Château des Monts: automates et montres; les collections M. et Ed.-M. Sandoz (10 à 12 h et 14 à 17 h).
Pharmacie de service: Coopérative, Pont 6; dès 21 h, tél. 117.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, téléphone 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent: rétrospective d'André Montandon.
LA CHAUX-DU-MILIEU
La ferme du Grand-Cachot-de-Vent: rétrospective Aimé Montandon.



OPTIQUE.
MARTIN LUTHER
MAÎTRE OPTICIEN
Maison fondée en 1852
11 rue de la Poste
2001 NEUCHÂTEL
Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste
Téléphone 25 13 67

L'annonce reflet vivant du marché

Le Locle
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: 5, Henry-Grandjean, téléphone (039) 31 22 43.

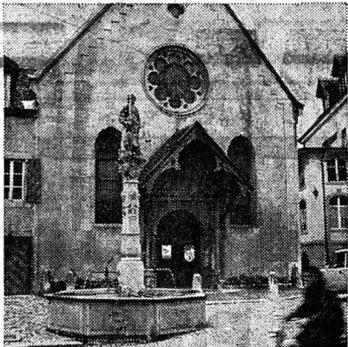
Celestino Merluzzo est en route pour vous.



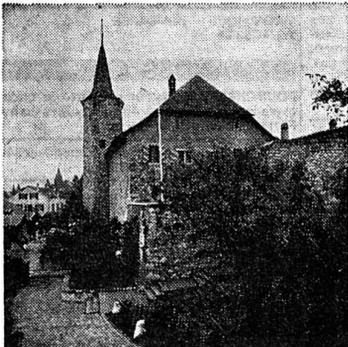
Oui, il aime son travail. Depuis 10 ans, jour après jour il sillonne les routes avec la Bière Muller.



Sa journée de travail commence à 7 heures. Tandis que le camion est chargé, Celestino reçoit les bulletins de livraison.



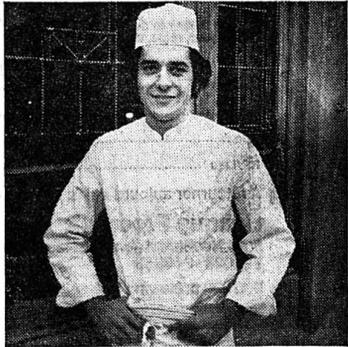
Sa tournée commence: c'est la route de La Béroche. Elle compte de nombreuses curiosités.



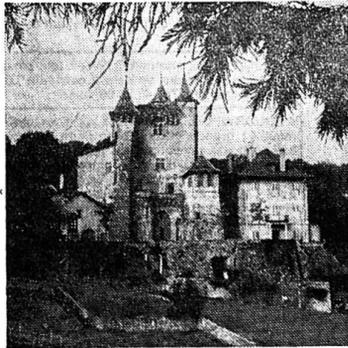
Lorsque la tour du Château de Boudry pointe à l'horizon, Celestino a déjà approvisionné 10 établissements.



Cela donne de l'appétit. Il est temps de diner. « Ici, la cuisine est excellente et la patronne charmante ».



Les chefs de cuisine du pays de Neuchâtel préparent des spécialités succulentes. Et partout on trouve de la bonne Bière Muller bien fraîche.



Le Château de Vaumarcus vaudrait une visite plus approfondie. Mais 8 clients veulent encore être servis.



Retour à la brasserie. La journée est terminée. C'est le moment de boire une Bière Muller avec les copains.



Bière Muller. Quelle bière! Bonne et fraîche, elle est de Neuchâtel.

La bière suisse est bonne.



Bière Muller

La bière de Neuchâtel. Votre bière.

Voilà encore une auto avec



Austin Allegro 2

La célèbre Austin Allegro existe désormais en version 3 portes. C'est une véritable et solide 5 places. A même d'englober 1,5 m³ de marchandises lorsque la banquette arrière est rabattue. Et est animée par le moteur Austin 1,3 litres longuement éprouvé. 2 portes Fr. 11 000.-, 4 portes dès Fr. 11 500.-, 3 portes fr. **12 200.-**

Importateurs British Leyland Switzerland SA, Herostrasse 7, 8048 Zurich



JEUDI 17 JUIN
FÊTE-DIEU
AU LCETSCHENTAL
avec retour par le Valais
Dép. 7 h Fr. 43.50 (AVS: Fr. 36.-)
Renseignements et inscriptions
AUTOCARS FISCHER
MARIN - NEUCHÂTEL Tél. 33 25 21

HUILE DE CHAUFFAGE

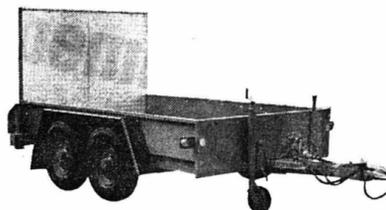
Il est encore temps de remplir votre citerne avant les vacances!



COMBE-VARIN SA
Neuchâtel - Tél. 31 14 45

inventaire:

outillage **MACHINES** matériel agricole
MEUBLES
citernes animaux
CAMPING BAGAGES



Les remorques SENSÀ répondent à tous les types de transports économiques, entre 100 et 6000 kg. Fabrication suisse garantie depuis plus de 30 ans.
Exposition permanente

ZIBINDIEN
Fabrique de remorques
1725 Poiseux 037/311246

Bon: pour une documentation sans engagement. Nom: Adresse/No postal.

Viande fraîche en libre-service: un choix sûr!

**La qualité
à prix MIGROS**

Migros, qui est aujourd'hui la plus grande boucherie du pays, fut le précurseur des méthodes de vente modernes et loyales dans le domaine de la boucherie en Suisse. Elle fut la première à pratiquer la vente de la viande désossée dans des supermarchés, à des prix très avantageux et, par la création de rayons de boucherie en libre-service, elle montra la voie à suivre dans le futur.

De nos jours, la viande fraîche est entreposée dans des chambres froides, spécialement aménagées, et désossée dans les propres centrales de boucherie ultra-modernes de Migros. Elle est ensuite découpée «sur mesure», en morceaux prêts à cuire, conditionnée de façon hygiénique

et vendue par les magasins Migros dans les délais prescrits (Migros-data!).

Les sept avantages de la viande fraîche «sur mesure»:

- Le libre-service permet de choisir en toute tranquillité.
- Gain de temps, pas d'attente prolongée à l'étal.
- Possibilité d'adapter les achats à son budget.
- Qualité — aucune différence de qualité entre la vente en libre-service et la vente à l'étal.
- Conservation — date de conditionnement et date limite de vente imprimées lisiblement sur l'étiquette Migros-data.
- Les sévères dispositions légales sont parfaitement respectées par la vente de viande en libre-service (chambres froides, chaînes frigorifiques, délais de vente).
- Des conditions d'hygiène optimales sont observées lors du stockage, de la préparation et du conditionnement de la viande dans des locaux climatisés à basse température.

En cas d'insatisfaction:



La viande fraîche avec
«garantie de remboursement»

de la **MIGROS**, évidemment!

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

122^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL - DE - TRAVERS

COUVET

Les retraités en course

(c) Respectant la coutume établie, les retraités de l'usine Dubied ont eu jeudi leur « course ». Partant de Couvet, à bord de trois cars, occupés par plus de 120 participants impatientes comme des jeunes écoliers de voir en commun d'autres horizons, les aînés ont visité la Vallée-de-Joux, s'arrêtant au Marchairuz, puis gagnant Nyon où le repas était servi. Ils ont regagné en début de soirée, au regret de ceux qui voulaient prolonger la sortie, le bercail villageois.

Une aimable sérénade

(c) Les pensionnaires du home et les malades de l'hôpital de Couvet ont apprécié le concert joué par la fanfare « L'Helvetia », dans la soirée de mercredi. Interprétant plusieurs pièces de leur répertoire, les musiciens se sont produits devant les fenêtres de ces établissements avant de défiler dans les rues du village.

LES BAYARDS

Course des aînés

(c) Avec toujours le même soin, le groupe des paysannes avait, cette année encore, organisé la promenade des aînés. Par La Brévine, les Ponts-de-Martel, La Sagne, la Vue-des-Alpes et le Val-de-Ruz, deux autocars les ont transportés en musique jusqu'à Chauxmont, but de l'excursion. Le retour se fit par le bord du lac, Bôle et le Val-de-Travers jusqu'au Cernil où les attendaient un repas succulent agrémenté de chants et de productions diverses.

NOIRAIGUE

Oeuvre d'art

(sp) Le sculpteur et artiste-peintre Léon Perrin, originaire de Noiraigue, a offert une belle toile pour décorer la salle du Conseil général.

«La Concorde» à la Fête cantonale

De notre correspondant :

(sp) Avant de se mettre en vacances jusqu'au 2 septembre, la société de chant « La Concorde », de Fleurier, s'est rendue au home pour personnes âgées de Buttes où elle a interprété huit chansons de son répertoire sous la direction de M. Frédy Juvet ; elle a été remerciée, au nom des pensionnaires et du personnel, par Mme Suzanne Juvet-Favre. Puis « La Concorde » a tenu une séance administrative dans son local de la Place-d'Armes, à Fleurier, notamment pour fixer le programme de ces prochains mois.

Le 23 octobre, elle chantera au temple fleurisien à l'occasion du 100^e anniversaire de l'Union gymnastique du Val-de-Travers (UGVT) ; le 13 novembre, elle organisera sa soirée dite familiale ; le 14 mai 1977, elle offrira au public son concert de printemps, et les 11 et 12 juin, elle participera à la fête cantonale de Pesieux. Pour ce faire, elle a choisi

de concourir en 3^e division, catégorie D, c'est-à-dire avec classement pour l'exécution du chœur imposé et sans classement pour la lecture à vue ; dès la reprise de septembre prochain, les trois chœurs retenus par la commission de musique de la Société cantonale des chanteurs neuchâtelois seront étudiés en parallèle, mais un seul d'entre eux sera tiré au sort, trois mois avant la fête de Pesieux, pour être exécuté devant le jury. Parmi les projets à l'étude figurent un concert « extra muros » quinze jours ou trois semaines avant le concert annuel donné à Fleurier, ainsi qu'une course de deux jours dont s'occupe un triumvirat composé de MM. Jean Schneider, Michel Stauffer et Gérard Hiltbrand. Au terme de la séance, le directeur a remercié comité et chanteurs de leur active participation à la vie de la société et leur a souhaité un excellent été durant lequel il souhaiterait laisser tomber la cravate brun clair dont le chœur d'hommes de Fleurier vient de doter ses membres...

Sport scolaire : les garçons en finale

(c) Grande joie dans le camp des garçons de l'équipe du Val-de-Travers, dirigée par M. Eric Bastardoz, lors de la finale cantonale à La Chaux-de-Fonds. En effet, avec 1148 points contre 1110 à Cescole et 853 points à l'équipe Chaux-de-Fonnière, les jeunes Valloniens ont brillamment enlevé leurs qualifications pour la finale suisse de Saint-Gall, fixée le 28 juin. Au classement individuel, on note la victoire de Jacques Blanchin, qui avec 242 points, est entement au-dessus du lot des concurrents. Les autres valloniens sont classés comme suit : 5^e Serge Domenico 196 pts ; 6^e Roger Schlegel 189 ; 7^e Dominique Fivaz (187) ; 11^e Denis Robert (159) ; 15. Scapuso Maurice (145) et 16^e Franco Galata (140).

Les filles n'ont, par contre, pas obtenu leurs billets pour la finale n'obtenant que le 3^e rang (833 derrière Cescole (1123) et La Chaux-de-Fonds (905).

Pour la poule de qualification à l'écolier romand le plus rapide, les Val-

loniers ont été moins heureux que l'an passé, en ne qualifiant finalement que trois filles : Tiziana Pressello, gagnante nette de la finale des filles (1963) sur 100 m. en 13"8, alors qu'Arlette Petitpierre, 12"0, (1964) s'est qualifiée en prenant la deuxième place du 80 m. ainsi que Nicole Calame (1965) deuxième de sa catégorie en 12"2. Ces trois jeunes filles iront donc à la finale romande (télévisée) du 20 juin à Sion.

BOVERESSE

Au Conseil général

(c) C'est jeudi que siégera le Conseil général de Boveresse pour élire son bureau, les membres du Conseil communal et des différentes commissions.

LES VERRIÈRES

Les nouvelles autorités communales

Lors de sa première assemblée présidée par M. Willy Dumont, le Conseil général des Verrières a désigné les commissions suivantes : commission scolaire : M. Jean Egger, Mme Denise Fahrni, MM. Marcel Gogniat, Gilbert Hirschi, Albert Landry, Maurice Magnin, Pierre-André Martin, Mme Liliane Moret et MM. Louis-Albert, Piaget fils, Jean-Pierre Ray, Gilbert Rey ; délégué à la commission du collège régional : M. Louis-Albert Piaget fils.

Commission du feu : MM. Jean-Maurice Evard, Jean Fahrni, Jean Haldi, Roger Perrenoud, Pierre Roulin ; commission d'agriculture : MM. Ernest Aellen, André Andrey, Jean-Louis Barbezat, François Benoit, Jean Egli, Jean-Pierre Leuba, Fritz Zurbuchen, père ; commission de salubrité publique : M. J.-P. Ray, directeur de police et MM. Jean Egger, Claude Fatton, Denis Poncioni, Jacques Schimidt.

Commission des naturalisations et des agrégations : MM. André Andrey, Walter Egger, Michel Moret, Roger Perrenoud, Margrit Reardon ; Conseil de la Fondation Sully Lambert : MM. André Andrey, Laurent Delbrouck, Willy Dumont, Marcel Gogniat, Ingeborg Gysin, Henri Knus, Jean-Claude Knutti, Fred Lambelet ; Mme Micheline Landry et MM. Eric Maire, Raymond Schlaepfer.

LE CONSEIL COMMUNAL

L'autorité exécutive s'est constituée de la façon suivante : présidence : Mme Micheline Landry ; vice-présidence : M. Jean-Pierre Ray ; secrétaire : M. Gilbert Hirschi ; finances : Mme Micheline Landry ; police : MM. Jean-Pierre Ray ; travaux publics : Gilbert Hirschi ; domaines et bâtiment : Raymond Schlaepfer ; services industriels : Jean-Pierre Ray ; services sociaux : Raymond Schlaepfer ; forêts : Paul Wieland.

A relever encore ces nominations : commission de taxation : Mme Micheline Landry et M. Raymond Schlaepfer ; commission forestière : MM. Paul Wieland, Jean-Pierre Ray et Gilbert Hirschi ; AFN : M. Paul Wieland ; projets d'hôtels : M. Raymond Schlaepfer ; culture des champs : M. Paul Wieland ; surveillance des fondations de prévoyance : M. Jean-Pierre Ray ; délégué aux affaires scolaires : M. Gilbert Hirschi ; délégué au SAF de la montagne de Buttes : M. Paul Wieland.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : « La sanction ». Môtiers, Musée Rousseau : ouvert. Fleurier, le Rancho : bar-dancing, ouvert jusqu'à 2 heures. Médecin, dentiste et pharmacien : habituels. Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28. Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25. Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81. Sage-femme : tél. 63 17 27. Fleurier infirmière-visitante : téléphone 61 38 48. Fleurier, matériel des samaritains en prêt : tél. 61 13 24 ou 61 38 50. Service d'aide familiale : tél. 61 23 74. « SOS » alcoolisme : tél. 53 37 20 ou (039) 23 79 87. Tournoi interprofessionnel aux Sugits : 18 h 45, SIC - Tornos II ; 19 h 45, Ebauches - Hamel ; 20 h 45, Tornos I - Bâtiment. Les Verrières, bureau de renseignements : Banque cantonale. Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou No 118. Police cantonale : Môtiers, tél. 61 14 23 ; Fleurier, tél. 61 10 21.

AVIS TARDIFS

S'est envolée samedi vers 17 h de Fleurier, une

Perruche verte

Tél. (038) 61 17 32.

AVIS DIVERS

Pompes funèbres du Val-de-Travers **GRANDJEAN** Cercueils - Transports Toutes formalités

COUVET ☎ 63 23 42
NON-RÉPONSE ☎ 63 25 65
FLEURIER ☎ 61 15 47

Chronique du Val-de-Ruz

Le législatif de Chézard a siégé

De notre correspondant :

Les nouvelles autorités de Chézard-Saint-Martin, ont siégé pour la première fois. Cette séance avait tout pour but de procéder aux nominations. Au début, le président de commune sortant se fit un plaisir de saluer chacun puis fit remarquer que le titre de conseiller général est peu de chose à côté de la fonction et c'est à la manière dont elle est remplie que les élus sont jugés et appréciés. Il présida, ensuite la séance pour l'élection du nouveau bureau qui est composé de la manière suivante : Pour le conseil général : président : M. François Challandes ; vice-président : M. Chs Veuve ; secrétaire : M. J.-P. Bonjour ; vice-secrétaire : M. Raymond Chanel ; questeur : M. G.-A. Debély et Mme Chassot.

Dès ce moment, la séance a continué sous la « baguette » du nouveau président. Pour le nouveau Conseil communal, deux anciens furent réélus, il s'agit de MM. Raymond Gentil et Alfred Guye. Trois nouveaux candidats furent choisis en la personne de MM. René Debrot, Marcel Veuve et René von Gunten. Vint alors la constitution des diverses commissions ; commission scolaire : Mmes M. Blandenier, Y. Hoffmann, M.

Challandes, M. Pépin, A. Cucho et MM. de Martini, Megert, Flottirin, Lorimier et A. Guye ; commission budget et comptes : MM. Berthoud, Chanel, Debély, Maurer, de Martini, Mosset et Neidhart ; commission d'urbanisme : MM. J. Blandenier, Chs Veuve, Debély, Challandes, Haeblerli, Plancherel et Siegethaler ; commission pour l'hôpital de Landeyeux : MM. Alfred Guye, Pierre Blandenier, (suppléant M. Denis Robert) ; délégués au conseil intercommunal du collège de la Fontenelle : MM. René Debrot et G. Huguénin ; délégués à l'Association pour épurations des eaux usées : MM. von Gunten et G. Sandoz ; commission des œuvres sociales : Mmes F. Sandoz, A. Sandoz et E. Zahler ; commission fête du 1^{er} Août : Mme M. Robert, MM. Gentil et Guye.

Après la séance, le nouveau Conseil communal s'est immédiatement réuni. Les tâches ont été réparties de la façon suivante : président : M. Alfred Guye (finances et œuvres sociales) ; vice-président, M. Raymond Gentil (travaux publics) ; secrétaire, M. René von Gunten (domaines et bâtiments et police), M. Marcel Veuve aura la responsabilité des forêts et M. René Debrot des services industriels.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Marti, Cernier, dès 18 h 30.
Permanence médicale : Votre médecin habituel.
Ambulance : tél. 53 21 33
Aide familiale : tél. 53 10 03.
DANSE : Les Geneveys-sur-Coffrane : le Grenier - tous les jours sauf le mardi.

DOMBRESSON

En faveur des missions

(c) Le « banc des missions » du jour de la foire de Dombresson a laissé un bénéfice net de 5891 fr. 85 qui représente 80 % de la cible missionnaire que la paroisse s'est engagée à couvrir en 1976.

VIGNOBLE

Séance sans histoire du Conseil général de Saint-Aubin-Sauges

De la musique ? Pourquoi pas après tout ?

Tout avait commencé en musique. La fanfare répétait à l'étage au-dessous et c'est entre un si bémol et un fa dièse que le doyen d'âge, M. Roger Ramelet, ouvrit mardi soir la séance constitutive des autorités communales de Saint-Aubin-Sauges...

C'est la deuxième fois que j'ai l'honneur de présider une telle séance du Conseil général, commença M. Ramelet. Je ne vous ferai pas un discours, mais me bornerai en quelque sorte à dresser une rétrospective des quatre années passées.

C'est ainsi qu'après avoir félicité les conseillers pour leur élection, souhaité la bienvenue aux nouveaux et exprimé sa confiance en l'avenir, que M. Ramelet rappela qu'au cours de la dernière législature, un collège primaire et un collège secondaire doté d'une piscine avaient vu le jour. Il y eut également l'inauguration de la station d'épuration des eaux usées, des travaux pour l'électricité, l'eau, les routes. Puis le doyen du Conseil général de Saint-Aubin adressa des remerciements à Mme Marie-Thérèse Pattus, qui quitta l'exécutif après y avoir siégé durant douze ans.

«...Sa grande expérience, dans les affaires scolaires notamment, a été bénéfique à la commune tout entière. Et je ne voudrais pas oublier les conseillers communaux et l'administrateur qui ont œuvré sans relâche. Pour eux, les soirées passées en famille n'ont guère été nombreuses, ajouta M. Ramelet.

PAUVRETÉ DES CONTACTS HUMAINS

Enfin, le président « pour un instant » du législatif insista sur le fait que si cette commune du Littoral bénéficiait d'une situation privilégiée, en revanche elle devait déplorer un certain état de pauvreté. La pauvreté des communications entre hommes, la superficialité des contacts, la solitude des jeunes qui, de plus en plus, s'adonnent à la consommation de stupéfiants ou d'alcool : «...Il y a quelques temps, termina M. Ramelet, le village était en effervescence pour la construction d'un silo. Ce projet divisait la population. Il y a quelques semaines, un jeune couple d'agriculteurs, avec trois enfants, a dû s'exiler au Canada, victimes d'une injustice. Et pourtant, personne ne s'est ému de son sort. Je forme donc le souhait que les conseillers généraux se feroient un devoir d'intervenir pour aider ceux victimes d'une injustice.

M. Francis Anker, qui venait de s'installer à la table présidentielle, émit le

vœu que tous, durant leur mandat, s'inspirent des paroles du doyen et fassent preuve de charité.

UN PEU DE MANSUETUDE S.V.P.!

Lorsqu'on a siégé durant plusieurs années comme conseiller général, ajouta le nouveau président, on a perçu quelques fois des pointes d'agacement en se disant que le président aurait pu activer le débat. C'est pourquoi je sollicite votre mansuétude si je commets quelques erreurs...

M. Anker insista encore sur le fait que chacun devait apporter son savoir et ne point tomber dans le piège de l'abstentionnisme. Il faut se serrer les coudes maintenant que la grande euphorie économique a vu son sourire se transformer en rictus. Que chacun prenne librement la parole et soit très actif là où il a été délégué, souhaita pour terminer le président du législatif.

COMMISSIONS

Outre les deux commissions dont nous avons déjà donné la composition dans notre précédente édition, les autres ont été formées comme suit : commission de police du feu (huit membres) : MM. Louis Curty, Bernard Lanoir, Gérard Nussbaum (int. comm.), Lucien Weber, Jean-Louis Wyss (lib), René Menoud (rad), Pierre Duperré et Silvio Pisenati (soc).

La commission de salubrité publique (cinq membres) comprendra MM. René Roy (lib), René Pointet (soc), Albert Pierrehumbert fils, Samuel-André Arm (int. comm.) et Pierre Banderet (rad). La commission d'urbanisme et des constructions a été constituée avec MM. Jean-Marie Pellaton (lib), Jean Borioli (rad), Jean-Claude Périsset (soc), Jacques Pierrehumbert et Marc von Allmen (int. comm.). La commission des agrégations et des naturalisations (cinq membres) sera composée de MM. André Allison, Jean Schmocker (lib), Jean-Claude Linder (soc), Walter Vogt et Mme Micheline Roshardt (int. comm.). Les huit délégués au conseil général de paroisse seront MM. Edwin Thoeiger et Charles Ulysse Roulin (lib), Pierre Schumacher (rad), Pierre-André Challandes et Jean Reiff (soc), Walter Vogt, Jean-Daniel Devaud et Jean-Michel Racheter (int. comm.).

Les délégués au conseil intercommunal du syndicat pour l'épuration des eaux usées de Gorgier - Saint-Aubin - Sauges seront MM. Pierre Schumacher (rad), Jean-Pierre Moulin (soc), François

Pierrehumbert et Bernard Lanoir (int. comm.) et Johann von Düniken (lib). MM. Roger Ramelet (soc) et François Julia (lib) ont été nommés délégués au conseil intercommunal du centre scolaire secondaire Béroche-Bevaux. Les délégués à la commission de la petite école intercommunale de la Béroche seront Mmes Raymonde Ribaux-Muller (rad), Annette Petersen (lib) et Marie-Thérèse Pattus (int. comm.). Enfin, les délégués à la commission générale de l'hôpital de la Béroche auront pour noms MM. Charles Roulin (int. comm.) et Roger Pierrehumbert (soc).

JUSQU'AU BOUT

Restait à nommer la commission d'étude concernant le réseau électrique communal. Les libéraux, par la voix de leur porte-parole, M. Pierre Rousselot, s'étonnèrent que cette commission, non permanente, n'allât pas jusqu'au bout de son mandat. Les radicaux, par l'intermédiaire de M. René Chevalley (conseiller communal) souhaitèrent qu'à l'avenir il fût établi un rapport commun. Finalement, la commission déjà nommée précédemment continuera à exercer son mandat.

Dans les divers, M. François Pierrehumbert demanda s'il n'était pas possible d'envisager de limiter la vitesse des véhicules à moteur sur la route conduisant de Saint-Aubin à Sauges.

C'est un dilemme, lui répondit M. Anker. Le Conseil communal n'a pas encore formé son bureau et ne peut vous répondre. En quelque sorte, il n'y a... pas de divers ce soir !

Mme Josiane Borioli (rad) qui de mandat que la commission scolaire pour suivre son mandat jusqu'à la fin de l'année scolaire, soit au début du mois prochain, trouva l'approbation unanime du législatif.

BIEN SYMPATHIQUE

Enfin, tout avait commencé en musique et tout se termina sur... une bonne note ! Mme Madeline Luciani (soc) de mandat si toutes les séances du Conseil général auraient de la musique comme toile de fond. M. René Chevalley lui répondit qu'elle en saurait certainement plus à la prochaine séance, mais que, quoi qu'il en soit, il était bien sympathique d'entendre à nouveau « La Lyre » répéter. Cette fanfare, qui avait connu pas mal de difficultés au cours de ces dernières années et avait même complètement cessé son activité, a repris du service il n'y a pas très longtemps. Alors... J. N.

Nominations communales à Cernier

Le Conseil général de Cernier a procédé l'autre soir aux nominations suivantes : — commission scolaire : Mmes Josette Evard, Claire Wermeille, Monique Gagnebin et M. Jean-Pierre Vuilleumier (soc.), Mme Hélène Soguel, MM. Frédy Peter et André Desaulles (rad.), MM. Eugène Delachaux et Marcel Challandes (lib.), MM. Eric Vittoz et René Devenoges (ren). — Commission financière : Mlle Monique Monnier et M. Renaud Tripet (soc), MM. Roland Debély et Laurent Krügel (rad), MM. Marcel Challandes et François Favre (lib), M. André Blandenier (ren). — Commission d'urbanisme : MM. Michel Pochon et Denis Schneider (soc), M. François Soguel (rad), M. Max Gugelmann (lib), M. Carlo Corti (ren). — Commission des agrégations et des naturalisations : MM. Paul Goumaz et Charles Graber (soc), M. Jean-Louis Monnier (rad), M. Francis Cucho (lib), M. Marc Monnier (ren).

VALANGIN

Course des aînés

(c) La course des personnes âgées de Valangin s'est déroulée récemment et a obtenu un vif succès. Conduites dans des voitures privées, les personnes âgées d'au moins 70 ans se sont rendues à Altreu, pour visiter la réserve de cigognes.

Au retour, le Conseil communal leur a offert le repas traditionnel dans un restaurant du village, tandis que MM. Hugli et Lautenbacher projetaient quelques films. En cours de soirée, les plus alertes ont dansé sous la conduite de l'accordéoniste local, M. Werner Rueggesser.

Les écoliers de Derrière-Pertuis en Valais

(c) Les seize écoliers de Derrière-Pertuis et les douze adultes qui les accompagnent, sous la conduite de l'instituteur, M. Raymond Debély et de sa femme, se souviendront longtemps encore de la magnifique course qu'ils ont faite la semaine passée en Valais.

Dans la vallée du Trient atteinte par le train, les voyageurs en pleine forme, ont visité le barrage d'Emosson qui les a fort impressionnés, comme le funiculaire et le petit train d'ailleurs. Ensuite, descente à pied jusqu'à Finhaut et retour par la région du Léman. Les Alpes, c'est autre chose que le Bec-à-l'Oiseau !

LE CONSEIL COMMUNAL

L'exécutif s'est constitué et a réparti les services comme suit : président M. Roger Mojon (forêts et domaines, surveillance générale) lib., suppléant aux Travaux publics ; vice-président : M. Jean-Pierre Pieren (travaux publics), suppléant aux forêts et domaines ; secrétaire : M. Henri Delay (services sociaux, bâtiments) ; M. Jean-François Vernier (eaux, électricité) et M. Roland Hediger (finances, police).

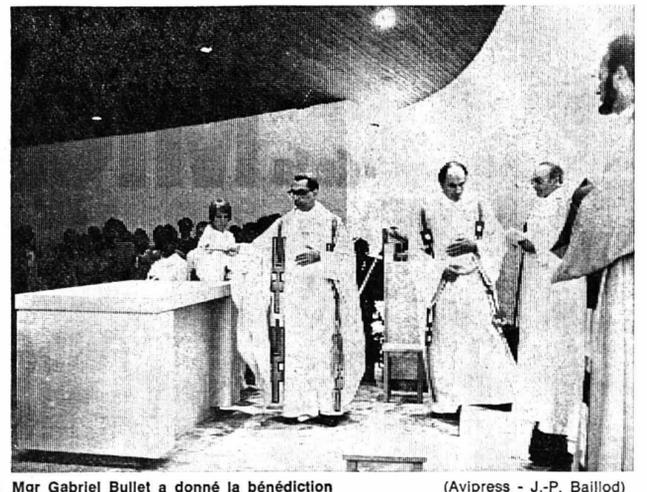
LE CONSEIL COMMUNAL

L'exécutif s'est constitué et a réparti les services comme suit : président M. Roger Mojon (forêts et domaines, surveillance générale) lib., suppléant aux Travaux publics ; vice-président : M. Jean-Pierre Pieren (travaux publics), suppléant aux forêts et domaines ; secrétaire : M. Henri Delay (services sociaux, bâtiments) ; M. Jean-François Vernier (eaux, électricité) et M. Roland Hediger (finances, police).

Consécration de la chapelle du «Bon pasteur»

De notre correspondant : Dimanche a été une journée de joie et de fête pour la communauté catholique du Val-de-Ruz et plus particulièrement pour la population des Geneveys-sur-Coffrane et de Coffrane.

L'inauguration, la consécration de l'église « Le Bon pasteur », aux Geneveys-sur-Coffrane, était un événement important qui a été très simplement mais dignement. Les autorités civiles et religieuses étaient présentes ainsi que tous ceux qui ont contribué à la construction de l'église.



Mgr Gabriel Bullet a donné la bénédiction

(Avipress - J.-P. Baillod)

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

A la Fête de la jeunesse jurassienne, le groupe «Bélier» propose que l'on renonce au vote fédéral!

De notre correspondant :
Au-delà des réjouissances populaires, qui furent nombreuses et obtinrent un extraordinaire succès, nous retiendrons de la 12^{me} Fête de la jeunesse jurassienne son aspect politique. Et dans ce domaine, selon leur habitude, les porte-parole du groupe «Bélier» n'y sont pas allés par quatre chemins. D'une part, considérant que le vote fédéral dont dépend l'entrée du 23^{me} canton dans la Confédération est totalement absurde, puisant l'acte d'autodétermination du 23 juin 1974 est irrévocable, le groupe Bélier propose de l'éviter, ce qui est possible, et de le remplacer par une consultation qui interviendrait ultérieurement.

D'autre part, dans une résolution votée lors de la manifestation officielle, la jeunesse jurassienne a répondu aux récents propos tenus par M. Furgler devant le Conseil national : « Cette intervention prouve que les milieux fédéraux sont toujours aussi ignorants de la réalité jurassienne ».

LA LUTTE CONTINUE

La conférence de presse du groupe Bélier fut animée par MM. Jean-Claude Montavon, Daniel Hubbleur et Jean Moritz et Yvan Vecchi (d'Unité jurassienne). Ce dernier avait intitulé son exposé : « La lutte continue ». Une lutte qui, dans le Jura méridional, se situe à deux niveaux : lutte par tous les moyens démocratiques pour la réunification de la terre jurassienne déchirée par une cascade plébiscitaire indigne de l'esprit confédéral, et lutte contre le totalitarisme et l'attitude néo-fasciste des pro-Bernois habitant le sud qui veulent faire de cette région une terre de violence, de dictature et d'insécurité permanente. Ces deux combats, affirma encore M. Vecchi, sont complémentaires parce que découlant d'un rapport de causalité évident. Le porte-parole d'«Unité jurassienne» parla ensuite des rencontres prochaines entre le Conseil fédéral et le Conseil exécutif bernois d'une part, le bureau de la Constituante d'autre part.

De telles négociations n'ont aucune chance de résoudre le problème posé, déclara M. Vecchi. En premier lieu, le canton du Jura en formation ne saurait être pénalisé pour le climat de violence que les Bernois ont suscité dans le sud. Le Conseil fédéral se montre naïf s'il croit pouvoir exercer un chantage sur les autorités du futur Etat, alors qu'elles ne sont pour rien dans la dégradation des libertés civiques en zone occupée.

En second lieu, il ne sert à rien de déplorer platoniquement la violence si l'on refuse de s'en prendre à ses causes. La condition première au retour à la normale consiste dans le rétablissement des droits fondamentaux du citoyen. Tant que le

régime bernois abandonne la rue à ses partisans fanatiques en leur garantissant une impunité de fait, il est exclu d'envisager une désescalade des moyens.

Quant au groupe Bélier, il consacrera l'essentiel de sa conférence au vote qui, selon l'additif constitutionnel bernois, devra modifier les articles 1 et 80 de la constitution fédérale, condition mise à l'accession du Jura au rang de 23^{me} canton. L'opinion la plus répandue dans les milieux juridiques suisses, constate le groupe Bélier, est que le plébiscite du 23 juin 1974 sera annulé si le peuple et les cantons refusent la modification de la constitution fédérale. Le Jura redevenant alors bernois en totalité jusqu'au jour où un nouvel additif serait élaboré.

Pour le Bélier, le plébiscite de juin 1974 est un acte d'autodétermination irrévocable, puisque ce plébiscite a porté sur la constitution d'un canton, c'est-à-dire sur l'établissement d'un ordre juridique et étatique nouveau, applicable à un territoire donné. En répondant à la question « voulez-vous constituer un nouveau canton ? » les citoyens du Jura ont engendré un acte constitutif de l'Etat jurassien, comme l'ont clairement démontré deux expertises juridiques.

En revanche, poursuit le groupe Bélier, le sous-plébiscite du 16 mars 1975, qui est contraire au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, n'est pas irrévocable, car aucun obstacle d'ordre politique ou juridique n'empêchera la minorité jurassienne habitant sur son sol ancestral de pouvoir, un jour, s'autodéterminer librement.

Revenant à l'éventualité d'un vote fédéral négatif, le Bélier constate qu'il serait absurde puisqu'il conduirait à une impasse juridique : n'étant plus bernois parce que le plébiscite du 23 juin 1974 est irrévocable, les Jurassiens ne seraient plus suisses puisque le peuple et les cantons de la Confédération ne les auraient pas admis. Aussi le groupe Bélier pense-t-il qu'il faut éviter ce vote, ce qui est possible en vertu des dispositions constitutionnelles fédérales relatives aux mesures d'exception prévues à l'article 89 bis de la Constitution suisse. Cet article autorise les chambres à mettre en vigueur un arrêté qui leur permet de modifier les articles 1 et 80 de la constitution. Il suffirait d'ajouter le mot « Jura » à l'article premier et de remplacer « 44 » par « 46 » (c'est le nombre des conseillers aux Etats) à l'article 80. L'arrêté serait en vigueur — selon l'article 89 bis — pour une durée limitée, par exemple jusqu'à l'entrée en fonction des autorités jurassiennes. Un vote fédéral serait ensuite organisé, afin de ratifier l'entrée officielle du Jura dans la Confédération. Un tel scrutin aurait, de l'avis des

jeunes autonomistes, de sérieuses chances d'aboutir.

La mission du groupe Bélier est de préserver l'acquis du 23 juin 1974. Afin d'être prêt à assumer les conséquences d'un vote fédéral négatif, les jeunes séparatistes étudieront ce problème sous ses différents aspects : relations avec la Suisse, sécession de la Suisse et implications juridiques, politiques et militaires, statut d'Etats étrangers. A cet effet une commission vient d'être créée, qui s'attachera à résoudre tous les problèmes inhérents à un vote fédéral négatif, afin que jamais la liberté du Jura ne puisse être remise en question.

DES DISCOURS ET DES RESOLUTIONS

Lors de la manifestation officielle de samedi soir, cinq discours ont été prononcés, par MM. Germain Donzé, président central du Rassemblement jurassien, Philippe Brahier, de Moutier, Mme Monique Chiquet, de Porrentruy, MM. Denis Schaller, de Vicques, et Jean-Daniel Parou, porte-parole de «Jeunesse-sud». Puis deux résolutions ont été votées. Dans la première, la jeunesse jurassienne :

- considère que la paix promise au Jura méridional n'était qu'une tromperie ;
- constate l'impérialisme du gouvernement bernois qui, en quémendant l'intervention de la Confédération, avoue son impuissance à rétablir la vie démocratique ;
- rappelle aux membres de la Constituante que seul un Etat progressiste et de combat assurera la réunification du Jura et affirme l'irréversibilité du plébiscite d'autodétermination.

La seconde résolution constitue une réponse à M. Furgler : « Alors que les ennemis du Jura utilisent des armes à feu et détruisent systématiquement les lieux de réunion autonomistes, M. Furgler ne trouve rien de mieux que d'accuser les Jurassiens de ne pas respecter les règles démocratiques. Cette intervention de M. Furgler devant le Conseil national prouve qu'après un quart de siècle de conflit, les milieux fédéraux sont toujours aussi ignorants de la réalité jurassienne. La Suisse, dont le seul rôle dans l'affaire jurassienne a été de cautionner l'éclatement de notre patrie, continue de considérer les artisans de notre liberté comme des semeurs de discorde. Le droit le plus élémentaire des minorités consiste à pouvoir exprimer leur opinion et à jouir de la liberté de rassemblement. Au nom de quelle loi les despotes de la couronne pourraient-ils empêcher la minorité jurassienne d'œuvrer à la réparation de l'injustice commise le 16 mars 1976 ? De grâce, conclut la résolution, M. Furgler, relisez votre constitution fédérale ! »

«Pro Jura» : un tourisme ignorant les frontières!
Appel pathétique à la réconciliation des Jurassiens

De notre correspondant :
«Pro Jura» (Office jurassien du tourisme) a tenu samedi, à Delémont, une assemblée générale pas comme les autres, puisque organisée sur le territoire du futur nouveau canton, alors que l'association a son siège à Moutier, c'est-à-dire dans le canton de Berne.

Cet équilibre entre deux Etats pourrait-il être maintenu longtemps encore ? «Oui» ont répondu les délégués en prenant à l'unanimité la décision de faire de leur association un office touristique intercantonal qui aura un bureau dans le Jura méridional et un autre dans le Jura nord, et dont le conseil de direction et le comité central devront compter autant de membres d'une partie du Jura que de l'autre.

Autre fait marquant de cette assemblée : un appel pathétique lancé par le président Gorge au président de la Confédération, au Conseil fédéral et à chaque habitant du Jura, afin que les premiers envoient des médiateurs dans nos districts et que les seconds renoncent à toute violence.

L'assemblée — à laquelle ne participaient aucun représentant du Conseil exécutif, ni du Conseil national, ni du Conseil des Etats — a débuté par un rapport d'activités présenté par M. Francis Erard, directeur de Pro Jura. Une activité intense et diversifiée, allant des travaux d'étude d'aménagement touristique à la participation aux grandes foires et expositions internationales, en passant par l'édition de livres, de cartes, la présentation de conférences, la gestion d'une agence de voyages, etc.

UNE ASSOCIATION INTERCANTONALE

Créée à Moutier en 1903, Pro Jura a eu son siège à Delémont durant 48 ans. Ses bureaux centraux sont à Moutier depuis octobre 1951. Actuellement cette association a quelque 2000 membres, dont 613 du Jura-Sud, 602 du Jura-Nord, 800 environ à l'extérieur et une quinzaine dans le Laufonnais.

Après les plébiscites qui consacrent la partition du Jura, les sociétés de développement du Jura méridional décideront (par la voix de leurs présidents) de rester attachées à Pro-Jura plutôt que de se tourner vers les milieux touristiques de Bienne et du Seeland. Dans le nord également, pour autant que Pro Jura soit présent, avec ses services, sur le territoire du nouvel Etat, il semble bien qu'on ne cherche pas à couper les ponts. D'où la proposition faite samedi par le comité directeur de faire de Pro Jura une association touristique intercantonale. Une telle solution n'est pas unique en Suisse. Le fonctionnement futur est envisagé de la manière suivante :

- Au niveau des organes de décisions, aucune modification, si ce n'est une adaptation des statuts, qui devront indiquer la proportion — vraisemblablement paritaire — des représentants des deux parties du Jura au sein des organes de l'association.
- Au niveau des organes d'exécution, l'ouverture d'un service touristique dans le canton du Jura, qui serait également valable pour le Laufonnais. La direction de l'office et son secrétariat seront chargés de l'organisation générale,

de la propagande et de la coordination des deux bureaux.

Cette restructuration ne devrait cependant pas intervenir avant la votation fédérale consacrant la création du canton du Jura. D'ici là, le temps sera employé à préparer le dispositif nouveau. Ces propositions ont été acceptées sans aucune opposition par l'assemblée. Tout au plus a-t-on remarqué quelques abstentions. Elles seront donc portées à la connaissance des corps constitués du Jura et du canton de Berne.

HALTE A LA VIOLENCE

Les appels se poursuivent dans le Jura, à la suite des violences que l'on sait. Ont-ils des chances d'être entendus ? Aucune, pensons-nous, tant que les causes des dissensions subsistent. M. Henri Gorge avait déjà lancé un appel à la trêve en mai 1968, demandant qu'il soit repris par les autorités, les partis, les églises, la presse. Ce fut un coup d'épée dans l'eau. Il est revenu à la charge samedi, dans les termes suivants : « Je me permets de lancer un nouvel appel en me rendant bien compte que, pour être efficace, il devrait être appuyé, répété et soutenu par les milieux les plus influents du Jura. Je l'adresse : au président de la Confédération et au Conseil fédéral et à chaque habitant du Jura.

Au Conseil fédéral, pour qu'il envoie dans nos districts des médiateurs qui consacrent tout leur temps à contacter les antagonistes, qui réunissent les bonnes volontés qui s'annoncent très nombreuses, puis qu'ils rassemblent autour de la même table les adversaires (qui ne sont pas tous des ennemis), pour qu'ils établissent pour le Jura une «Charte de paix et de réconciliation». Il ne fait pas de doute que ces médiateurs seront accueillis partout avec joie et qu'ils déclencheront un sentiment de soulagement dans toutes nos cités et probablement dans tous les cantons suisses.

Un appel à la conscience individuelle pour que chaque citoyen s'engage, comme le demande Willy Zimmermann, à renoncer à toute violence verbale, écrite ou physique. Un appel pour que chaque citoyen de ce pays devienne un instru-

ment de paix, pour que chacun : «apporte l'amour, là où il y a la haine ; apporte le pardon là où il y a l'offense ; apporte la réconciliation là où il y a la discorde et apporte la vérité là où il y a l'erreur ! »

TOURISME ET SPECULATION

Passant à des décisions d'ordre administratif, l'assemblée a accepté les comptes de l'exercice 1975 ainsi que le budget de 1976. Elle a également nommé M. Marc Ruffi, de Tramelan, membre du comité en remplacement de M. B. Kessi, et enregistré la démission, du comité, de M. Hirschi, préfet de Bienne. Enfin, l'assemblée a procédé à la nomination de deux membres d'honneur : MM. Etienne Philippe, de Delémont, grand chercheur de l'histoire et ardent défenseur du patrimoine jurassien, et M. Otto Stalder, de La Neuveville, président de la commission jurassienne du tourisme pédestre, depuis 25 ans.

A relever encore l'exposé de M. Francis Erard sur le rôle que le tourisme est appelé à jouer dans le développement économique du Jura. M. Erard releva notamment les distinctions qu'il y a lieu de faire entre le tourisme et la spéculation sur le sol.

Pro-Jura veut vendre des prestations et non point la terre jurassienne, car c'est en conservant cette dernière qu'il est possible d'éviter les faux investissements et la dilapidation d'un patrimoine irremplaçable.

Pro-Jura affirme la nécessité de compléter l'équipement d'accueil, un équipement qui doit être à dimension humaine, qui doit s'insérer harmonieusement dans la nature et être exploité par des gens qui s'identifient au pays qu'ils habitent.

L'assemblée s'est terminée par une conférence de M. Jean-Pierre Vouga, délégué du Conseil fédéral à l'aménagement du territoire. Sujet traité : « l'aménagement du territoire et ses aspects sociaux ». L'après-midi a été consacré à une visite des salles renouées du Musée jurassien, à Delémont, et à une excursion au domaine médiéval de Loewenbourg.

BEVI

Militants jurassiens : combat tous azimuts

De notre correspondant :
A plusieurs reprises, nous avons parlé du combat que mènent les Militants jurassiens, qu'ils viennent des Franches-Montagnes, d'Ajoie, du Clos-du-Doubs ou du Val Terbi, contre l'accaparement du sol, la spéculation et les résidences secondaires. Un combat qui est livré actuellement sur plusieurs fronts simultanément :

- Aux Franches-Montagnes où, aujourd'hui même, ils participeront à la vente aux enchères de la ferme «symbole» des Embois. Cette vente a été cassée à deux reprises en raison de l'intervention, jugée un peu trop directe, de ceux qui veulent que la ferme désaffectée soit adjudgée à un acheteur de la région et non à un spéculateur ou à un riche citadin.
- Dans le Clos-du-Doubs où les militants ont fait savoir publiquement samedi qu'ils s'opposent au projet touristique «monstre» (68 millions de fr.) de Sasseys. Ils rejoignent ainsi dans l'opposition à ce qu'ils appellent une «verruve» et un «abcès en béton» les autorités communales et plusieurs localités de la région (y compris celle, directement visée, d'Ocourt), ainsi que le Rassemblement jurassien, le groupe Bélier et la Société d'agriculture. Nous reviendrons sur cette affaire qui fait grand bruit actuellement dans le Clos-du-Doubs, et qui met mal à l'aise «Pro Jura». Cette association touristique étudie actuelle-

ment ce projet ambitieux et prendra prochainement une décision à ce sujet.

- Aux Bois, où les militants ont commencé à dévaper symboliquement le chemin qui conduit à une résidence secondaire dont le propriétaire, d'après eux, a passé outre les exigences légales. Ils veulent ainsi avertir les vacanciers et les promoteurs qu'ils n'admettront jamais l'accaparement de leurs terres au détriment de la population.

Jeune Valaisan tué par une voiture aux Genevez

(c) Dimanche vers 14 h, un enfant de 11 ans qui se trouvait avec son école à la colonie de vacances des Genevez, a soudain traversé la route cantonale, devant la colonie à la poursuite d'un ballon. Il a été happé par une voiture soleuroise roulant à 100 kmh et projeté à plus de quarante mètres. L'enfant a été tué sur le coup. Habitant la région de Viège, l'enfant se trouvait aux Franches-Montagnes depuis lundi dernier, et devait regagner son village ces prochains jours. Il s'agit du petit Markus Baechtold, d'Enggenberg.

Votations fédérales : les Jurassiens confirment le verdict national

Les votations fédérales du week-end n'ont pas apporté de surprise dans les six districts jurassiens, le corps électoral confirmant le verdict de tout le pays exception faite du canton de Neuchâtel qui a accepté les trois objets soumis. Alors que la question jurassienne divisait souvent les votes de l'électorat jurassien, cette fois on peut constater une «unité» dans tous les districts.

Si l'unité a existé au niveau des décisions, on remarquera tout de même qu'au niveau de la participation elle

n'existe déjà plus. En effet, les districts du nouveau canton se sont rendus moins massivement aux urnes puisque la plus forte participation se trouve dans les Franches-Montagnes avec 23,5%. Dans les districts du Sud, les électeurs se sont plus volontiers déplacés, puisque à La Neuveville on trouve une participation de 30%, de 27,7% pour celui de Moutier et de 27,5% pour celui de Courtelary. Le district de Laufon, avec 23,7% de participation, s'aligne plutôt sur les districts du nouveau canton.

Voici les résultats :

Districts	Aménagement		IDA		CHOMAGE		%
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	
Courtelary	2077	2.143	1.840	2.332	3.142	1.056	27,5
Delémont	1536	2.490	1.944	1.901	2.808	1.195	22,1
Franches-Montagnes	268	1.053	550	707	763	527	23,5
Laufon	688	1.197	782	1.089	1.337	537	23,7
Moutier	2100	2.125	1.880	2.164	3.252	988	27,7
La Neuveville	425	545	365	590	690	266	30,0
Porrentruy	1110	1.878	1.374	1.569	2.024	934	18,6
Total	8204	11.431	8.735	10.432	14.016	5.503	

Deux autres objets étaient soumis au corps électoral. Il s'agissait de désigner un nouveau conseiller d'Etat (M. Kurth Meier) et d'approuver le projet de construction d'un complexe scolaire à Koeniz. Là encore, pas de surprise. Dans les districts formant le nouveau canton, ces deux objets n'ont pas suscité l'intérêt des électeurs, la plupart ne se sentant pas touchés par les affaires de l'ancien canton. Dans les districts du

Sud, bien que le nombre de voix soit supérieur, on constate que si M. Meier réalise une meilleure élection que dans le Nord, on reste divisé quant à la construction de ce complexe scolaire. Alors qu'on l'accepte à Moutier, les districts de Courtelary et de La Neuveville l'ont refusé. Le souverain du canton a rejeté le crédit par 117.665 non contre 70.710 oui.

Voici les résultats :

Districts	complexe scolaire de Koeniz		M. Kurth Meier
	oui	non	
Courtelary	1.803	2.065	1.948
Delémont	704	2.189	272
Franches-Montagnes	98	807	25
Moutier	2.006	1.860	216
La Neuveville	337	535	249
Porrentruy	551	1.539	170
Total	5.499	8.997	4.832

BIENNE - BIENNE - BIENNE



Deux vues de la manifestation, entre autres la cérémonie officielle au Ring

(Avipress - Cortésy)

Le soleil pour le premier acte de la Fête fédérale des musiques

Le premier acte de la 26^{me} Fête fédérale de musique a remporté un incroyable succès. Un temps particulièrement chaud a lui aussi contribué à la parfaite réussite de cette manifestation. Samedi soir, près de 4500 personnes se pressaient à la grande salle des fêtes pour applaudir le gala de variétés. Imposante fut aussi la remise des couronnes et mentions, le dimanche en début d'après-midi sur le terrain de sport de la Gurzelen. Terrain et tribunes étaient archi-combles.

Rudolf Meyer, cette bannière fédérale qui cinq ans durant sera conservée à Bienne. A la tribune, M. Kohler releva l'importance des communautés des musiques et des fanfares qui, à chaque occasion, procurent de la joie de vivre, elles les gardiennes des airs populaires :

« Chers amis musiciens, c'est là votre mission : apporter à notre société, à l'homme d'aujourd'hui, si agité, si inquiet, ce que demandait un grand philosophe français ; un « supplément d'âme ». Dire que du 12 au 20 juin, ce sera la fête des musiciens, c'est dire aussi que ce sera la fête d'un peuple tout entier, fête qui, pour s'appuyer sur une vieille tradition, n'en garde pas moins une merveilleuse jeunesse !

Le conseiller national Fritz Marthaler, de Bienne, heureusement remis de ses ennuis de santé, salua en tant que prési-

dent du comité de réception les invités présents, notamment MM. Rudolf Etter, président du Conseil national, le conseiller aux Etats Willy Wenk, le président du Conseil exécutif bernois, M. Werner Martignoni et les conseillers d'Etat Huber et Bauder, ainsi que le président du Grand conseil, le Bienoisi Hans-Rudolf Leuenberger de même que le maire de Bienne, M. Fritz Staehli. On regretta l'absence du conseiller fédéral Rudolf Gnaegi qui s'était excusé, mais il a promis de se rendre à Bienne le week-end prochain. M. Marthaler remercia également les autorités lucernoises gardiennes jusqu'à ce jour de la bannière fédérale.

Dimanche, lors de la cérémonie de clôture, M. Kohler remercia tous les participants « qui ont fait de Bienne durant deux jours le centre musical du pays ». C'est M. Ernst Müller, président, central de la Société fédérale de musique qui proclama ensuite les résultats. En plus des couronnes en feuilles de lauriers dorés, les fanfares et harmonies reçurent des diplômes mentionnant leurs résultats. En classe «excellence» qui implique l'exécution d'œuvres extrêmement difficiles, c'est la fanfare de Lom-

miswil (116 points) qui figure en tête du palmarès, suivie de près par Lucerne (115) et Boudry (103,5).

FRIBOURG, THALWIL ET RUETSCHEN

Dans cette même classe, l'Harmonie de Fribourg est en tête avec 115,5 points, suivie de Sarnen, d'Ostermündigen et de Lucerne. En première catégorie (œuvres très difficiles), Schoetz qui l'emporte avec 118 points et on y trouve plus loin Savièse-Sion et Le Sentier avec respectivement 109 et 103 points. En 2^{me} catégorie (œuvres difficiles), Thalwil est en tête avec 118 points et avec 109 points ex aequo on trouve Noirmont et Aubonne, puis Aarberg (106) et Payerne (97). En troisième catégorie (œuvres de difficultés moyennes), Ruetschelen est première (117) et on trouve ensuite Tauffellen (115), Nidau (019), All (107), Sajnern (105), Corcelles-près-Payerne (105), Môtiers (105), Courendlin (102), Sutz (107), La Chaux-du-Milieu (85), Le Landeron (95) et Neuchâtel (91).

Relevons encore la touchante attention d'une fanfare qui a joué samedi en fin d'après-midi dans le parc de l'hôpital régional pour faire participer les malades à la liesse générale.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS
Apollo : 15 h et 20 h 15, « Vivre pour vivre ».
Capitole : 20 h 15, « L'héritier ».
Elite : 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 15 et 20 h 50, « Maedchen die am Wege liegen ».
Lido : 15 h et 20 h 15, « La jeune fille assassinée ».
Métro : 19 h 50, « King-Kong, le fils de Frankenstein - «L'affaire Crazy Capo» ».
Palace : 15 h et 20 h 15, « Le sursis ».
Rex : 15 h et 20 h 15, « Vol au-dessus d'un nid de coucou » ; 17 h 45, « La grande bourgeoisie ».

Scala : 15 h et 20 h 15, « Chinatown ».
Studio : 15 h et 20 h 15, « Il pleut sur Santiago ».

PISCINE — Piscine couverte, Palais des Congrès : 8 h - 20 h.

EXPOSITION — Galerie 57, Faubourg-du-Lac : dessins miniatures de 9 artistes bernois.

URGENCES
Pharmacie d'office : Hafner, av. de la Gare 55, tél. 22 43 72.
Médecin : tél. 22 33 33.
Dépôts d'eau et de gaz : tél. 22 33 88, «FAN-L'Express», rédaction bienoise, tél. (032) 22 09 11.

Maculature
soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Le budget 1976 accepté par 7358 oui contre 2560 non (Voir en avant-dernière page)

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Assemblée des délégués du Touring club suisse La majorité ne s'oppose pas au port obligatoire de la ceinture de sécurité

LUGANO (ATS). — Le port obligatoire de la ceinture de sécurité et la limitation de la vitesse à l'intérieur des localités ont été au centre des débats de l'assemblée des délégués du Touring club suisse (TCS) qui s'est ouverte vendredi à Lugano. Si la proposition des délégués genevois tendant à supprimer le port obligatoire de la ceinture a été rejetée par 102 voix contre 68, celle de la section zuricoise, visant à maintenir à 60 kilomètres heure la vitesse maximum autorisée dans les localités a reçu l'approbation de 162 délégués. 27 participants se sont prononcés en faveur d'un essai de limitation à 50 km/h.

Ouvrant l'assemblée, le professeur A. Bolla, président central du TCS, a abordé le thème des relations entre rail et route et celui du prix de l'essence. Il a affirmé que le TCS s'est toujours déclaré disposé à discuter et à examiner le problème d'une coordination du trafic public et privé, mais jusqu'à maintenant il n'a pas trouvé d'écho. Et pourtant, chacun voit la nécessité de trouver une solution pour limiter le déficit des che-

mins de fer. Ce qui amène M. Bolla à penser qu'on ne veut pas étudier la solution du problème ferroviaire aujourd'hui, mais qu'on cherche tout simplement à la renvoyer jusqu'à ce que les chemins de fer « aient l'eau à la gorge » pour imposer au trafic de nouvelles charges. « Il importe que cette discussion ne soit pas repoussée pendant des années, après lesquelles nous nous trouverons face à un malade qu'aucune médecine ne peut guérir et qui invoque pitié ».

A propos du prix de l'essence, M. Bolla a estimé qu'on avait atteint « les limites de la rupture, au-delà de laquelle les automobilistes pourraient être incités à réexaminer le problème de la surtaxe ». Pour M. Bolla, il lui paraît surprenant et incompréhensible que le plus grand pouvoir d'achat du franc suisse ne joue qu'à l'avantage du consommateur suisse. Et l'orateur conclut que le TCS ne restera pas inactif en cas de nouvelles augmentations.

Parmi les propositions individuelles des délégués, c'est surtout le port obliga-

toire de la ceinture de sécurité et la vitesse à l'intérieur des localités qui fut au centre des débats.

C'est surtout au Tessin et en Suisse romande que se recrutent les opposants à l'obligation de la ceinture. Mais par 102 voix contre 68, les délégués ont ratifié la prise de position du Conseil d'administration qui acceptait l'obligation de la ceinture.

La section zuricoise du TCS proposa de demander au Conseil fédéral le maintien de la vitesse maximum autorisée à l'intérieur des localités à 60 km/h dès le 1er janvier 1977. 162 délégués se prononcèrent en faveur de cette proposition. 27 furent d'accord que le 50 km/h soit introduit à titre d'essai. Contre l'abaissement de la vitesse, on fit surtout remarquer que rien ne prouvait qu'ainsi, les accidents diminueraient. Enfin, les délégués repoussèrent une proposition émanant également des délégués zuricois et qui demandait qu'une seconde galerie soit ouverte à côté de celle existant sous le Gothard. Cette proposition fut rejetée par 114 voix contre 47.

L'Union suisse des caisses Raiffeisen a procédé à une révision de ses statuts

LAUSANNE (ATS). — Les délégués de l'Union suisse des caisses Raiffeisen, réunis samedi en congrès à Lausanne, ont approuvé un projet de nouveaux statuts, et ont élu un nouveau président en la personne du conseiller aux Etats Robert Reimann, de Woelfflinswil (AG), qui succède à M. Schib, de Moehlin (AG).

Dans son allocution d'ouverture prononcée devant plus de 2200 délégués, M. Schib n'a pas manqué de relever les fluctuations passant d'un extrême à l'autre, qui caractérisent ces dernières années la situation économique, évolution turbulente qui n'offre guère la possibilité d'en cerner objectivement la position. M. Schib s'est dit également préoccupé par le fait que les répercussions entraînées par la situation économique actuelle se feraient tout particulièrement sentir dans les régions périphériques et de montagne si l'on ne parvenait pas à combler les lacunes dans le catalogue des places de travail par de nouvelles impulsions données au marché.

Dans son exposé sur le mouvement Raiffeisen suisse en 1975, M. A. Edelmann, directeur, a relevé que les résultats matériels de l'exercice écoulé confirmaient l'essor « constant, systématique et régulier » de l'organisation. La somme

des bilans des 1172 institutions Raiffeisen a progressé de 7,7 milliards à plus de 8,5 milliards de francs, alors que le chiffre d'affaires est passé de 27,1 milliard à 28,3 milliards de francs. Par ailleurs, l'effectif des sociétaires s'est accru à plus de 190.000 unités. Le rapporteur a mis l'accent sur l'augmentation relativement constante affichée dans le recrutement des dépôts d'épargne des deux années 1974 et 1975, lesquelles sont pourtant considérées dans le secteur bancaire comme caractérisées par des tendances nettement opposées. Cette « heureuse » évolution est due, partiellement au moins, au fait que la récession n'a pas déployé à la campagne des effets aussi massifs, ceci pour la bonne raison aussi que la haute conjoncture ne s'y est jamais manifestée avec la même acuité.

En revanche, le passage de la haute conjoncture à la récession s'est fait fortement sentir dans le secteur des actifs du bilan.

Présentant les comptes annuels de la Banque centrale de Saint-Gall, dont l'activité en tant que Chambre de compensation monétaire du mouvement et d'établissement bancaire ayant sa propre clientèle, du mouvement et d'établissements bancaires ayant sa propre clientèle,

sement bancaire ayant sa propre clientèle, se concrétise par un bilan de 2,16 milliards de francs, ce qui représente un accroissement par rapport à l'année précédente de 24 %, le rapporteur a relevé que la Banque centrale, en tant que garante des réserves de liquidités de l'organisation tout entière se devait de veuer une attention soutenue au maintien d'une forte capacité de paiement.

Conformément à la proposition faite, les délégués ont accepté la rémunération du capital social au taux de 5 %.

Appelée à renouveler les organes supérieurs de l'Union, l'assemblée a nommé, outre le conseiller aux Etats Robert Reimann, de Woelfflinswil, nouveau président du Conseil d'administration, MM. Pierre Deslarzes (Bagnes), Henri Hafner (Sulgen) et Roger Huegli (Colombier), en qualité de nouveaux membres. La présidence du conseil de surveillance sera assumée par M. Othmar Julien (Zermatt), tandis que ledit organe de contrôle interne sera complété par MM. Albert Hensler (Einsiedeln), Gilbert Gianque (Prêles) et le conseiller national Louis Ripstein (Kienberg - SO).

C'est le préfet Jean-Jacques Bolens qui a apporté aux congressistes le salut de bienvenue du gouvernement cantonal.

La Croix-Rouge et la coordination des services sanitaires

MONTREUX (ATS). — La 91^{ème} assemblée ordinaire des délégués de la Croix-Rouge suisse, dont les travaux de Montreux ont porté principalement sur une nouvelle conception globale de l'organisation des secours sur le plan national, a réélu samedi à sa présidence M. Hans Haug, de Berne, et s'est donné deux nouveaux vice-présidents, Mme C. du Pasquier, de Neuchâtel, et MM. Reber, de Soleure, qui succèdent à MM. P. Anderreggen, de Brigue, et P. Audeoud, de Genève. Ces derniers ont été nommés membres d'honneur, ainsi que Mme A. Dollfus, de Kiesen (BE).

La Croix-Rouge, et par des exposés du divisionnaire André Huber, médecin en chef de l'armée, et de M. Hans Schindler, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, sur la création dans notre pays d'un « service sanitaire coordonné », qui doit permettre l'engagement de tous les moyens du pays en personnel, en matériel et en installations sanitaires.

Ce projet, en voie de réalisation, tend

à coordonner les efforts du service de santé de l'armée, de la protection civile, de la Croix-Rouge, des hôpitaux et des services d'hygiène de la Confédération, des cantons et des communes, dans le domaine des secours d'urgence en cas de guerre, de tremblement de terre, de sinistre grave ou de catastrophe due aux forces de la nature. La prochaine assemblée aura lieu au Burgenstock.

Opération de sauvetage en série

(c) On ne comptait plus, hier en Valais et dans les Alpes en général les sauvetages occasionnés par ce week-end de beau temps. La saison de l'alpinisme a commencé et déjà les accidents s'enchaînent.

Fernand Martignoni et Bruno Bagnoud furent sur les dents dimanche tout comme les pilotes d'Air-Zermatt d'ailleurs.

Les hommes de la Garde aérienne ont dû se rendre dans la région du glacier de l'Allalain où une cordée avançait sur la glace lorsqu'un des hommes disparut dans une crevasse de 12 mètres. La victime M. Hermann Weber, 34 ans, de Zollkofen, resta coincée au fond. Il fut plus de deux heures pour sortir le malheureux qui souffre de côtes enfoncées et de blessures et gelures diverses.

Fernand Martignoni ramena du secteur de la cabane Rambert un régéant de Leytron, M. Roland Roduit, blessé en tombant au-dessus des Mayens-de-Chamonix.

Enfant noyé

(c) Une noyade mortelle a eu pour théâtre la localité lucernoise de Grepfen, où un écolier, Armin Arnold, âgé de 9 ans, a été tué. L'enfant, qui ne savait pas nager, jouait dans l'eau avec une trentaine d'enfants. Soudain des baigneurs constatèrent qu'un corps flottait entre deux eaux. L'enfant, qui gisait par 120 cm de profondeur, fut immédiatement secouru, mais la respiration artificielle et l'intervention d'un médecin ne purent le ramener à la vie.

Loterie à numéros - Tirage du 12 juin

Numéros sortis : 1, 4, 7, 29, 36, 39

Numéro complémentaire : 11

STATISTIQUE DES NUMÉROS SORTIS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

57 x 51 x 54 x 56 x 47 x 47 x 50 x 52 x 61 x 55 x

11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

64 x 56 x 38 x 41 x 46 x 37 x 34 x 58 x 49 x 47 x

21 22 23 24 25 26 27 28 29 30

44 x 47 x 42 x 52 x 27 x 58 x 52 x 49 x 42 x 56 x

31 32 33 34 35 36 37 38 39 40

44 x 59 x 39 x 49 x 44 x 40 x 42 x 47 x 45 x 61 x

Assises des officiers suisses à Montreux

De notre correspondant :

La société suisse des officiers qui groupe 40 sections totalisant plus de 33.000 membres, a tenu, à Montreux, samedi et dimanche, ses assemblées triennales de délégués et générales sous la présidence du colonel René Huber, de Lausanne. Le Vorort qui était dans le canton de Vaud depuis trois ans, a passé au canton de Schwytz. Ainsi, le colonel Walter Kaelin, devient président central de la société suisse des officiers, succédant au colonel Huber.

Dimanche, les quelques 500 officiers présents ont entendu des exposés du chef du département militaire fédéral et président de la Confédération, M. Rudolf Gnaegi, du chef d'état-major général de l'armée, le commandant Johann Jakob Vischer, et du chef de l'instruction de l'armée, le commandant de corps Gérard Lattion. Parlant du nouveau règlement de service, M. Gnaegi a déclaré qu'il sera en quelque sorte « la charte du soldat ». Rédigé en termes compréhensibles pour chacun, il sera remis à chaque militaire afin de le renseigner en détail sur ses droits et devoirs de soldat : « la révision actuellement en préparation du code pénal de la procédure pénale militaire a aussi pour but principal de renforcer la protection du soldat » a déclaré le chef du département militaire fédéral en précisant : « Il est particulièrement intéressant de constater que les 23 gouvernements cantonaux ont répondu aux premières propositions de révision qui leurs ont été présentées et se sont prononcés pour le maintien de la justice militaire en tant de paix. »

« Les gouvernements cantonaux ont reconnu à l'unanimité que les droits du soldat sont mieux sauvegardés devant un tribunal militaire que devant les tribunaux ordinaires. »

M. GNAEGI ET LE SERVICE CIVIL

En ce qui concerne le service civil, M. Gnaegi estime : « mettant au point le 2 juin 1976, le texte d'un message à l'Assemblée fédérale concernant l'introduction d'un service civil de remplacement, le Conseil fédéral a fait récemment un pas important dans ce domaine. Il ne s'agit toutefois pas, a poursuivi M. Gnaegi du point de vue juridique du service de remplacement proprement dit, mais seulement des bases constitutionnelles d'un tel service. » Parlant des dépenses militaires, M. Gnaegi, a continué à dire : « Il va de soi qu'il faut se limiter à ce qui est indispensable et à renoncer à ce qui est simplement utile ou souhaitable, tout perfectionnisme superflu doit être banni et chaque dépense doit faire l'objet d'un examen pour déterminer si elle sert vraiment au renforcement de la préparation à la guerre. Dans toutes ses activités, l'armée doit s'attacher à réaliser le plus d'économie possible, je lance à cet effet, un pressant appel à tous les officiers. »

Après avoir indiqué que les dépenses militaires pour cette année pourraient dépasser pour la première fois la limite de 3 milliards de francs et que néanmoins elles ont sensiblement moins augmenté que l'ensemble des autres dépenses de la Confédération, M. Gnaegi, faisant allusion au déficit fédéral, et à la nécessité pour la Confédération de

trouver des ressources nouvelles, a prononcé un rigoureux plaidoyer en faveur de la TVA.

LE PLAN DIRECTEUR DE L'ARMÉE

Présentant « le plan directeur de l'armée des années 80 », le commandant de corps Vischer a précisé que ce plan englobe trois parties essentielles : « l'image de l'adversaire », savoir par la représentation que nous nous faisons des procédés de combats et des moyens du futur adversaire possible de la Suisse, la conception de la conduite du combat défensif mené avec les moyens que l'on peut raisonnablement attendre de notre Etat, enfin la structure de l'armée, son articulation et l'équipement nécessaire à la conduite de ce combat défensif. Le chef d'Etat major général, a tenu à souligner qu'en évoquant l'image de l'adversaire, il ne pensait pas comme certains détracteurs de l'armée voudraient le faire croire qu'il désignait ainsi tel ou tel Etat comme notre agresseur potentiel, mais de nous représenter comment et avec quel moyen un agresseur pourrait opérer contre la Suisse dans le futur prévisible.

Après avoir examiné les possibilités, les impossibilités d'une guerre nucléaire, voire d'une guerre avec l'emploi d'armes nucléaires tactico-pératives, le commandant de corps Vischer a déclaré : « Bien que l'on ne puisse exclure la possibilité d'engagement nucléaire contre notre pays, elle reste moins probable que celle d'une attaque conventionnelle ». Après avoir exposé sa conception de la conduite du combat sur le sol helvétique, le chef de l'état-major général conclut : « L'adversaire ne renonce pas à attaquer lorsque l'armée se dispose en cordon à la frontière. Il ne renoncera que s'il sait que, après avoir fait irruption, il tombera tôt ou tard sur

une résistance suisse opiniâtre sur le Plateau ou dans les Alpes ». Passant aux problèmes des effectifs, le commandant de corps Vischer constate qu'en dépit du fait qu'au recrutement de 1975, 86 % des jeunes gens ont été déclarés aptes au service, la natalité masculine en Suisse ne cesse de régresser depuis vingt ans. Puis, il relève que si l'on compare le nombre des soldats à la surface du pays à défendre, on obtient un homme en France, deux en RFA, et 1,5 en Italie et en Autriche. Mais en Suisse 15 par kilomètre carré. « C'est pourquoi, dit-il, je suis persuadé que le vol numérique de notre armée a atteint de nos jours le sommet de ce qui garde encore un sens ». Après avoir analysé les dépenses militaires de la Suisse le chef de l'état-major général déclare : « A l'avenir ce ne sera pas l'armée qui provoquera l'impasse financière de la Confédération, si l'on ne parvenait pas à inviter la perception de nouveaux impôts ce ne sera pas le fait de l'armée et bien parce que la Confédération vit au-dessus de ses moyens dans les domaines non militaires ». Il appartenait au commandant de corps Gérard Lattion, chef de l'instruction, de présenter aux parties prenant part à l'assemblée de la société suisse des officiers le projet du nouveau règlement de service qui a été remis au début de mars dernier au Conseil fédéral.

Pour les auteurs du projet, la notion fondamentale de discipline par exemple, ne saurait suivre les courants et les tendances d'une époque. Il en va d'elle comme la boussole des navigateurs. Le transfert irréflectif de certains concepts démocratiques dans l'armée de même que sa politisation conduirait rapidement celle-ci à devenir impotente comme instrument de notre sécurité. M.

Lourdes peines après l'attaque de la poste de Chavannes-Remens

MORGES (ATS). — Le Tribunal criminel de Morges a rendu, samedi matin, son jugement dans l'affaire du vol à main armée commis le 4 avril 1975 dans le bureau de poste de Chavannes-Remens (des jeunes gens armés de fusils d'assaut s'emparèrent de 24.000 francs) et de l'agression manquée du 17 mars de la même année contre un encaisseur du Crédit Suisse porteur d'une très grosse somme à Lausanne. Les cinq jeunes prévenus ont été reconnus coupables de brigandage qualifié, de vol en bande et par métrier et de crime manqué de brigandage.

François J. a été condamné à huit ans

de réclusion (et à la dévolution à l'Etat de 54.000 fr. provenant d'un trafic de drogue), Daniel B., à six ans de réclusion et Dominique T., à cinq ans de réclusion, moins 433 jours de préventive pour les trois. Le ministère public avait requis quatorze, onze et neuf ans de réclusion. Deux accusés moins importants ont été punis de dix-huit mois et six mois de prison avec sursis.

La Cour a considéré que le hold-up de Chavannes fut un crime très grave, commis cependant par de très jeunes gens à la responsabilité légèrement réduite.

SUISSE ALÉMANIQUE

Arrestation dans l'affaire de Seewen

(c) La police cantonale soleuroise a procédé dimanche à l'arrestation d'un homme, qui est soupçonné d'être l'auteur du quintuple meurtre de Seewen, cinq personnes rappelés-le avaient été froidement assassinés samedi passé dans un petit chalet, sis à l'Orée de la forêt de « Bannholz », à Seewen. L'enquête de la police, qui avait singulièrement piétiné pendant quelques jours, semble être à un tournant.

Un porte-parole de la police cantonale soleuroise nous a en effet confirmé dimanche, en fin d'après-midi, que des renseignements, fournis par des témoins, auraient permis l'arrestation provisoire d'un homme, qui est actuellement interrogé. « Pour l'instant, nous ne pouvons pas encore révéler l'identité de cette per-

sonne. Nous avons procédé à l'arrestation, car l'homme en question pourrait être l'auteur du quintuple crime. Mais, pour l'instant, nous n'avons pas encore recueilli de témoignages définitifs, qui permettraient déjà de tirer des conclusions ».

L'appel, lancé par la police cantonale soleuroise, a eu pour conséquences une véritable vague d'appels, pas moins de 400 renseignements ayant dû être contrôlés au cours de ces derniers jours. La police n'a pas confirmé la nouvelle d'un prétre catholique aurait eu un contact avec un inconnu, dont les confidences laisseraient croire à une culpabilité. « Cette affaire ne nous est pas connue », a confirmé le porte-parole de la police soleuroise. E. P.

VALAIS

Les 80 ans de l'Association suisse des fonctionnaires de douane

MARTIGNY (ATS). — L'Association suisse des fonctionnaires de douane dans laquelle est organisé le personnel à formation technique de l'administration des douanes a pu fêter le 80^{ème} anniversaire de sa fondation à l'occasion de sa 64^{ème} assemblée des délégués qui s'est tenue jeudi et vendredi à Martigny sous la présidence de M. Charly Demierre (Epalings).

Le président central Jean Lugon Moulin (Genève) s'est dit satisfait du réexamen de la formation des fonctionnaires techniques de douane et réclama la création d'un système de qualification uniforme ainsi qu'un droit de recours dans les questions d'examen de même qu'une amélioration de la classification du personnel suite à la prise en charge de nouvelles tâches.

Le secrétaire général, M. Erich Widmer insista sur la nécessité d'adapter les allocations de renchérissement au 1^{er} janvier et au 1^{er} juillet et réclama l'augmentation de 60 à 62 du nombre des jours de repos pour 1976 encore ainsi qu'une décision prochaine du Conseil fédéral au sujet de l'introduction de l'horaire de travail mobile.

L'ASFD revendique, en seconde priorité, l'amélioration du droit aux vacances. Pour ce qui concerne la réduction de la durée hebdomadaire du travail, M. Widmer se range aux côtés des organisa-

tions faitières syndicales qui attendent la réalisation par étape de la semaine de 40 h avec compensation intégrale du salaire. Il déclara en outre que l'ASFD pouvait renoncer pour l'instant à une codification du droit de discussion à la condition que la direction générale des douanes consulte l'association dans toutes les questions concernant le personnel avant qu'une décision ne soit prise et qu'elle soit disposée à tenir compte du point de vue de l'association.

M. Charles Lenz directeur général des douanes, parla des répercussions de la démobilité des droits de douane suite aux conventions de libre échange conclues avec les Communautés européennes sur l'avenir de l'administration des douanes et demanda au personnel de se préparer sur le plan de la formation au passage de la douane classique à une nouvelle douane dont les formes ne sont pas encore clairement définies. Il déclara qu'il était absolument injustifié de douter de l'avenir de l'administration des douanes. M. Ernest Ruosch, chef de section au service du personnel de la direction des douanes, s'arrêta notamment au blocage de 130 places de travail. Il déclara que l'administration des douanes était contrainte d'accomplir ses tâches avec un effectif de personnel insuffisant, particulièrement dans le corps des gardes-frontière, même si les difficultés de recrutement ont disparu.

Six blessés dans un accident

(c) Plusieurs accidents de la route marquèrent ce week-end d'été où la circulation fut dense un peu partout, les premiers touristes en route pour l'Italie envahissant déjà le canton.

L'accident le plus grave s'est produit en pleine nuit entre Grone et Bramois. Une moto pilotée par M. Christian Antille, 20 ans, de Chippis, roulait en direction de Bramois. Sur le siège arrière avait pris place Mlle Gisèle Christen, sa jeune amie. Dans un virage, une

collision se produisit avec la voiture de M. Jean-Michel Ballestraz, 25 ans, de Grone, qui venait en sens inverse. Le choc fut si brutal que les deux engins furent projetés hors de la chaussée. Six personnes ont dû être hospitalisées soit les deux motocyclistes sus-mentionnés dont l'état est grave ainsi que tous les occupants de la voiture Ballestraz soit le conducteur, sa femme Marlène et deux passagers Elvie Bruttin et Marie-Louise Ballestraz.

Fêtez avec nous



S. PELLEGRINO

AMARA l'apéritif sans alcool
une exquisite amertume

Lugano et La Chaux-de-Fonds accompagnent Bienne en ligue B

Final manqué à la Maladière



MELEE. — Bonny, Osterwalder (4), Signorelli, Stalder (9), Beyeler et Bressan (5) et Gress (à terre), un rassemblement représentatif de ceux de samedi soir. (Avipress - Baillo)

football

Résultats

Ligue A

Table of match results for Ligue A, listing teams like Bâle, Servette, Neuchâtel, and their scores.

Classements finals

Ligue A

Final league table for Ligue A, showing the ranking of teams like Zurich, Servette, Bâle, etc.

Zurich est champion. Lugano, La Chaux-de-Fonds et Bienne sont relégués.

Ligue B

Final league table for Ligue B, showing the ranking of teams like Aarau, Bellinzona, Chiasso, etc.

Lucerne et Bellinzona jouent un match d'appui pour la promotion, le mardi 15 juin au stade du Letziground de Zurich (20 h 15). Martigny et Wettingen sont relégués.

Sport - Toto

Colonne des gagnants: 1 2 2 - 1 2 1 - 1 1 1 - 1 2 2. Somme totale attribuée aux gagnants: 206.691 francs.

Toto-X

4 - 5 - 8 - 12 - 28 - 31. Numéro complémentaire: 19.

Fribourg surprend en bien

YOUNG FELLOWS - FRIBOURG (1-0). MARQUEURS: Radakovic 1re; Blanchard 6me; Messerli 7me.

YOUNG FELLOWS: Ruffli; Ruppel, Martinelli, Koller, Ambs, Zehnder, Messerli, Rietmann, Oehlchlaegel, Senn, Sager. Entraîneur: Stehnenberger.

FRIBOURG: Mollard; Meier, Risi, Rolle, Andersent; Amantini, Radakovic, Bisig; Dietrich, Dorthe, Blanchard. Entraîneur: Raetz.

ARBITRE: M. Boesch, de Sutz. NOTES: Terrain du Letziground. Belle soirée. 250 spectateurs. La grande majorité de ceux qui ont assisté à Zurich - Bienne n'a pas daigné rester pour le second match. A la 43me minute, Foglia succède à Meier, blessé. Kern remplace Oehlchlaegel à la 52me minute. Muller entre pour Sager à la 77me minute. A la 84me minute, Métrailler prend le poste de Bisig. Coups de coin: 10-7 (3-4).

Fribourg a obtenu un succès mérité en terre zuricoise. Malgré sa situation embarrassante au classement, l'équipe des bords de la Sarine n'a jamais misé sur le match nul. En développant un football simple mais efficace, elle nous a convaincu qu'elle méritait de garder sa place en ligue B. Si l'on excepte le dernier quart d'heure, les pension-

naires du Stade de Saint-Léonard eurent toujours le jeu bien en main. Mobiles, bons techniciens, les visiteurs dominèrent la plupart du temps des «Jeunes Compagnons» qui ne semblèrent pourtant pas disposés à faire des cadeaux. Avec un peu plus de veine de leur côté, ils auraient pu s'assurer une victoire plus confortable. Dorthe, notamment, rata une occasion en or à la 32me minute alors qu'il se trouvait seul face à Ruffli. Au terme de ce débat, on a peine à croire qu'il y a une semaine les «blanc et noir» succombaient face à Aarau. L'amère pilule a été heureusement bien digérée. Quant à Young-Fellows, il a une nouvelle fois déçu ses partisans, c'est à croire que le Letziground ne lui convient pas, puisqu'il a obtenu plus de points à l'extérieur que chez lui. G. DENIS

Edy Bai entraîneur du FC Bienne

Le FC Bienne a choisi un nouvel entraîneur pour la saison prochaine en la personne de son ancien joueur Edy Bai (1945). Ce dernier était entraîneur-joueur de Delémont depuis 1974. Il sera unique responsable de la préparation et de la formation de l'équipe bernoise.

La hiérarchie a été respectée

Incertaine jusqu'au bout, l'affaire a néanmoins été liquidée dans les détails réglementaires. On avait prévu diverses possibilités de matches de barrage, au cas où Lugano réussirait l'exploit de vaincre Neuchâtel Xamax à la Maladière, au cas où La Chaux-de-Fonds, répétant l'effort de volonté qui lui avait permis de battre Young Boys, sortirait vainqueur de Saint-Jacques.

SITUATION CLAIRE. Lugano a effectivement infligé une défaite inattendue à Neuchâtel Xamax. Mais Winterthour s'est mis en sécurité par une victoire aux dépens de Sion. Winterthour est certainement l'équipe qui s'est le mieux battue au cours de cette phase finale du championnat. Après avoir perdu à Lugano, au début de mai, un match capital, elle a récolté huit points en cinq rencontres pour parvenir à un total qui lui confère un avantage de deux points sur les Tessinois.

Ainsi, la situation est claire: c'est vraiment le meilleur des quatre qui a assuré son appartenance au groupe d'élite. Winterthour a su s'affirmer au bon moment: la constance qu'il a eue en cette période difficile méritait cette récompense.

LE TEMPS D'UNE SAISON. Bienne et La Chaux-de-Fonds rentrent au pays. Ce sont réellement des équipes de ligue nationale B qui se sont fourvoyées, le temps d'un sai-

en infligeant aux «rouges et noir» leur première défaite à domicile, cette saison.

QUATRE POSSIBILITES

Maigre consolation pour des damnés, d'autant plus que le Neuchâtel Xamax de samedi n'était pas celui des grands soirs. Partis sur les «chapeaux de roue», les maîtres de céans se sont offerts, jusqu'au but-surprise de Brenna, au moins quatre bonnes possibilités de battre Proserpi. Mais par nervosité, maladresse ou malchance, à cause aussi de l'excellente prestation du gardien, les Neuchâtelois n'ont pu ou su traduire leur nette supériorité territoriale. De beaux mouvements d'ensemble, emmenés sur un rythme rapide, donnaient à penser que l'adversaire ne résisterait pas longtemps. Il manquait pourtant l'essentiel: le but!

TACHE COMPLIQUÉE

Celui de Lugano a été obtenu contre le cours du jeu, par l'habileté et toujours généreux Brenna qui a su profiter du marquage trop large de Richard. Dès cet instant, la tâche des Neuchâtelois s'est trouvée être considérablement simplifiée. Les seize mètres luganais sont devenus un champ de ronces pour les attaquants et demis neuchâtelois qui n'ont rien gagné à s'y frotter. En dépit des admirables efforts de Gress, le plus décidé de la formation locale, la citadelle tessinoise n'a jamais cédé. Ce qui ne signifie pas qu'elle n'ait pas tremblé. Mais elle a été, en quelques occasions, aidée par la chance, nombre de situations confuses et extrêmement dangereuses s'étant produites devant Proserpi.

MANQUE D'INFLUX

Ce dernier aussi, y a mis du sien. Le portier des visiteurs a rappelé qu'il res-

semblait à une provocation. «Didi» évincé, le minuscule Urs Bader a eu la possibilité de jouer avec les grands. L'ex-joueur de Grandes sortait de l'école de recrules: il se battait avec discipline et même avec hargne, mais sans convaincre.

La bonne surprise provint de Thouvenel. Ce frontalier français a tout juste 18 ans. Placé au poste d'arrière latéral, il recueillit de nombreux applaudissements. Le public apprécia l'audace de ce néophyte qui, à maintes reprises, bouscula l'ordonnance de la défense en ligne adverse par ses départs balle aux pieds. La fraîcheur d'action de Thouvenel n'a pas laissé insensible son futur entraîneur, Peter Pazmandy. Celui-ci laisse à Roger Vonlanthen, présent dans les tribunes, le soin de résoudre une inquiétante carence offensive. Une fois encore, l'attaque chenoise fut une déception. Ali Manai est le seul élément dangereux et la réussite ne l'accompagne pas. Son coup de tête de la 83me minute, dévié sur la ligne par son coéquipier Mabillard, aurait dû provoquer une égalisation logeuse.

BONNE SURPRISE

En se privant volontairement d'Andrey en début de partie, Jurgen Sundermann a pris un risque qui res-

La Chaux-de-Fonds a vite compris

BALE - LA CHAUX-DE-FONDS

5-2 (5-0). MARQUEURS: von Wartburg 6me; Schoenenberger 9me; Stohler 20me; Mundschin (30me); Hasler 45me; Schermesser 55me; Zwygart 73me.

BALE: Wenger; Mundschin; Stohler, Fischli, Geisser; von Wartburg, Hasler, Nielsen; Tanner, Demarmels, Schoenenberger. Entraîneur: Benthams.

LA CHAUX-DE-FONDS: Lecoultré; Guélat; Merrillat, Jacquet, Fritsche; Morandi, Zwygart, Brossard; Ries, Schermesser, Delavelle. Entraîneur: Mauron.

ARBITRE: M. Daina, d'Eclépens.

NOTES: Stade de St-Jacques: terrain en très bon état. Excellentes conditions. 5000 spectateurs. 46me, remplacement de Stohler par Ramseier et de Brossard par Bonzi. 52me, avertissement à Tanner. 73me, Rahmen au poste de von Wartburg. 78me, Nussbaum pour Delavelle. Coups de coin: 8-8 (5-4).

Le sort de La Chaux-de-Fonds a été réglé très rapidement. Au bout de vingt minutes, il n'y avait déjà plus d'espoir. Et encore, ce n'est même pas sûr qu'il ait duré si longtemps, car, durant la phase initiale, Bâle était si élégant, si décontracté, si efficace, que La Chaux-de-Fonds a dû se rendre à l'évidence: ça ne pouvait se terminer que par une défaite. Quand on perd par 3-0 avant de s'être aménagé la moindre occasion de but, on ne cherche plus à s'opposer au destin. Les Chaux-de-Fonniers n'ont donc pas resserré leurs lignes ou durci leur jeu: ils ont continué gentiment sur un rythme très tranquille et, peu après avoir concédé le 4-0, ils ont fini par contraindre Wenger à quelques interventions.

Bâle a joué pendant une demi-heure comme une équipe de grande classe, puis il s'est relâché au point d'indisposer durant presque toute la seconde mi-temps un public qu'il avait enchanté auparavant, en réussissant cinq buts

spendides et plusieurs mouvements offensifs qui justifiaient largement l'avantage qu'il possédait au repos. De la négligence, du laisser-aller, un manque de discipline général, une suffisance coupable: tout s'est enchaîné pour faire échouer les plus belles occasions et même un pénalty que Tanner a tiré beaucoup trop faiblement.

BUTS MERITES

La Chaux-de-Fonds en a profité pour donner à sa défaite une apparence moins sévère. Sa constance a été payante, alors que Bâle accumulait les maladroitures. Son petit train-train lui a valu deux buts bien mérités et fort joliment élaborés, surtout le premier que Schermesser a marqué à la faveur d'une ouverture en profondeur qui a éliminé toute la défense bâloise.

On s'est néanmoins demandé souvent comment La Chaux-de-Fonds a réussi à battre Young Boys, la semaine passée. A St-Jacques, la foi n'y était plus. Guy CURDY

Attaquants chenois sans efficacité

CS CHENOIS - SERVETTE 0-1 (0-0)

MARQUEUR: Guyot 73me. SERVETTE: Engel; Schnyder, Bizzi, Guyot, Thouvenel; Zapico, Bader, Hussner; Riner, Barriquand, Muller. Entraîneur: Sundermann.

CHENOIS: Bersier; Bussy, Scheiwiler, Clivaz, Mariétan; Mabillard, Sampedro, Mustapha, Castellà; Wampfler, Manai. Entraîneur: Pazmandy.

ARBITRE: M. Racine, de Bienne.

NOTES: température caniculaire. 3500 spectateurs. Blessé au genou, Dumont est absent à Chêne, alors qu'Andrey fait la banquette à Servette. A la 20me minute, Clivaz est averti pour avoir retenu irrégulièrement Bizzini. Hussner voit le carton jaune pour réclamation. A la 77me minute, Sampedro et Mustapha cèdent leur place à Malbaski et Chopard, alors qu'Andrey entre pour Bader. Coups de coin: 7-10 (2-2).

En se privant volontairement d'Andrey en début de partie, Jurgen Sundermann a pris un risque qui res-

Young Boys - Grasshoppers 2-1 (1-0)

Wankdorf: 5000 spectateurs. Arbitre: M. Biganzara (Lugano). Buts: 41me Burkhard; 73me Bosco; 75me Siegenthaler; 22me Stemmer retient un penalty tiré par Odermatt.

YOUNG BOYS: Eichenberger; Voegeli, Rebmann (36me Siegenthaler), Mast, Brechbühl, Odermatt, Bruttin, Konz, Burkhard, Kuttel, Andersen. GRASSHOPPERS: Stemmer; Gress, Staudenmann, Montandon, T. Niggli, Barberis, Flört, Bosco, Cornioley, Seiler (56me Pönte), H. Niggli.

Rarogne - Carouge 3-4 (2-1)

Rhoneglut: 580 spectateurs. Arbitre: M. Dreier (Zurich). Buts: 31me Rieder; 33me Ricci; 42me P. Burgener; 55me Delominici; 57me D. Bregy (penalty); 76me Ducommun; 89me Poussin.

Vevey - Gossau 0-2 (0-2)

Copet: 2000 spectateurs. Arbitre: M. Fuchs (Bâle). Buts: 16me Krucker; 33me Schafflutzel.

Bellinzona - Martigny 4-0 (2-0)

Stadio Comunale: 5000 spectateurs. Arbitre: M. Guignet (Yverdon). Buts: 7me; 43me; 66me et 77me Bang.

A l'étranger

Italie

Championnat de deuxième division (37me journée): Atalanta - Brindisi 3-0; Avellino - Catane 2-1; Brescia - Gènes 1-1; Catanzaro - Foggia 0-0; Vicence - Spal 1-1; Modène - Varèse 2-2; Novare - Piacenza 2-1; Palerme - Ternana 2-0; Pescara - Reggiana 1-0; Sambenedettese - Tarante 1-1. Classement: 1. Gènes et Foggia 43 points; 3. Varèse et Brescia 42; 5. Catanzaro et Novare 41 points.

La coupe de France à Marseille

L'Olympique Marseille a obtenu une neuvième succès en coupe de France. Au parc des Princes de Paris, devant 50.000 spectateurs, dont le président de la République, il a triomphé de l'Olympique lyonnais par 2-0 (0-0). Ce succès des Marseillais, obtenu au terme d'un match d'un niveau technique assez moyen, est dû en grande partie à leur plus grand réalisme. Les Lyonnais ont sans doute réussi les meilleures actions mais ils manquèrent de tranchant en attaque. Les Marseillais, en revanche, ont joué la contre-attaque avec bonheur, grâce notamment au trio Bereta - Yazalde - Bouabacar.

Szabo nouvel entraîneur de Sion

Dans un communiqué officiel, Sion annonce l'engagement au titre d'entraîneur d'Istvan Szabo (37 ans).

Hongrois d'origine, Szabo se fit connaître comme joueur à Zurich dans les années soixante avant de travailler comme entraîneur aux Grasshoppers où il avait la responsabilité de la première équipe en compagnie d'Erich Vogel.

La Régulière

Chiasso s'est sauvé à la régulière au cours d'un match qui avait le caractère d'un barrage. Aarau qui, depuis sa création, a presque toujours appartenu à la ligue nationale B a mené à bonne fin son entreprise de sauvetage contre un Nordstern animé par la seule ambition de terminer en beauté. Aarau a risqué de tomber pour s'être laissé battre par Martigny sur son terrain. Cependant, il faut lui accorder cette justice: il s'est comporté avec bravoure contre les équipes de tête et il a conquis à leurs dépens des points qui étaient très chers.

QUI MONTERA ?

Quant à Lucerne et Bellinzona, ils ont rendez-vous à Zurich, demain, pour le périlleux honneur de faire partie des douze clubs qui formeront à l'avenir la ligue nationale A. Jusqu'à maintenant, ils ont poussé l'égalité et avoir chacun 35 points et à s'être mutuellement battus par 2-1 lors de leurs rencontres. Une question de chance et de nerfs.

A LA RÉGULIÈRE

Chiasso s'est sauvé à la régulière au cours d'un match qui avait le caractère d'un barrage. Aarau qui, depuis sa création, a presque toujours appartenu à la ligue nationale B a mené à bonne fin son entreprise de sauvetage contre un Nordstern animé par la seule ambition de terminer en beauté. Aarau a risqué de tomber pour s'être laissé battre par Martigny sur son terrain. Cependant, il faut lui accorder cette justice: il s'est comporté avec bravoure contre les équipes de tête et il a conquis à leurs dépens des points qui étaient très chers.

QUI MONTERA ?

Quant à Lucerne et Bellinzona, ils ont rendez-vous à Zurich, demain, pour le périlleux honneur de faire partie des douze clubs qui formeront à l'avenir la ligue nationale A. Jusqu'à maintenant, ils ont poussé l'égalité et avoir chacun 35 points et à s'être mutuellement battus par 2-1 lors de leurs rencontres. Une question de chance et de nerfs.

QUI MONTERA ?

Quant à Lucerne et Bellinzona, ils ont rendez-vous à Zurich, demain, pour le périlleux honneur de faire partie des douze clubs qui formeront à l'avenir la ligue nationale A. Jusqu'à maintenant, ils ont poussé l'égalité et avoir chacun 35 points et à s'être mutuellement battus par 2-1 lors de leurs rencontres. Une question de chance et de nerfs.

C-y CURDY

Sion: la douche écossaise

SION - WINTERTHOUR 2-3 (1-1)

MARQUEURS: Wehrli 11me; Cucinotta 32me; Thygesen 68me (penalty); Luisier 80me; Kuenzli 83me.

SION: Donzé; Balet, Trincherro, Bajic, Dayen, Isoz, Luisier, Lopez; Vergères, Cucinotta, Pillet. Entraîneur: Blazevic.

WINTERTHOUR: Frei; Meyer, Bollmann, Munch, Haeni; Wehrli, Wanner, Arm, Meier, Kunzli, Thygesen. Entraîneur: Schley.

ARBITRE: M. Heinis, d'Ammansegge (SO).

NOTES: stade de Tourbillon, terrain légèrement glissant, temps chaud, 2000 spectateurs. Sion est privé de Valentini, suspendu, alors que Winterthour dispose de tout son contingent. Changement de joueurs: Schweizer pour Thygesen (72me) et Fehr pour Wehrli (77me). Avertissements à Luisier (17me) et Haeni (86me) pour jeu dur et à Trincherro (70me) pour antijeu. Tir de Cucinotta contre le montant (15me). Coups de coin: 8-2 (3-1).

une nouvelle fois, soumis son public au régime de la douche écossaise. La victoire contre G.C. laissait espérer un baïsser de rideau intéressant. Il n'en a rien été et, une fois de plus, un contradicteur nettement moins doué est venu «se servir» à Tourbillon. Et pourtant, il n'y a pas eu l'ombre de la moindre complaisance envers des Zuricois qui, eux, jouaient leur avenir parmi l'élite. La dureté des contacts, les réactions rageuses, les duels singuliers en témoignent de façon éloquent.

Winterthour s'est habilement défendu grâce à un marquage individuel très strict. La défense, commandée par Munch, promu au rôle de «libero», fut tout de même bien souvent aux abois mais la chance lui donna le coup de pouce nécessaire. Tout le poids de l'attaque reposait sur Fritz Kunzli, en net regain de forme. Sa parfaite technique et son sens de la place à occuper lui valut d'être un danger permanent. Les «lions» connurent une efficacité maximum en exploitant aux mieux les seules réelles occasions qu'ils se créèrent et que les circonstances leur offrirent (penalty) inutile et mésestante de défenseurs.

Max FROSSARD

Sion n'a pas failli à la coutume et, a



football

Promotion en première ligue

Cantin retient un penalty

Il manque encore un point à Superga

SUPERGA - PORTALBAN 1-1 (0-0)
MARQUEURS: Bula 59me. Dejadard 62me.
SUPERGA: Schlichtig; Corrado, Monastier, Elia, Bischof; Jendly, Pier-vittori, Mazzoleni; Debro, Bula, Alessandri. Entraîneur: Debro.
PORTALBAN: Cantin; Sandoz; Thevoz, Borgognon, J.M. Chambettaz; Jordan, Dejadard, M. Chambettaz, Dubey, Jacot, Corninboeuf. Entraîneur: Sandoz.
ARBITRE: M. Morex, de Bex.
NOTES: centre sportif de la Charrière en excellent état. Belle pelouse. Temps chaud avec un soleil de plomb. 1200 spectateurs. Portbalban au complet. Superga sans Leonini blessé. Changements: 25me, entrée de Quaranta pour Piervittori. 54me Bersier remplace Michel Chambettaz. 63me Martin joue pour Dubey. Enfin à la 66me Spaeftig double Jendly. Coups de coin: 3-3 (1-2).

découvert Portbalban! L'équipe de Georges Sandoz est équilibrée avec des points forts dans chaque ligne. Dès les premières minutes les Fribourgeois ont manifesté un avantage indiscutable. Plus d'une fois Schlichtig s'en alla cueillir des envois tendus et bien ajustés. Pour Superga un seul assaut de valeur, à la 9me minute, instant où Bula seul devant Cantin, voyait le gardien retenir son envoi. Par contre Corninboeuf par deux fois et Michel Chambettaz allaient rater une ouverture de la marque que personne n'aurait contestée.

EN TROIS MINUTES

Après la pause, et un temps d'observation, Debro se jura de la défense adverse. Sur une lancée favorable il donna le cuir à Bula bien placé pour ouvrir la marque. Ce but obtenu donna

l'impression que tout était joué. C'était mal connaître les visiteurs. En moins de trois minutes ils avaient refait le terrain perdu à la suite d'une belle proesse de Dejadard. Cette égalisation était tout à fait normale. Elle ne sembla pas satisfaire Sandoz et ses camarades. Ils redoublèrent leurs actions sans parvenir à fléchir les arrières chauds-de-fonnières. On allait avoir droit à une situation extrêmement tendue à la 86me minute avec un penalty tout à fait normal (Sandoz ayant ceinturé Elia). Le coup de réparation était botté par Debro. Son tir était capté par Cantin, très à l'aise dans sa cage. Superga venait de rater sa promotion. En effet avec une victoire tout était dit. Maintenant il faut attendre tant il est vrai que mathématiquement Portbalban et Renens peuvent revenir sur les italo-chaux-de-fonnières. P. G.

Finales de IV^e ligue, deuxième acte

Châtelard : c'est presque bon

NEUCHÂTEL XAMAX III - CHÂTELARD 0-3 (0-1)
MARQUEURS: 17me Gilliard (penalty); 64me Monneron; 90me Rod.

NEUCHÂTEL XAMAX III: Magne; Di Rocco, Feuz, Rusconi, Debro; Kurth, Décoster (Bischof), Stauffer; Facchinetti, Ott (Muriset), Bischof (Décoster), puis Ferrario. Entraîneur: Debro.

CHÂTELARD Ia: Fleury; Gilliard, Buhler, Setteccassi, Zimmermann; Perdriz (Renaud), Glassey, Schuppach; Robert, Kohli (Monneron), Rod. Entraîneur: Gattoliat.

ARBITRE: M. Contrisciani des Geneveys-sur-Coffrane.

Menant quelque peu contre le cours du jeu à l'heure du thé, les Bevaissans virent le directeur de jeu leur donner un coup de pouce après un tour d'horloge. Ayant vu quelques-uns de leurs offensives stoppées irrégulièrement, les maîtres de céans parvinrent néanmoins à rétablir la parité à ce moment-là par Facchinetti. Cependant, l'arbitre laissa le jeu poursuivre son cours alors qu'un arrière des visiteurs avait visiblement dégagé le ballon après qu'il eut franchi la ligne fatidique. Et comme bien souvent cela se produit, Châtelard augmenta la marge à la faveur du coup de coin consécutif à la contre-offensive qui suivit l'égalisation refusée. En dépit de leur bonne volonté, les maîtres de céans finirent par s'épuiser en vain, leur manque de réussite se cristallisant notamment par un tir de Rusconi (coup-franc) qui aboutit sur la barre transversale adverse alors que Fleury était battu.

Si Châtelard a vaincu, il le doit en définitive avant tout à la vitesse à laquelle son trio de pointe mena les contre-attaques. Cl. De.

Aellen, Boillat, Guyoz (Bugnon); Bise, Favre, Gaudry.
ARBITRE: M. Collaud, de Neuchâtel.

Ce match, joué par une chaleur torride, a vu Floria ouvrir la marque après cinq minutes déjà. Fleurier répliqua dix minutes plus tard par Gaiani, qui marqua un penalty consécutif à une faute de main mais les visiteurs parvinrent à prendre une nouvelle fois l'avantage peu avant la mi-temps.

La seconde période fut à l'avantage des jeunes joueurs chauds-de-fonnières qui portèrent la marque à 1-4 en l'espace de dix minutes. Fleurier réussit encore un second but mais dès ce moment-là Floria se contenta de contrôler le jeu. Bon arbitrage facilité par la correction des deux équipes. C.F.

Saint-Blaise IIa surprend les Parciens

LE PARC II - SAINT-BLAISE IIa 0-0

Le Parc II: Gigon; Gygax, M. Imhof, Boillat, Gygax G.; Huguenin, Reveye, Grimaître, Gaillard, Dupré, Krebs. Entraîneur: Boillat.
Saint-Blaise IIa: Jaton; Jacques, P.-A. Peltier, Hauer, Lerch, Schneider, Schwab, Bueschi, Ferrara, J.-J. Peltier, Mercier. Entraîneur: Ferrara.

Arbitre: M. Calabrese, de Chaux-de-Fonds.
Notes: Terrain en bon état, 200 spectateurs.

Notes: Terrain en bon état, 200 spectateurs. Deux changements: Leuby pour G. Gigax et Roth pour Imhof et Pegorari pour Schwab et Bodenmann pour Bueschi à Saint-Blaise.

Le match a été équilibré et les deux équipes s'observaient. Un tir de Reveye toucha la latte mais Saint-Blaise a développé un jeu agréable inattendu pour de la IVme ligue. Le résultat est très équitable. T. F.

CLASSEMENT

1. Châtelard IA	2	2	—	5	1	4
2. Le Parc II	2	1	—	2	0	3
3. Floria II	2	1	—	4	4	2
4. Ntl Xamax III	2	1	—	1	3	2
5. Saint-Blaise IIA	2	—	1	0	1	1
6. Fleurier II	2	—	—	2	3	6

Dimanche prochain: Floria II - Neuchâtel Xamax III; Le Parc II - Fleurier II; Saint-Blaise IIA - Châtelard IA.

Nouvelle défaite de Fleurier II

FLEURIER II - FLORIA II 2-4 (1-2).
FLEURIER II: Trifoni; Lebet, Gertsch, Laborga, Weissbrodt; Garcia, Gaiani, Guénard (Haldi); Audétat, Stuchen, Pontello.
FLORIA II: Meisterhans; Werthmuller, Gasparini, Devenoges, Golay;

Finales de promotion en ligue B Bulle éliminé avec honneur

BULLE - KRIENS 1-0 (1-0)

MARQUEUR: Tippelt 19me.
BULLE: Favre; Jungo; Tercier, Doutaz, Lachat; Rime, Bapst, Cotting; Kvicinsky, Tippelt, Demierre. Entraîneur: Waeber.

KRIENS: Soldati; Perdon; Richoz, Marti, Pedraita; Heri, Renggli, Foshini; Zimmermann, Fischer, Vonwyl. Entraîneur: Wolfisberger.
ARBITRE: M. Scherz d'Aegerten, excellent.

NOTES: stade de Bouleyre, 3300 spectateurs. Kriens est au complet, alors que Bulle joue sans Perret, en voyage d'affaires. Changements de joueurs: 50me Oberson pour Demierre, 62me Kipter pour Vonwyl, 83me Bucher pour Zimmermann et Raboud pour Tercier. Avertissements à Demierre et Pedraita (26me).

LA TÊTE HAUTE

Bulle quitte la phase finale pour l'ascension en ligue nationale B la tête haute. Jouant probablement leur meilleur match de la saison, les hommes de Jean-Claude Waeber ne sont pourtant pas parvenus à obtenir ce résultat de 2-0 qui était pour eux synonyme de qualification suite à la défaite de 3-1 concédée en terre lucernoise. Après le coup de semonce de la première minute lors d'un coup de tête de Vonwyl heurta le montant de leur but, les Bullois entrèrent immédiatement dans le vif du sujet. Menant des actions rapides par l'intermédiaire de Kvicinsky et Cotting principalement, ils se créèrent alors quelques bonnes occasions. Lorsque Tippelt ouvrit la marque avec beaucoup de maîtrise en reprenant un centre de Kvicinsky, rien ne laissait alors supposer que ce but allait être le seul d'une rencontre excessivement intéressante, jouée sur un rythme soutenu et empreinte parfois d'une grande virilité.

LA GRANDE CHANCE

Le défenseur Lachat connu après la pause la plus grande chance de sa carrière lorsque seul au point du penalty consécutivement à un nouveau débordement de Kvicinsky, il se retrouvait devant le but vide. Cette grande chance était manquée on ne sait par comment,

Kriens venait de passer très près du désastre. Les Lucernois ne prirent alors plus aucun risque. Face à la pression bulloise ils jouèrent la carte prudence en remplaçant deux attaquants par des défenseurs. Le long monologue des Grubériens ne trouvait finalement pas l'aboutissement souhaité. Tout avait été tenté pour redresser la situation mais l'élimination était consommée, la défaite du match-aller constituant véritablement un trop grand handicap. M. B.

La situation

Matches retour du premier tour: SC Zoug - Locarno 3-0 (1-0). Résultat total 3-1; Bulle - Kriens 1-0 (0-0). Total 2-3; Mendrisiostar - Berne 2-1 (2-0); total 3-2.
 SC Zoug, Mendrisiostar et Kriens sont qualifiés pour le deuxième tour. Premier match le week-end prochain: Kriens - SC Zoug.

Le Locle reste en première ligue

TOESSFELD - LE LOCLE 0-0.
LE LOCLE: Eymann; Humbert; Cortinovis, Koller, Chapatte; Kiener, Challandes, Vermot; Claude, Borel, Bosset. Entraîneur: Guillod.

ARBITRE: M. Luthi, de Moosseedorf.

NOTES: Stade de Toess en bon état, rencontre jouée par une chaleur étouffante. 300 spectateurs. A la 26me minute, Bottega remplace Frei blessé. A la 65me minute, Winkensch entre pour Claude. Cinq minutes plus tard, Challandes sort au profit de Guillod et Just succède à Lehmann. Coups de coin 6-6 (2-4). Toessfeld et Le Locle ont montré deux équipes à la mentalité différente. La lutte contre la relégation, qui les opposait hier, a vu, en effet, une formation offensive, pratiquant un football constructif (Le Locle) et une phalange axée sur la contre-attaque (Toessfeld). Si l'on eut donc du plaisir à suivre ce débat, ce fut

surtout grâce aux Neuchâtelois. Leur prestation n'a, certes, pas toujours échappé à la critique, mais elle plut à ceux qui aiment les équipes qui osent prendre des risques.
 En première mi-temps notamment, les hommes de Guillod ont passé souvent du temps dans le camp de l'adversaire. Sans le brio du gardien zuricois, ils auraient sans doute ouvert la marque. On reprochera toutefois aux visiteurs leur imprécision dans les tirs au but.
 Face à un onze zuricois qui ne lésina pas toujours sur le choix des moyens à utiliser pour contrer l'adversaire, les Loclois n'ont malheureusement pas tenu physiquement la distance. C'est en suant sang et eau mais avec calme et intelligence qu'ils parvinrent à s'assurer un point. Celui-ci est cependant, sur l'ensemble de la rencontre, totalement mérité. Et les Loclois sauvent leur place en 1re ligue. G. D.



LE HÉROS. — Dans une certaine mesure ce fut le gardien de Portbalban, Cantin qui s'opposa ici à une action de Bula et qui plus tard retiendra un penalty.

Ickx-Van Lennep vainqueurs

Porsche intouchable au Mans

De notre envoyé spécial :

Le Mans est une course impitoyable, il faut sans cesse être prêt à improviser. Et justement, la préparation exige de réduire cette improvisation à un strict minimum. Dès les essais, on savait que certains concurrents ne feraient que de la figuration — intelligente et impressionnante dans certains cas — et que les médiocres n'auraient en aucun cas droit de cité. « Porsche » était favori. Il a gagné. Dans une certaine mesure la logique a été respectée.

ICKX INTOUCHABLE
 De fait, l'opposition est essentiellement venue de la seule « Alpine Renault Turbo » inscrite. Très rapide, cette voiture a tout de même résisté plus longtemps que d'aucuns le prévoyaient, puisque ce n'est que sur le coup d'une heure du matin qu'elle abandonna à la suite d'ennuis de moteur. Mais, à ce moment

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

là, Porsche était déjà en tête. Les deux prototypes 936 pilotes d'une part par Ickx - Van Lennep, d'autre part par Joest - Barth semblaient intouchables. En revanche la « silhouette 935 » de Stommelen - Schurti avait déjà perdu passablement de temps à la suite d'ennuis de suspension. C'est dans le courant de la matinée que Porsche allait connaître les alertes les plus sérieuses. Joest et Barth devaient abandonner (moteur cassé) et un peu plus tard, Ickx, à son tour, s'arrêtait aux stands, le turbocompresseur ne fonctionnait plus. Il suffit d'une demi-heure aux mécaniciens pour changer les organes mécaniques défectueux. L'avance de Ickx était telle que lorsqu'il repartit il était toujours au commandement: son suivant immédiat était alors déjà la « Mirage » de Lafosse et Migault. Bref, sur le coup de midi, les principales places étaient définitivement acquises.

La victoire de Ickx - Van Lennep, c'est la victoire de l'expérience, de l'intelligence, de l'efficacité et de l'organisation. Intelligence parce que le Belge et le Hollandais ont parfaitement suivi le tableau de marche qui avait été défini par Manfred Jantke, directeur sportif de la marque à l'issue des essais. Il fallait tourner régulièrement en 350 au tour (20 secondes de moins que les possibilités réelles), expérience parce que Ickx avait déjà triomphé à deux fois au Mans (en 1969 et l'an dernier) tandis que Van Lennep s'était lui, imposé en 1971. Les

deux hommes avaient les nerfs solides et savaient demeurer lucides et calmes en toutes circonstances.

EFFICACITÉ ALLEMANDE

Efficacité parce que chez Porsche chaque personne, chaque mécanicien sait exactement ce qu'il a à faire. Pas d'hésitation, pas de « bavure ». Une discipline de fer règne chez les Allemands. Organisation enfin, parce que chaque élément est prêt à tout instant, parce que la signalisation, le chronométrage, le ravitaillement, bref tous les problèmes annexes sont prévus et conditionnés. Les autres voitures paraissent éventuellement en mesure de relever le défi de Porsche sont restées dans l'ombre. Les « Mirage » sont solides mais manquaient de vitesse de pointe, la de Cadenet-Lola, si elle suscite une sympathie certaine en raison de la modestie des moyens dont disposent ses initiateurs souffrait du même mal, tandis que les BMW ont toutes été victimes d'incidents mécaniques témoignant d'un manque évident de maturité et que les « Inaltera », si elles ont parfaitement atteint leur impact publicitaire nécessitent une période de rodage parfaitement normale.

SUISSES DÉÇEVANTS

Seize pilotes suisses étaient au départ du Mans, on en retrouve 4 à l'arrivée. Le mieux classé est en fait un garçon du Lichtenstein (avec licence suisse), c'est Manfred Schurti qui partageait le volant de la Porsche 935 en compagnie de Stommelen. Des problèmes de suspension ont retardé cette voiture, faute de quoi elle figurerait certainement plus en avant au classement. Et puis une victoire romande a été enregistrée: Chevally, Trisconi et Morand qui s'alignaient avec une petite Lola T 292 ont triomphé dans la classe des 2 litres et finit 15me au classement général. C'est là bien davantage qu'un succès d'estime.
 Tous les autres Suisses en lice ont dû abandonner. Jean-Pierre Aeschlimann et William Voltery se sont retirés dans la soirée à la suite d'une batterie défectueuse, Vetsch - Haldi ainsi que Chenevère - Zbinden - Buhrer ont été éliminés en raison d'ennuis de soupapes, tous s'alignaient avec des Porsches Carrera Turbo. Ferier (Chevron) quant à lui, a dû se retirer à la suite du bris d'une conduite d'huile. Schafer Albanesi - Adatte (Chevron) quant à eux ont vu leur moteur exploser.
 Après 1969 et 1975, c'est le troisième succès du Belge Jacy Ickx au Mans, lequel rejoint ainsi en tête du palmarès le Français Henri Pescarolo, lui aussi vain-

queur à trois reprises (1972, 1973 et 1974). Pour le Hollandais Gys van Lennep, il s'agit de la deuxième victoire après celle qu'il avait fêlée en 1971.

Côté suisse, la « Porsche » de Zbinden, Chenevère et Buhrer se retrouva la mieux placée. Elle occupait en effet la neuvième place du classement « scratch » après vingt-deux heures de course lorsqu'elle fut contrainte à l'abandon. 28 voitures sur les 55 au départ ont terminé ces 44me Vingt-quatre heures du Mans.
 Christian WENKER

Le classement officiel: 1. Jacky Ickx-Gys van Lennep (Be-Ho), « Porsche 936 », 4769 km 923 à la moyenne de 198 kilomètres 746; 2. Lafosse - Migault (Fr), « Mirage », à 11 tours; 3. Craft-de Cadenet (G-B), à 12 tours; 4. Stommelen - Schurti (RFA-Lie) « Porsche 935 », à 18 tours; 5. Bell - Schuppach (G-B - Aus), « Mirage », à 23 tours; 6. Touroul - Ducini - Boubet (Fr), Porsche Carrera », à 35 tours; 7. Kraus - Stekkonig (RFA), « Porsche 08-3 », à 36 tours; 8. Pescarolo - Beltoise (Fr), « Inaltera », à 44 tours; 9. Bertrams - Martin - Evertz (RFA), « Evex-Porsche », à 47 tours; 10. Grohs - Posey - de Fierlant (RFA - E-U - Be), « BMW », à 50 tours. Puis: 15. Georges Morand - François Trisconi - André Chevalley (S), « Lola », à 70 tours.

Les vainqueurs par groupes. **Groupe 6:** 1. Craft - de Cadenet. **Groupe 5:** Stommelen - Schurti. **Groupe 4:** 1. « Segolen » - Ouyère - « Ladagi ». **Groupe 1msa:** 1. Rulon - Miller - Waught. **Groupe prototypes:** 1. Pescarolo - Beltoise. **Groupe 2:** 1. Detrin - Ravenel.

Mortelle soirée pour Haller

Un accident s'est produit au Mans. Samedi à la tombée de la nuit, alors qu'il venait de prendre le volant de son Datsun No 73, André Haller perdait la maîtrise de son véhicule le long des Hunaudières où les voitures atteignent leur vitesse maximale. A quelque 270 kmh, il heurta d'abord les rails à droite avant d'être renvoyé sur la gauche et d'exploser en flamme. Les secours sont intervenus rapidement avec efficacité, mais en vain: Haller devait décéder en arrivant à l'hôpital. Agé de 52 ans, il en était à sa deuxième participation à l'épreuve mancelle. Il n'avait pas d'ambitions démesurées et ne s'alignait que pour son seul plaisir.
 Ch. W.

La suprématie des Ferrari interrompue en Suède

Double des Tyrrell à six roues

Ce que l'on pouvait pressentir à la suite des résultats des essais est devenu réalité à l'occasion de la course: comme en 1974, la firme britannique de Ken Tyrrell a, en effet, réussi le « doublé » dans le Grand prix de Suède de formule 1, septième manche du championnat du monde qui s'est courue dimanche sur le circuit d'Anderstorp, dans le sud de la Suède.

Comme il y a deux ans, le Sud-Africain Jody Scheckter s'est imposé après avoir signé le meilleur temps des essais. Scheckter a précédé d'une vingtaine de secondes son camarade d'écurie Patrick Depailler (fr), apportant ainsi le premier

succès à Ken Tyrrell depuis que ce dernier aligne des voitures à six roues.

QUATRIÈME SUCCÈS

Pour le Sud-Africain, cette victoire à Anderstorp signifie le quatrième succès en Grand prix après ses victoires en Suède et en Grande-Bretagne en 1974 et en Afrique du Sud en 1975. La troisième place est revenue à Niki Lauda, lequel pilotant à la limite des possibilités de sa Ferrari, n'en a pas moins concédé plus d'une demi-minute à Scheckter. La position de l'Autrichien au classement du championnat du monde, dont il est le tenant du titre, n'en reste pas moins des plus confortables puisqu'il totalise maintenant 55 points contre 23 à Scheckter, son suivant le plus immédiat.

Ainsi, la firme Tyrrell a réussi à interrompre provisoirement la suprématie des Ferrari, qui étaient invaincues en grands prix depuis le 7 septembre 1975, alignant huit succès consécutifs (deux fois par Clay Regazzoni et six fois par Niki Lauda). C'est donc la première défaite de la firme italienne depuis le 17 août de l'an dernier, au Grand prix d'Autriche (Brambilla s'était imposé au volant d'une March).

LES ENNUIS DE CLAY

Clay Regazzoni de son côté a connu les mêmes ennuis de tenue de route durant la course qu'aux essais. Parti en onzième position, le pilote suisse se battit avec beaucoup de courage et son match avec James Hunt (MacLaren) et Ronnie Peterson (March) constitua l'un des attrails de la course. A deux tours de la fin, le Tessinois put profiter d'une faute de Peterson pour se glisser à la sixième place, marquant ainsi un point au classement du championnat du monde où il occupe maintenant la quatrième place avec 16 points. Le deuxième Suisse engagé dans cette épreuve fut moins heureux: Kessel eut un accident

CLASSEMENT

1. Scheckter (AS), Tyrrell, 72 tours = 289 km 300 en 1 h 46'53"729 (moyenne 162 km 300); 2. Depailler (Fr), Tyrrell, 1 h 47'13"495; 3. Lauda (Aut), Ferrari, 1 h 47'27"595; 4. Laffite (Fr), Ligier-Matra, 1 h 47'49"548; 5. Hunt (GB), MacLaren, 1 h 47'53"212; 6. Regazzoni (S), Ferrari, 1 h 47'54"095; 7. Peterson (Su), March, 1 h 48'05"342; 8. Pace (Br), Brabham, 1 h 48'55"381; 9. à un tour: Brambilla (It), March; 10. Pryce (GB), Shadow; 11. à deux tours: Mass (RFA), MacLaren; 12. Jarier (Fr), Shadow; 13. Jones (Aus), Surtees; 14. à trois tours: Merzario (It), March. Tour le plus rapide: Pace, 4 km 018 en 1'27"283 (moyenne 165 km 723).

Classement du championnat du monde après sept manches: 1. Lauda (Aut) 55 p; 2. Scheckter (AS) 23; 3. Depailler (Fr) 20; 4. Regazzoni (S) 16; 5. Mass (RFA) et Laffite (Fr) 10; 7. Hunt (GB) 8; 8. Nilsson (Su) et Stuck (RFA) 6; 10. Reutemann (Arg) 4.

Douleurs d'estomac
 Vous pouvez apaiser tout de suite les douleurs d'estomac et faciliter la digestion si après un repas abondant, vous laissez fondre dans votre bouche deux pastilles digestives Rennie. Leurs substances actives ont un effet calmant sur les mucosues gastriques et neutralisent l'excès d'acidité gastrique. En vente dans les pharmacies et drogueries.
Prenez deux Rennie PASTILLES



cyclisme

Le Tour de Suisse a connu d'intenses batailles pendant le week-end

Kuiper a failli être rejoint par Pollentier

Curieuse décision du jury à l'arrivée de Lenzerheide

Durant ce week-end de la mi-juin, trois étapes ont modifié les données du 40ème Tour de Suisse...

en compagnie de trois autres coureurs — il fut le dernier à être rejoint...

CURIEUSE INTERPRÉTATION

Il convient de reprendre l'évolution de la course dans l'ordre chronologique...

CHASSÉ CROISÉ

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

le village saint-gallois et la principauté de Liechtenstein. Fixée à Galfei (1483 m d'altitude)...

Dans cette montée presque inhumaine, la «poussette» fut reine. Elle fut même organisée à un tel point...

SCHMID HANDICAPÉ

Ainsi, les deux étapes de montagne du week-end ont modélé un classement

général déjà acquis à Galfei, seul Pollentier gagnant un rang grâce à son attaque de hier matin...

Ce n'est vraiment pas la grande entente dans l'équipe d'Anglade...

Yvan Schmid et Lopez-Carril ont également rétrogradé, victimes de la formule de la cinquième étape...

SAVARY VAINQUEUR

À l'issue de chaque série un classement individuel s'établissait afin de «fonder» ces quatre classements en un seul et de définir le vainqueur de l'étape...

Comme le groupe de Schmid et de Lopez-Carril avait «tourné» en 40'35" (le troisième temps) l'Espagnol et la Suisse perdirent plus de deux minutes...

Ainsi, au sortir de ce week-end, Lopez-Carril semble avoir perdu toutes

ses chances de gagner le Tour de Suisse, alors que Schmid compte désormais quatre minutes de retard sur Zweifel, le meilleur Suisse...

Aujourd'hui, le Tour de Suisse quittera les Grisons pour le Tessin par le Lukmanier...

P.-H. BONVIN



BELLE RÉCOMPENSE. — Pour Gimondi, qui a remporté son troisième Giro, c'en est une, indiscutablement. (Téléphoto AP)

Giro: 43 secondes séparent finalement les trois premiers Le « chrono » consacre Gimondi

Quatre mille cent trente neuf kilomètres en 22 jours, près de 120 heures de vélo pour une poignée de secondes...

de Muynck, Gimondi, Moser, Baronechelli, Bertoglio s'entrebattre pour les premières places du classement général.

LA SIXIÈME ÉTAPE

La première partie du Giro en Sicile a été comme prévu dominée par les routiers sprinters belges Seru et de Vlaeminck...

Vainqueur du récent Tour de Romandie, de Muynck affichait à 28 ans de nouvelles ambitions et il se présentait comme un candidat sérieux à la victoire finale...

SUCCÈS MÉRITÉ

Felice Gimondi, en dépit de la faible marge (19 secondes) le séparant de Johan de Muynck, a parfaitement mérité, par sa régularité, de remporter à 34 ans son troisième tour d'Italie...

MERCKX DIMINUÉ

Le grand favori de tous était bien entendu Eddy Merckx, à la recherche d'un sixième succès qui en aurait fait le seul détenteur du record des victoires dans le tour d'Italie...

Merckx, diminué par des furoncles à la selle, n'a joué en fait qu'un rôle de second plan, laissant les de Vlaeminck,

au terme de la grande étape des Dolomites. Trahi par ses équipiers — de Vlaeminck, de Witte et Gualazzini abandonnèrent le lendemain — de Muynck fut soulagé à un régime trop dur pour défendre sa position...

PAS DE SATISFACTION

Le Belge paya alors ses efforts lors de la dernière journée, dans l'étape contre la montre d'Arcore, remportée par Joseph Bruyère, un coéquipier de Merckx...

Classement général final: 1. Felice Gimondi (It) 119 h 57'50"; 2. Johan de Muynck (Be) à 19"; 3. Fausto Bertoglio (It) à 43"; 4. Moser (S) à 1'07"; 5. Baronechelli (It) à 1'37"; 6. Panizza (It) à 2'05"; 7. Vandi (It) à 4'07"; 8. Merckx (Be) à 7'40"; 9. Riccomi (It) à 8'49"; 10. Pujol (Esp) à 8'50"; 11. Bellini (It) à 11'21"; 12. Poggiali (It) à 13'48"; 13. Fabbri (It) à 15'57"; 14. Andiano (Esp) à 16'30"; 15. Houbrechts (Be) à 18'47".

athlétisme

Records féminins

11"04 pour Inge Helten !

La femme la plus rapide du monde est officiellement, depuis hier, une Allemande de l'Ouest de 26 ans, Inge Helten, qui a «explosé» cette saison...

fait une course très fluide, sans paraître même se donner à fond. Aussi a-t-elle été la première surprise, en levant les yeux vers le tableau électronique...

LES ACCESSITS

Fragile (1 m 71 pour 58 kg), cette jeune femme court depuis sept années sur toutes les pistes du monde...

En 1976, tout a changé pour Inge Helten. Sous la houlette de l'entraîneur national Wolfgang Thiele, elle a renforcé sa musculature avec un peu d'haltérophilie...

A Fierth, après un bon départ, elle a

800 mètres en 1'56"0 pour V. Gerassimova

La Soviétique Valentina Gerassimova (26 ans) a établi un nouveau record du monde du 800 mètres à l'occasion des championnats d'URSS...

Valentina Gerassimova, dont le meilleur temps en 1974 était de 2'00"1 (cinquième des championnats d'Europe), avait déjà progressé de manière spectaculaire cette saison...

tennis

Internationaux de Paris

Le trophée à Panatta

L'Italien Adriano Panatta a enlevé le simple messieurs des internationaux de France en battant en finale l'Américain Harold Solomon...

la suite de ceux de Borg, Nastase, Gimeno, Kodes, Laver, Rosewall et Emerson, les vainqueurs de ces dix dernières années.

La finale du simple dames s'est terminée par la victoire de la favorite, la jeune Anglaise Sue Barker (20 ans depuis le 19 avril dernier), tête de série No 1...

SOLOMON DEBORDE

L'Italien donna durant les deux premières manches l'impression qu'il allait enlever nettement cette finale. Ses services, ses coups d'attaque, ses volées, débordaient l'Américain...

Le tournoi junior au Suisse Gunthardt

Pour la première fois, un Suisse a remporté le simple junior des championnats internationaux de France, à Roland Garros...

Le Neuchâtelois Grezet gagne en Pays de Vaud

Tour du Pays de Vaud pour juniors. —Course contre la montre en côté (4,1 kilomètres): 1. Hertmeier (Argovie) 13'43"; 2. Schaub (Suisse) 13'54"; 3. Jean-Marie Grezet (Neuchâtel) 13'57"; 4. Boegli (Vaud) 14'00"; 5. Bortolin (Tessin) même temps. Vallorbe - Lutry (104 km 500): 1. Groebli (Suisse) 2 h 59'00"; 2. Boesch (Berne) à 30"; 3. Aubry (Genève) à 4. Magnolay (Vaud); 5. J.-M. Grezet (Neuchâtel) même temps. Classement général final: 1. Grezet 7 h 07'19"; 2. Groebli 7 h 07'39"; 3. Magnolay 7 h 07'42"; 4. Aubry 7 h 08'37"; 5. Boesch 7 h 08'55"; 6. Hertmeier 7 h 09'12".

hippisme

Beat Bohli triomphe à Colombier

Enfin, ce week-end, pour les dernières épreuves de ces journées hippiques, les spectateurs se sont déplacés et, hier, les tribunes étaient complètes, c'était certainement la première fois.

DIFFICILE TROT

Pour la dernière épreuve du concours complet catégorie «M», championnat suisse, l'épreuve de saut à laquelle nous avons pu assister en début d'après-midi, n'a pas manqué de suspense. En effet, après les épreuves de samedi, les trois premiers, respectivement E. Fiechter, B. Bohli et E. Baumann se tenaient avec très peu de points de différence.

La logique est respectée, c'est ce jeune cavalier Adliswil, Beat Bohli (19 ans), régulier dans chaque discipline, qui remporte la première place et, du même coup, le titre de Champion suisse. C'est un parcours sans faute d'obstacle que «Be Fair», le cheval de notre nouveau champion suisse, nous a graffié; seul un quart de point a été noté pour dépassement de temps...

ET LES ROMANDS

Et bien, ce n'était pas la joie samedi en fin d'après-midi après les épreuves de fond. Si vendredi après le dressage

Course de La Caquerelle

motocyclisme

Piot fait des adieux remarquables

C'est ce week-end que s'est déroulée entre Boécourt et La Caquerelle dans le Jura, la neuvième édition de la course de côte comptant pour le championnat d'Europe et pour le championnat suisse.

CLASSEMENTS

250 cmc: 1. Kunz, Yamaha, 1'23"7"; 2. Muller, Yamaha, 1'25"5; Olivier de Coulon, Yamaha, 1'26"3. — 350 cmc: 1. Kunz, Yamaha, 1'20"; 2. Chaubert, Egli, 1'21"3; 3. Birrer, Yamaha, 1'22"; — 500 cmc: 1. Freymond, Yamaha, 1'20"3; 2. Muller, Yamaha, 1'22"2; 3. Holhi, Yamaha, 1'23"4. — 1000 cmc: 1. Piot, Yamaha, 1'18"6; 2. Mooser, Yamaha, 1'19"1; 3. Melly, Yamaha, 1'20"9. — Side-cars: 1. Schmid-Matile, Yamaha 5 RS, 1'25"4; 2. Trachsel, Koenig, 1'29"2; 3. Monnin-Weber, 1'29"3. J.-C. S.

NOUVEAU RECORD

Malgré une piste glissante (béton) le Français a pulvérisé le record établi en 1974 par le Bernois Philippe Coulon (vainqueur l'an dernier au GP de France au Castellet).

En 350 cmc, Jean-Paul Chaubert n'a pas pu renouveler son «coup» de Lignéres, puisqu'il a dû laisser la victoire à Franz Kunz. Dans les «demi-litres», Roland Freymond s'est facilement imposé devant Hans Mueller. Quant à la catégorie «1000 cmc» Gilbert Piot, a réussi un coup d'éclat pour sa dernière course en réalisant un temps de 1'18"6 pour sa dernière course. En effet, le «bouillant» Vaudois a décidé de «raccrocher» pour raisons professionnelles.

aviron

Les régates du Rotsee

Plus de 6000 spectateurs ont suivi les finales des traditionnelles régates internationales du Rotsee, à Lucerne, qui se sont déroulées dans des conditions idéales. Le manque de place nous force à reporter à une autre édition les résultats et commentaires concernant ces épreuves.

tout allait bien, samedi une sélection s'est faite. Ainsi, Reynald Jaqueroz de Genève fit une chute dans le cross devant abandonner avec les deux chevaux; il souffrait à la tête et il avait le bras en écharpe hier pour assister en spectateur au saut. Geneviève de Sépibus de Genève et Marie-Claire Veuille de Corsinges ont également dû abandonner. Après le forfait de douze chevaux vendredi, samedi on a dû malheureusement noter onze abandons après le cross, tant et si bien qu'il ne restait plus que huit paires, cavaliers et chevaux en lice, dont un Autrichien, le Capitaine Ferdinand Croy avec son cheval «Morse Code» qui termina au huitième rang. A ce sujet, on put constater que les cavaliers et les chevaux autrichiens n'étaient pas très bien préparés pour cette discipline. En effet, après contrôle du vétérinaire, le cheval d'un cavalier a même été contraint d'abandonner.

Pour l'épreuve combinée cross-saut, il faut relever la brillante première place du cavalier-footballeur Boudryan Alain Baltensberger avec son cheval «Kornelia» ainsi que la quatrième place, dans la même épreuve, de Barbara Ott avec son superbe cheval «Barby-Dun».

Ces journées hippiques se sont finalement bien terminées dans la bonne humeur, avec les courses de poneys qui ont rencontré un très grand succès envers les spectateurs de tous âges. Ceux-ci étaient en nombre manifestant leur intérêt pour ce noble sport et ainsi encourager ces cavaliers en herbe. C. G.

CLASSEMENTS

Epreuve combinée Cross/Saut catégorie L. — 1. Alain Baltensberger, Boudry, «Kornelia», 10 pts; 2. Guido Mahler, Lausanne, «Venus de l'Isle», 10,80 pts; 3. Marcel Vuagniaux, Yvonnand, «Come On», 13 pts; 4. Barbara Ott, Cortaillod, «Barby-Dun», 20 pts; 5. Cosette Suter, Saint-Aubin, «Copenhague», 23,2 pts. Concours complet catégorie M CCA. — 1. Beat Bohli, Adliswil, «Be Fair», 139,75 pts; 2. Ernst Baumann, Mellingen, GEN, «Scheich», 165,03 pts; 3. Ernst Fiechter, Hindelbank, «Mayon II», 167,33 pts; 4. Andreas Spring, Reinach, «Wukari II», 198,5 pts; 5. Martin Ulrich, Zug, «Kerry Dancer», 234,33 pts; 6. Tomi Gretenner, Bättwil, «Camas Park», 241,73 pts; 7. Fritz Näf, Wallisellen, «Claudius», 297,67 pts; 8. Ferdinand Croy, Autriche, «Morse Code», 391,50 pts.

gymnastique

Pupilles et pupillettes jurassiennes à Saint-Imier

La Fête jurassienne des pupilles et pupillettes s'est déroulée hier à Saint-Imier. Plus de 3000 filles et garçons y ont pris part. Le manque de place nous oblige à reporter à une prochaine édition les résultats des concours.

VAUDOISE ASSURANCES Mutuelle Vaudoise Vaudoise Vie Pierre Yersin, inspecteur Fontaines 16 - 2087 Cornaux ☎ 47 10 15

amateurs de meubles rustiques et Ls XIII



Adressez-vous au fabricant spécialisé qui est à même de vous présenter, dans le cadre idéal d'une ferme transformée, un choix, des prix et une qualité de mobilier rustique et Louis XIII dont vous rêverez longtemps encore. Attention : notre exposition principale se trouve dans une villa sans vitrine, de là nous vous amènerons visiter notre ferme.

Ouverture : tous les jours, sauf dimanche, le samedi sans interruption.

GOBET MEUBLES DE STYLE S.A.
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement :
Nom et prénom : _____
Rue : _____
Localité : _____
Je m'intéresse à : _____

19 ET 20 JUIN 1976

21^{me} MOTOCROSS INTERNATIONAL DE SAINT-BLAISE (NE)

COURSES DE SIDE-CARS 1000 ccm INTERNATIONAL

Samedi : Essais éliminatoires et COURSES DE SIDE-CARS
Dimanche : Essais et courses dès 8 heures

PAS DE SOUCIS NOUS SOMMES LA



HILDENBRAND
FERBLANTERIE SANITAIRE
Dépannage et entretien Agencements de cuisine. Exposition Saint-Nicolas 10. Tél. 25 66 85.

VITRERIE - MIROITERIE M. KAUFMANN
Tél. 25 22 77 Neuchâtel

TENNIS CENTER Muller Sports
Tél. 25 19 93 NEUCHÂTEL SOUS LES ARCADES

YVES PILLER, pendulier
Tél. (038) 25 20 19.
Réparation - vente - achat - restauration de pendules anciennes et modernes. Atelier, Saars 18, Neuchâtel. Vente, Chavannes 13, l'après-midi.

Campardo Serrurerie
Port-Rouland 1 - Tél. 24 28 12

Si vous n'aimez pas les visites d'ARSÈNE LUPIN faites appel au spécialiste en fermetures et systèmes d'alarme

TONDEUSES À GAZON
vente des meilleures marques TOUTES RÉPARATIONS Reprise - Echange

Sosalliv SPORTS COLOMBIER - Tél. 41 23 12

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Dettes

nous les réglons rapidement, discrètement et maintenant même à des conditions plus favorables. Mise sur un numéro sûr, vous profiterez de notre expérience de longues années.

Bon pour service rapide.
Nom : _____
Rue : _____
NPA, Lieu : _____

Bolli-Treuhand AG
Stadthausstrasse 39
8405 Winterthur
Tél. (052) 22 84 18

FdN

OFFRES D'EMPLOIS

Importante entreprise industrielle neuchâteloise cherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

apte à traiter de façon confidentielle, pour son directeur, d'importants dossiers et chargée de la diffusion de l'information.

Nous demandons :
Personne de confiance, travaillant de façon organisée et précise.
Dactylo française, si possible sténo, bonnes connaissances d'anglais et éventuellement d'allemand.
Quelques années d'expérience professionnelle nécessaires.

Nous offrons :
Ambiance de travail agréable dans une jeune équipe de direction.
Avantages sociaux d'une entreprise faisant partie d'un important groupe industriel.
 Salaire adapté à l'importance du poste.

Faire offres, avec curriculum vitae, sous chiffres 28-20700 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Fondation internationale avec siège à Lausanne cherche

secrétaire qualifiée

avec connaissance parfaite du français et de l'anglais, pour assister le directeur dans la correspondance, gestion, travaux de secrétariat.

Entrée en fonctions: 15 août 1976.

Offres manuscrites à
Fondation Nestlé pour l'Etude des Problèmes de l'Alimentation dans le Monde,
case postale 1051, 1001 Lausanne.

Important groupe international cherche pour compléter son réseau de vente en Suisse romande

COLLABORATEURS (TRICES)

Nous demandons :
- Présentation impeccable
- Volonté d'appliquer une méthode de vente efficace et rentable
- Un certain goût de liberté dans le travail
- Motivation : salaire très élevé immédiatement
- Suisses ou permis C.

Nous offrons :
- Salaire évolutif selon rendement
- Voyages-primes en Afrique et Extrême-Orient
- Primes mensuelles et annuelles
- Promotions en Suisse, France, Belgique ou Canada
- Formation complète pour débutants (tes)
- Appui constant de la société.

Téléphonez ce jour pour fixer un rendez-vous dans votre région au (022) 35 25 22.

ENGLISH SECRETARY

Personnes ayant une bonne connaissance de la langue anglaise ainsi que des travaux de correspondance et de bureau sont invitées à faire offre complète à notre Branch Office à Neuchâtel, de OFGAN LONDON International Career Agency, avec curriculum vitae, sous chiffres DA 1371 au bureau du journal.

PNEUS NOBS S.A.
rue des Saars 14,
tél. (038) 25 23 30,

cherche pour entrée immédiate et jusqu'au 31 décembre un

MÉCANICIEN AUTO

Prière de prendre contact par téléphone avec monsieur Brantschen.

L'Auberge d'Hauterive
cherche, pour le 1er juillet,

1 SOMMELIER
qualifié pour la restauration, et pour le 1er août,

1 SOMMELIÈRE
connaissant les 2-services.

Téléphoner au (038) 33 17 98.

Pour compléter notre équipe de vente, nous engageons pour entrée immédiate ou date à convenir

VENDEUR DE MEUBLES

(vente en magasin)

Notre nouveau collaborateur trouvera chez nous une ambiance agréable et une activité intéressante et variée. Ventes soutenues par une exposition de premier ordre et une publicité intense.

Salaire très élevé pour vendeur capable.
Semaine de 5 jours.
Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Prendre contact par téléphone ou adresser offres écrites, avec curriculum vitae et photographie, à la direction de

meubles meyer neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél 038/257505

armourins

PRIX VACANCES

Nos bonnes affaires

JETÉE DE DIVAN 25.-
polyacryl-coton, gr. 160 x 260 cm

CAFETIÈRE MELITTA 10.-
complète

GRIL 10.-
en fonte, diam. 22 cm

SERVICE A CRÈME 5.-
7 pièces

VÉHICULES A MOTEUR

OCCASIONS

ROBERT

TÉL. 25 31 08 CHAMP-BOUGIN 34-36

RENAULT 30 TS	1975
RENAULT 16 TS	1973
RENAULT 16 TS	1970
RENAULT 12 TL	1974
RENAULT 6 TL	1972
RENAULT 5 TL	1976
MINI 1275 GT	1973
MINI ESTATE	1973
FORD CONSUL 2000	1973
SIMCA 1000	1972
VW PASSAT TS	1975
ALFASUD TI	1974
AMI 8 BREAK	1972

A vendre
FIAT 124 coupé 1600,
modèle 1973. Expertisée.
GARAGE DU VAL-DE-RUZ Boudevillers. Tél. (038) 36 15 15.

A vendre
Simca 1100
1970, 4250 fr.

Simca 1100 TI
1975, 17.000 km, 10.500 fr.

Austin 1300 GT,
1973, 23.000 km, 5.900 fr.

Austin Allegro 1500,
1974, 39.000 km, 7.800 fr.

Alfasud,
1974, 29.000 km, 8.900 fr.

Alfa 2000
modèle 1973, 39.000 km, 9.900 fr. Toutes les voitures sont expertisées. Grandes facilités de paiement.
Carrosserie Nouvelle, Peseux. Tél. 31 27 21 ou 45 12 91.

A vendre
Porsche 911 E
Injection électronique. Mod. 1970. Fr. 9500.—
Tél. (038) 55 15 75, heures de bureau.

A vendre
ALFA ROMEO 1600
Giulia sprint super, Limousine 5 places, modèle 1974, 39.000 km.
Garage Waser, Peseux Tél. 31 75 73.

A vendre
Datsun 1200 Coupé
1971, parfait état, prix intéressant.
Garage des Sablons S.A., Neuchâtel, tél. (038) 24 18 42.

A vendre
RENAULT R 6 TL
1971, 80.000 km, sans accidents. Non expertisée, 2800 fr.
Tél. (038) 41 11 73.

A vendre
Austin 1300
expertisée.
Tél. (038) 24 44 04.

De belles occasions
Citroën Ami 8
71.390.—
Datsun 120 Y
74.620.—
Fiat 128 rallye
72.540.—
Ford Cortina 1600
72.690.—
Mazda 618 Coupé
72.690.—
Mazda 616
72.540.—
Voitures expertisées, échange, crédit.
Garage des Sablons S.A. Neuchâtel, tél.(038) 24 18 42.

waldherr

OFFRE DE LA SEMAINE

Pour les familles nombreuses !

Réduction de 100 fr. par enfant, à l'achat d'une voiture d'occasion expertisée. Facilités de paiement.

CITROËN GX	1972	Fr. 4900.—
CITROËN GS	1971	Fr. 4200.—
CITROËN 2 CV	1970	Fr. 3800.—
CHEVROLET VEGA	1971	Fr. 7000.—
AUSTIN 1300	1973-36.000 km	Fr. 5200.—
SUNBEAM 1500 GLS	1974-25.000 km	Fr. 6900.—
OPEL KADETT	1973-35.000 km	Fr. 7600.—

Ainsi que plusieurs SIMCA 1000/1100/1300

Parcs 147 Neuchâtel Tél. 24 19 55

CHRYSLER SUNBEAM SIMCA MATRA

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER
Bandagiste-orthopédiste
ne reçoit pas le mardi

Dem. d'emplois

Jeune fille de 15 ans
cherche place auprès d'une famille avec possibilités de suivre des cours de français. Nous mettons l'accent sur vie familiale étroite et pas sur une rémunération.
S'adresser à P. Künzle Tél. (061) 42 80 00, heures de bureau.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE
17.40 (C) Point de mire
17.50 (C) Téléjournal
17.55 (C) Vacances-Jeunesse
18.25 (C) Petit Ours Colargo
18.30 (C) Sous la loupe
18.55 Les dernières volontés de Richard Lagrange
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Destins
21.35 (C) Carnet de bal
22.05 (C) La voix au chapitre
22.35 (C) Tour de Suisse
22.45 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE
17.00 (C) La souris sur Mars
18.10 (C) TV culturelle
18.40 (C) Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
19.00 (C) Le renard à l'anneau d'or
19.30 (C) Point de vue régional
19.35 (C) Reportage
20.00 (C) Téléjournal
20.15 (C) Le tour de Suisse
20.25 (C) Que suis-je ?
21.10 (C) Fragile
21.30 (C) Rue de la Télévision 1-4
22.30 (C) Téléjournal
22.45 (C) Music-Scène

FRANCE I
11.15 Réponse à tout
11.30 Midi première
12.00 T F 1 actualités
12.30 Cours de la Bourse
12.35 Restez donc avec nous
13.55 La légende des Strauss
14.55 Restez encore avec nous
16.40 Le club du lundi
17.05 Pour petits et grands
17.30 A la bonne heure
18.00 Château « Espérance » (21)
18.20 Actualités régionales
18.40 Minutes pour les femmes
18.45 AFs raconte...
19.00 T F 1 actualités
19.30 Napoléon II, l'Aiglon
21.25 Débat
22.15 T F 1 dernière

FRANCE II
12.35 (C) Magazine régional
12.50 (C) Images de...
13.00 (C) Aujourd'hui Madame

14.00 (C) Flash journal
14.10 (C) Le fugitif
15.00 (C) Flash journal
15.20 (C) Aujourd'hui magazine
16.30 (C) Fenêtré sur...
17.00 (C) Philibert Laffeur (15)
(C) Palmars des enfants
17.30 (C) TV service
17.55 (C) Chiffres et lettres
18.20 (C) Actualités régionales
18.45 (C) Y'a un truc
19.00 (C) Antenne 2 journal
19.30 (C) La tête et les jambes
20.50 (C) Julien Green
21.55 (C) Antenne 2 dernière

FRANCE III
11.15 (C) Relais de T F 1
17.45 (C) Pour les jeunes
18.05 (C) Télévision régionale
18.20 (C) Actualités régionales
18.40 (C) Tribune libre
18.55 (C) F R 3 actualités
19.00 (C) Jeux pour tous
19.30 (N) Peau de banane
21.05 (C) F R 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA
18.30 (C) Per la gioventu
18.55 (C) Hablamos espanol
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Obiettivo sport
20.15 (C) Basta un piccolo errore
20.45 (C) Telegiornale
21.00 Enciclopedia TV
21.30 Oggi alle camere federali
21.35 (C) Giro della Svizzera
21.45 (C) Ricercare
22.45 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I
16.15, téléjournal. 16.20, la chaise à bascule. 17.05, M comme Meikel. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, report. 21 h, hit-journal. 21.45, notes de Prague. 22.30, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II
16.30, la science de la statistique. 17 h, téléjournal. 17.10, Quentin Durward. 17.40, plaque tournante. 18.20, agent secret 0014. 19 h, téléjournal. 19.30, Geburtstage. 20.15, bicentenaire des Etats-Unis. 21 h, téléjournal. 21.15, les chaînes. 22.55, Geburtstage. 23.35, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION
Informations toutes les heures de 6 h à 23 h, puis à 23.55. 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales. 7.35, billet d'actualité. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, chronique routière. 8.25, mémento des spectacles et des concerts. 8.40, microscopie. 9.05, la puce à l'oreille. 10.05, le sac à puce. 12 h, le journal de midi. 12.15, les uns, les autres. 12.30, édition principale. 13.05, décrochez la une. 14.05, des ronds dans l'eau.
16.15, l'affaire Blaireau (1). 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir. 18.20, édition régionale. 18.40, informations sportives. 18.50, revue de la presse suisse alémanique. 19 h, édition nationale et internationale. 19.30, sciences et techniques. 20.05, énigmes et aventures: Le noyau du Pont de l'Alma. 21.05, le bout du monde. 22.05, baisse un peu l'abat-jour. 23.05, blues in the night. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2
7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, le temps d'apprendre et American short stories in special English. 9.15, initiation musicale. 9.45, les écoles de parents. 10 h, sélection-jeunesse. 10.15, radioscolaire: magie du conte. 10.50, peinture et reconquête de la lumière (1). 11 h, Suisse-musique. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, réalités. 16 h, Suisse-musique. 17 h, l'orchestre Radiosa. 17.30, rhythm'n'pop. 18 h, informations. 18.05, aspects du jazz. 18.55, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, novitads. 19.40, jazz d'aujourd'hui. 20 h, informations. 20.05, l'oreille du monde et paroles et contre-chants. 20.30, la flûte. 22 h, contre-chants et paroles. 23 h, informations. 23.05, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION
Informations à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05, espresso. 9.05, musique populaire. 10 h, extra. 11.05, musique légère. 12 h, la semaine à la radio. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, magazine féminin. 14.45, lecture. 15 h, pages de Saint-Saëns et Chabrier.
16.10, sans paroles. 17 h, onde légère. 18.20, musique de danse. 18.45, sport. 19 h, actualités, musique. 20.05, le disque de l'auditeur. 22.15, tête-à-tête. 23.05-24 h, musique de danse.

Solution du message secret:
LA SEMAINE PROCHAINE, IL LANCERA LE JAVELOT DEUX FOIS PLUS LOIN QUE D'HABITUDE.

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront très doués pour les études. Ils seront sérieux, mais discuteurs.
BÉLIER (21-3 au 20-4)
Travail: Un événement inattendu a peut-être changé le cours de vos occupations.
Amour: Les femmes conservent leur chance concernant une rencontre.
Santé: Les contrariétés, qui viennent s'opposer à vos projets, sont dures à supporter.

TAUREAU (21-4 au 21-5)
Travail: Votre bonté vous porte à choisir une carrière permettant d'aider et de reconforter.
Amour: Votre position astrale vient de changer; elle va vous rapprocher d'une personne qui vous aime sincèrement.
Santé: Un régime sobre et de peu de volume convient à votre estomac.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)
Travail: Toutes les carrières ayant des préoccupations esthétiques vous conviennent.
Amour: La planète du destin soutient très bien vos sentiments, c'est le moment de faire des projets à deux.
Santé: Surveillez votre appareil digestif, estomac, foie, vésicule biliaire.

CANCER (22-6 au 23-7)
Travail: Votre condition va s'améliorer. Ayez un peu de patience.
Amour: Vous comprendrez mieux ce qu'un sentiment comporte d'attachement.
Santé: N'attendez pas les accidents graves pour faire examiner votre cœur.

LION (24-7 au 23-8)
Travail: Vous avez le sens inné du droit et de la justice, cela peut vous servir.
Amour: Un tournant dans vos relations, une amitié, une sympathie que vous ne comprenez pas toujours.
Santé: Le mouvement vous est toujours salutaire, il entretient votre élégance.

VIERGE (24-8 au 23-9)
Travail: Favorisé, votre travail s'effectuera dans de bonnes conditions.
Amour: Des tentations, des succès... et aussi des complications, tout peut s'arranger.

SANTÉ: Rien à craindre dans ce domaine, tout au plus des douleurs rhumatismales.
BALANCE (24-9 au 23-10)
Travail: Fixez votre attention sur votre travail, vous obtiendrez de bons résultats.
Amour: Vos actions sont en hausse, ne faites pas de faux pas, tout ira pour le mieux.
Santé: A ménager, évitez toute imprudence, tout surmenage.

SCORPION (24-10 au 22-11)
Travail: Moments de tension, mais vous parviendrez à vous organiser.
Amour: Bonne journée, mais soyez plus compréhensif envers la personne qui vous aime.
Santé: Gardez votre calme en toute circonstance, la sérénité et le sommeil sont les meilleurs remèdes.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)
Travail: N'hésitez pas à entreprendre un voyage qui vous paraît rentable.
Amour: Vie sentimentale toujours favorisée, ne provoque pas de drames.
Santé: L'humidité réveille les vieilles douleurs, ne prenez pas de risques.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)
Travail: Vos affaires sont en bonne voie et vous saurez faire valoir vos droits.
Amour: Vous entrerez en contact avec des personnes intéressantes mais vous pourriez aussi consolider vos liens.
Santé: Voyage en vue. Préparez-le bien et soyez prudent.

VERSEAU (21-1 au 19-2)
Travail: Avec un peu de bonne volonté et de sérénité vous surmonterez tous les obstacles.
Amour: Prenez de bonnes résolutions, elles ne seront pas vaines.
Santé: Risques d'excès dans tous les domaines, n'abusez pas de vos forces.

POISSONS (20-2 au 20-3)
Travail: Faites preuve d'application pour mener à bien ce que vous avez entrepris.
Amour: Votre vie sentimentale est particulièrement favorisée, vos rapports s'éclaircissent.
Santé: Votre bien-être dépend comme toujours de votre moral, menez une vie calme.

MOTS CROISÉS

Problème N° 544

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

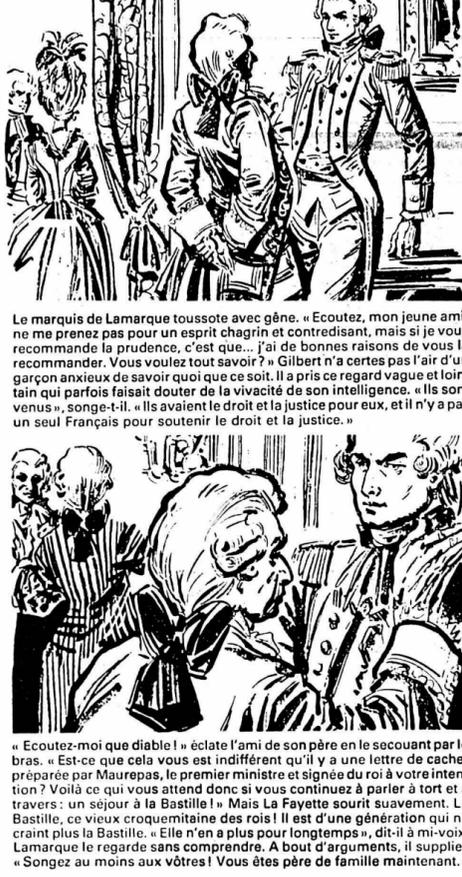
HORIZONTALLEMENT
1. Minerai. 2. Préfixe. Jeu d'orgue. 3. Cap entre Valence et Alicante. Article. Produit de brasserie. 4. Inventai. Coule en Suède. 5. Clou de Nantes est célèbre. Marqua d'une entaille la tige d'une lettre. 6. Orateur athénien. Linguales. 7. Le tarse en comprend sept. Jours. 8. Est tiré du regros. Police militaire. Un titre de Perrault. 9. Séparation par la chaleur de deux métaux alliés. 10. Affaiblis.

VERTICALEMENT
1. Le valot de tréfilé. 2. Facteur d'instruments de musique français. Nom de deux anciens comtes d'Allemagne. 3. Bouton ou bourgeois. Homme y serait mort. 4. Pronom. Compagnon de Cybèle. Conjonction élidée. 5. Peintre et graveur espagnol. Qui a le nez court et plat. 6. Monnaie nordique. Boussole marine. 7. Mesure. Sprong de mousses. Pronom. 8. Abréviations pour un préfet. Sorte de baldaquin. 9. Ville d'Italie. 10. A inspiré Saint-Lambert. Prénom d'un personnage de Maurice Leblanc.

Solution du N° 543
HORIZONTALLEMENT: 1. Finalistes. - 2. Unanime. Ce. - 3. Moi. Mi. Arc. - 4. Triturer. - 5. Sa. Otés. Me. - 6. Trime. Anet. - 7. Ebre. Aga. - 8. Ri. Anergie. - 9. Messagers. - 10. Isaura. Eon.
VERTICALEMENT: 1. Fumiste. Mi. - 2. Ino. Arbes. - 3. Naît. Irlisa. - 4. An. Rome. Su. - 5. Limité. Aar. - 6. Imite. Ange. - 7. Se. Usagée. - 8. Ar. Narre. - 9. Ecème. Iso. - 10. Secrétée.

DESTINS HORS SÉRIE

PÈRE DE FAMILLE



Le marquis de Lamarque toussote avec gêne. « Écoutez, mon jeune ami, ne me prenez pas pour un esprit chagrin et contradictoire, mais si je vous recommande la prudence, c'est que... j'ai de bonnes raisons de vous la recommander. Vous voulez tout savoir ? » Gilbert n'a certes pas l'air d'un garçon anxieux de savoir quoi que ce soit. Il a pris ce regard vague et lointain qui parfois faisait duquer de la vivacité de son intelligence. « Ils sont venus », songe-t-il. « Ils avaient le droit et la justice pour eux, et il n'y a pas un seul Français pour soutenir le droit et la justice. »

LA FAYETTE

RÉSUMÉ: Gilbert Motier de La Fayette est le dernier descendant d'une grande famille d'Auvergne. Son père est mort avant sa naissance et il a été élevé par sa mère et ses deux tantes au fond du vieux château familial. Venu à Paris pour suivre les cours de l'École de Guerre, il s'est marié à 17 ans avec la fille du duc d'Agén. Le jeune couple est fêté à la cour, mais Gilbert de La Fayette se sent mal à l'aise au milieu de tant de futilités. Le jeune officier se passionne pour la déclaration de l'indépendance des colons américains qui se sont révoltés contre la tyrannie anglaise. Il se fait leur partisan et espère que la France prendra position pour eux. Mais ses amis le mettent en garde contre trop d'enthousiasme.



C'est vrai. Depuis quelques mois, Gilbert de La Fayette est père d'une jolie petite fille, Henriette, une poupée dont la tête minuscule, ornée d'un duvet roux brille sur l'oreiller de dentelles. C'était l'annonce de cette maternité qu'Adrienne lui avait cachée lorsqu'il retournait à Metz. Elle ne voulait pas « qu'il se crût obligé de rester près d'elle », alors qu'il rêvait de s'éloigner de la cour. Maintenant encore, lorsqu'elle regarde ce père-adolescent tenant entre ses mains un peu gauches l'enfant nouveau-né, son bonheur n'est pas sans trouble.

Demain: Empêchement et ruse

NOTRE FEUILLETON
LA SIRÈNE D'ASTON CASTLE
par Claude Virmonne
LIBRAIRIE JULES TALLANDIER

Il parlait selon le bon sens et, sous peine de se montrer en contradiction avec elle-même, Roslyn devait reconnaître qu'il avait raison. En témoignait de la malveillance au frère et à la sœur, elle risquait de mécontenter son père, si désireux de voir s'instaurer une bonne intelligence entre eux, et même de s'aliéner son affection, ce qu'elle redoutait par-dessus tout.

Le ciel serain, le vent apaisé invitait à la paix, à l'indulgence. Elle décida de suivre la résolution prise un peu plus tôt, de s'accommoder de son mieux d'une situation à laquelle elle ne pouvait rien changer et de faire contre mauvaise fortune bon cœur.

- Soit, dit-elle, essayons.
- Ils continuèrent de chevaucher ensuite quelque temps en silence sur le sentier en corniche, par endroits si étroit que les deux chevaux ne pouvaient tenir de front et étaient obligés de passer l'un devant l'autre. En dessous d'eux, l'eau verte et grise, aux vagues frangées d'écume, tourbillonnait autour des récifs et s'engouffrait en rugissant dans les cavernes creusées sous la falaise pour revenir ensuite battre les rochers. Dominant le tout, la masse imposante du château semblait être le prolongement du roc.
- Drôlement impressionnant, commenta Harold en désignant de sa cravache les flots tumultueux battant les falaises.
- N'est-ce pas ?

Les jeunes gens s'étaient immobilisés pour contempler le spectacle.

- Ce paysage sauvage est magnifique. Mais, dites-moi, ces tourbillons doivent être très dangereux ?
- Ils le sont, en effet. Autrefois, des navigateurs détournés de leur chemin ont dû en faire l'expérience. Je ne jurerais pas que mes ancêtres, établis ici depuis Guillaume le Conquérant, n'aient été quelque peu des naufrageurs. En ce moment, on voit le péril parce que la mer est basse et permet de distinguer le mouvement des eaux; mais, ici, les marées accourent à très grande vitesse et les courants risquent de surprendre et d'entraîner le baigneur imprudent qui, s'il s'éloigne trop des petites plages abritées des aléoutours, serait irrémédiablement perdu.
- Pour montrer son désir de bonne entente en le faisant participer à l'histoire du château, elle ajouta :
- Il existe, du reste, une légende à ce sujet.
- Une légende, vraiment ? Comme c'est intéressant ! Racontez-moi cela. J'adore les légendes !
- Je suis étonnée que mon père ne vous en ait pas parlé, car il manque rarement une occasion de la raconter. Il affirme qu'elle est infiniment plus pittoresque que le classique revenant traînant ses chaînes ou que la Dame blanche gémissant depuis des siècles sur quelque crime oublié dont s'enorgueillissent la plupart des châteaux.
- Vous me faites languir ! Que dit donc cette légende ?
- Eh bien, la légende en question affirme que, dans une des grottes creusées dans le flanc de la falaise, habite une sirène dont la voix mélodieuse attire le marin ou le baigneur imprudent jusqu'au gouffre où il s'engloutit. Des personnes dignes de foi affirment avoir entendu, provenant de la grotte, le chant de la sirène.
- Il plissait le front.
- Ce chant doit être tout simplement un son produit par un phénomène naturel. Il doit y avoir, dans cette grotte, une sorte de siphon et c'est probablement le mouvement des eaux qui

POUR VOUS MADAME

Un menu
Jus d'orange
Rognons de veau à la girondine
Pommes vapeur

LE PLAT DU JOUR:
Rognons de veau à la girondine

(Pour 4 personnes)
Ingédients: 4 petits rognons de veau, 200 g de champignons, 4 tranches de jambon, 3 oignons, du thym, du laurier, du gingembre, du poivre de Cayenne, du piment rouge d'Espagne, un brin de romarin, 1 cuillerée à soupe de concentré de tomate, 1 petit verre de vin blanc sec, du beurre, du sel.
Retirez la graisse des rognons. Paré-les et coupez-les en petits morceaux. Faites-les sauter dans une poêle contenant du beurre et ajoutez les champignons coupés, les oignons émincés et le jambon coupé en dés. Parfumez avec les aromates. Salez, poivrez. Incorporez le concentré de tomate et le vin blanc. Laissez bouillir quelques minutes et servez.

Préparation: 10 minutes.
Cuisson: 10 minutes.

Conseils pratiques
Comment nettoyer les taches de fruits?
Pour atténuer les taches de fruits, tamponnez tout de suite avec de l'eau froide, puis avec un jus de citron. Ou encore, badigeonnez la tache avec de la glycérine et

laissez agir plusieurs heures. Ajoutez quelques gouttes de vinaigre blanc, rincez abondamment et lavez.

Votre santé
Mesures pour éviter les intoxications alimentaires.
Ne transvasez jamais des produits dangereux dans un emballage alimentaire (un détergent dans une bouteille de jus de fruits par exemple). Et même si vous y appez une étiquette, il est évident que votre enfant ne serait pas plus informé !
Et si vous achetez un produit contenu dans un emballage trop accessible pour l'enfant, transvasez-le dans un récipient qu'il ne pourra pas ouvrir ou mettez-le vraiment hors de sa portée.
Apprenez à vos enfants à ne pas tout toucher; interdisez-leur notamment de terminer les fonds de verres des autres (ce qui est très fréquent chez un enfant), car les conséquences de l'absorption d'alcool chez un bébé, voire un enfant jusqu'à 8 ans, peuvent être redoutables. A ce propos, sachez également qu'il ne faut jamais frictionner un enfant avec de l'eau de Cologne fortement alcoolisée.
Placez tous les médicaments dans une armoire à pharmacie que vous pouvez fermer à clef (jamais dans votre sac à main ou dans le tiroir d'une table de nuit). Quant aux produits ménagers, enfermez-les eux aussi. Il en va de la sécurité de votre enfant.

A méditer
Ceux qui prétendent que l'injustice est inévitable oublient qu'elle ne l'est que parce que trop de gens leur ressemblent.
Jean ROSTAND

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

Blanche Autriche
Chacun songe déjà aux vacances de neige. C'est le moment qu'a choisi la librairie Larousse pour publier dans la collection « Monde et voyages » un volume sur l'Autriche. On peut y lire: « le ski, naturellement, est le sport national d'un pays aux deux tiers montagneux. Aucune ville, aucun village ne se situe à plus de deux heures des pistes. Un haut fonctionnaire du gouvernement tyrolien a constaté que plus de la moitié de ses collaborateurs vont oublier leurs soucis administratifs sur les pentes neigeuses, entre midi et 14 heures. Les enfants skient presque avant de marcher et l'Autriche

est une pépinière de champions... La neige a fait la fortune de l'Autriche, mais on n'exploite pas ici l'« or blanc » tout à fait comme ailleurs. Les Autrichiens ont inventé un style de vie où les notions traditionnelles de saison touristique, de station, d'équipement hôtelier existent à peine, tant elles font partie de la vie quotidienne. Il n'est pas rare de rencontrer des villages comme celui-ci, près de Landeck, au Tyrol, équipé d'un seul minuscule télésiège et comptant pourtant, pour une population de 400 habitants, près de 300 lits disponibles destinés aux touristes et répartis presque totalement chez des particuliers ! »

LA PUBLICITÉ

un second souffle dans une difficile compétition

volaient au-dessus de la mer, puis, tout d'un coup, plongeaient avec un cri strident pour arracher un poisson à la crête des vagues. Furieuse et grondante tout à l'heure, la rumeur des flots n'était plus, à présent, qu'un doux bruissement. Obstrué par un rocher, le sentier cessa de longer le front de mer et s'enfonça dans une lande couverte de végétation épaisse. De hautes fougères s'inclinaient avec grâce sous le souffle du vent qui apportait aux promeneurs l'odeur des pins et des genêts en fleur. Puis, venant d'un clocher voisin, sonnèrent les douze coups de midi et Roslyn s'étonna que le temps eût passé aussi vite.

Quand, leurs chevaux rentrés à l'écurie, les jeunes gens pénétrèrent au château, lord Aston et sa femme se trouvaient dans la bibliothèque. Vêtue d'un deux-pièces de tricot bouton d'or qui faisait paraître sa peau plus blanche, Lavinia était ravissante et les regards amoureux de son mari le lui disaient bien. Elle avait relevé ses cheveux de soie noire en un chignon sur le sommet de la tête et, sans l'expression avertie de ses yeux sombres, on l'eût prise pour une jeune fille voulant jouer à la dame.

- Je vois que vous venez de faire une promenade à cheval, observa le châtelain. De quel côté êtes-vous allés ?
- Nous avons suivi la corniche et sommes passés devant le gouffre de la sirène, répondit Roslyn. Naturellement, j'ai raconté la légende à M. Sullivan.
- Et je l'ai trouvée sensationnelle, dit Harold. Le cadre convient tout à fait à une histoire de ce genre.
- Lord Aston se rengorgeait avec une vanité de propriétaire.
- Si l'on en croit les chroniques locales, l'endroit fut, au cours des siècles, le théâtre de nombreux drames. On ne compte plus le nombre des noyés attirés par la voix de la sirène que le gouffre a engloutis pour les rejeter plus tard.

Actualités
MTV

Prix **MIGROS** plus actuels que jamais!

Maintenant
en Multipack

Manella

Pour obtenir en un clin d'œil une vaisselle étincelante de propreté. Produit extra-doux pour les mains. Flacon de 750 g 2.20



2 flacons **370** (kg = 2.46) au lieu de 4.40
MIGROS

CITERNE HORS SERVICE

problème ? résolu avec **protektat T12**

- Une nouvelle citerne **DANS** l'ancienne
- Plus de travaux de terrassement
- Plus de corrosions
- Garantie illimitée

Systeme avec autorisation fédérale pour toutes zones (A-B et C). Valable dans tous les cantons. Egalement fourniture et pose de toutes citernes acier ou synthétiques. Tous travaux d'adaptation aux prescriptions.

VAIAG r. brulhart + cie

Ch. de la Croix, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, tél. (021) 33 21 20.

Machines à laver

Linge - Vaisselle

Quelques appareils en retour d'exposition, à céder avec très gros rabais. Garantie d'usine, livraison et pose gratuites. Grandes facilités sans acompte à la livraison. Réparation toutes marques.

MAGIC NEUCHÂTEL
Tél. (038) 41 17 96.

Portes industrielles

différentes exécutions - bien éprouvées

Renseignez-vous - visitez notre exposition

• Vous déterminez le prix •

Demandez de suite par tél. nos prospectus!

Uninorm SA - 1018 Lausanne 021/37 37 12

uninorm

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme pour rester en pleine forme

GELÉE ROYALE

POLLEN

DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR

CEDISA

Centre de diffusion de spécialités apicoles Documentation gratuite et prix producteur sur demande

CE DYS A - 20, avenue de la Gare

Tél. 021/35 48 22 - 1022 Chavannes-Remens

Jeudi 17 juin à 20 h 15

Cité Universitaire

Clos Brochet 10

Conférence

LE CHILI

dans le contexte Latino-Américain par G. Fournial

Org. ASRC - S. Allende

Entrée libre

APOLLO 25 21 12 **DES AUJOURD'HUI** CHAQUE JOUR **ENFANTS ADMIS** 1re VISION 25 21 12

D'après le célèbre roman de JACK LONDON

FRANCO NERO CROC-BLANC

JACK LONDON
VIRNA LISI - FERNANDO REY - JOHN STEINER
RAIMUND HARMSTORF - DANIEL MARTIN - RICK BATTAGLIA - DANIELE OBLINO
MISSAËLE - CAROLE ANDRÉ - LUCIO FULCI

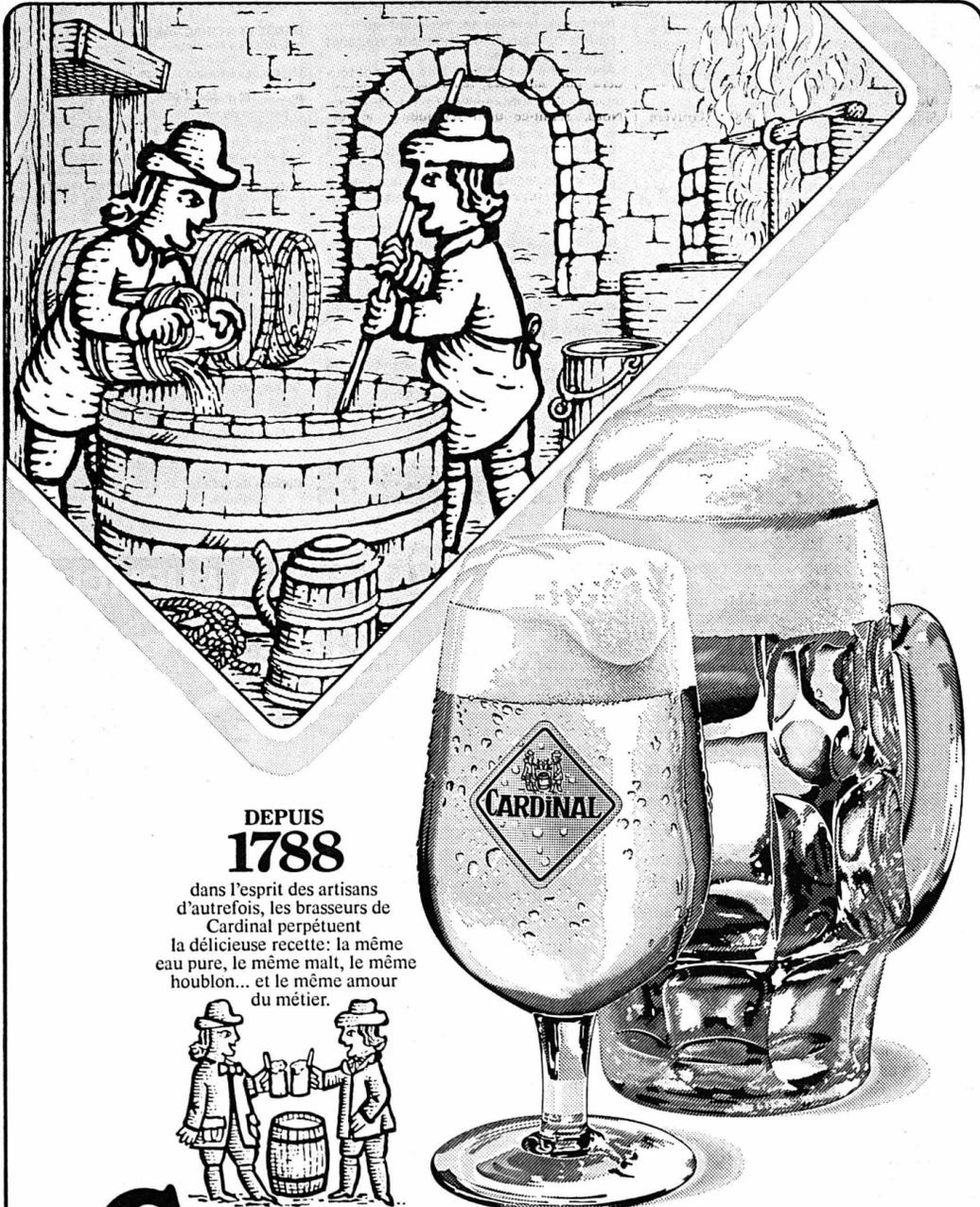
A saisir **Abris pour voitures**
2 places Fr. 2300.-
6 places Fr. 5900.-
10 places Fr. 9800.-
15 places Fr. 10900.-
Nouveaux et esthétiques
Tél. (021) 37 37 12.

Dés aujourd'hui **17 h 45** CHAQUE JOUR → EN SÉANCES SPÉCIALES ← 12 ans

FESTIVAL MARX BROTHERS

Cette semaine **UNE NUIT À L'OPÉRA** 1935

APOLLO 25 21 12 **APOLLO** 25 21 12



DEPUIS **1788**

dans l'esprit des artisans d'autrefois, les brasseurs de Cardinal perpétuent la délicieuse recette: la même eau pure, le même malt, le même houblon... et le même amour du métier.



CARDINAL

La bière de bon goût.



GROS RABAIS CONGÉLATEUR

250 l. Grand luxe Thermostat - Lampe témoin,

Notre prix **499.-**

Querop Caravelle - Bosch - Indesit - Elan - Caravelle - Siemens - Linde, etc.

Jeanneret & C^{ie} sa
Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel
Téléphone 24 57 77

STOPPAGE

CENTRE DE COUTURE BERNINA

L. CARRARD

Epancheurs 9 Neuchâtel

Restaurant de la Grappe
La Coudre Neuchâtel
SPECIALITES ITALIENNES
de la pizza au plat cuisiné...
L. MARINI
33 26 26 **LES VÉRITABLES!**

Prêts

sans caution de Fr. 500.- à 10.000.-

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE

COURVOISIER S.A.

2001 NEUCHÂTEL / (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____

Rue _____

Localité _____ **FAN**

Un **VÉLO?** OUI, si c'est **cilo**
le grand spécialiste suisse du vélo de course

Quelques exemples parmi nos 13 modèles course et gentleman

CILO 139 10 vit. tube léger 395.-
CILO 140 10 vit. pédalier alu 470.-
CILO 150 10 vit. tube Durifort 595.-
CILO 152 10 vit. tube Reynold ... 750.-
CILO 142 12 vit. amateur 895.-
CILO 144 12 vit. professionnel ... 1300.-



La garantie de la marque Les services du spécialiste

NEUCHÂTEL : J.P. Ritschard, Chavannes 7 et 15 Successeur de R. Schenk
SAINT-BLAISE : R. Jaberg, Grand-Rue 21.
COLOMBIER : J.-C. Biaggi, rue du Château 11.
BUTTES : Luis Arroyo, tél. 61 13 93.
LA NEUVEVILLE : E. Fischer, rue du Collège 20.
CERNIER : C. Scheffel, rue F.-Soguel 3.
LE LANDERON : P. Sudero, rue de la Gare 7.
BOUDRY : R. Vuille, rue de la Poste 5.



alfa romeo

GARAGE DU VAL-DE-RUZ
2043 BODEVILLIERS

Tél. (038) 36 15 15

La vie nationale

SUITE La votation fédérale vue de Berne

Il est possible que le Conseil fédéral soit amené à présenter un projet d'arrêté de portée générale, qui pourrait prévoir, par exemple, des dispositions concernant les zones de protection, mais il est trop tôt pour en parler dans plus de détail, surtout alors que le collège gouvernemental n'a pas encore eu l'occasion de s'entretenir de la question.

Enfin, M. Furgler a encore observé que les cantons acceptants ont été ceux comportant de grandes agglomérations, comme Zurich et les deux Bâles, ainsi que des cantons moins grands, mais ayant en commun d'avoir déjà, à l'échelle cantonale, obtenu d'importants résultats grâce à leurs propres mesures d'aménagement.

A l'inverse, les cantons montagnards, qui auraient pourtant bénéficié des dispositions prévues dans la loi refusée dimanche, figurent au nombre des opposants. Là encore, une analyse détaillée sera nécessaire.

Le Conseil fédéral a pris connaissance du résultat de la votation sur l'article constitutionnel consacré à l'assurance-chômage avec une profonde satisfaction, a déclaré pour sa part le conseiller fédéral Brugger. Mais, a observé également le chef du département de l'économie publique, il y a eu plus de « non » qu'on ne s'y attendait parfois. ce qui tient probablement à l'évolution des sentiments à mesure que s'engage une certaine amélioration de la situation conjoncturelle.

Il appartient maintenant à l'administration, puis au parlement, de poursuivre leurs travaux en préparant et en examinant la loi fédérale et son ordonnance d'exécution, a dit encore M. Brugger. Comme le vœu en a été exprimé, l'OFIAMT travaille à la mise au point d'un régime transitoire qui pourrait être introduit au début de 1977. Ce régime devrait englober notamment l'obligation générale de s'assurer ainsi que le nouveau système de financement. Mais, pour cela, il faut encore résoudre toute une série de questions matérielles et d'organisation qui ne sont pas simples et il est donc possible que ce délai du 1er janvier 1977 ne soit pas tenu: je vous assure cependant, a conclu M. Brugger, que tous les travaux préparatoires seront effectués sans relâche.

DIFFICILE A DÉFENDRE

Apparemment, le 13 ne nous a pas porté bonheur: c'est ainsi que le conseiller fédéral Graber a commencé sa déclaration sur l'échec du prêt de 200 millions accordé à l'IDA. Notre déception, a poursuivi le chef de la diplomatie suisse, tient surtout à la netteté du résultat. On pensait, il y a quelques jours, à un « score » serré, et il n'est pas si serré que cela...

La coopération au développement n'est pas une tâche facile à défendre dans notre peuple, a relevé aussi le chef du département politique. Mais, on ne pourra probablement pas nous reprocher d'avoir fait un effort d'information particulièrement important: l'un des plus importants même jamais réalisés chez nous. Le résultat est là néanmoins, et il faut espérer que notre image à l'extérieur ne sera pas trop ternie.

Quelle politique devons-nous suivre maintenant, s'est encore demandé M. Graber. Voici un projet d'aide multilatérale repoussé, alors que la loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire est approuvée. Il sera difficile de tracer une ligne précise entre ces deux constatations. En tout cas, la net-

teté du résultat est telle qu'il ne sera pas possible de tricher avec son interprétation.

Répondant à des questions des journalistes, M. Graber a estimé que la grande majorité des opposants refuse la coopération au développement dans son ensemble, mais pas une forme spécifique de celle-ci, la forme multilatérale par exemple. Il se peut que la situation actuelle des finances fédérales ait joué son

rôle dans le refus opposé au prêt à l'IDA mais ce facteur n'a certainement pas été décisif.

Nous voici devenu, dirons-nous pour conclure, l'Etat industrialisé qui refuse des crédits aux pays en voie de développement. Attendons le jugement que l'on portera sur nous, sans oublier aussi que nous sommes les seuls, pour l'instant, à avoir demandé au souverain son avis sur cette matière essentielle. E.J.

Réactions après les deux non et le oui

Les réactions aux votations fédérales de dimanche ont été nombreuses, et, selon les horizons, ponctuées de regrets, de considérations philosophiques ou de satisfaction alors que, au niveau de M. Schwarzenbach, elles prenaient l'allure d'un acte d'accusation. Voici quelques-unes des principales prises de positions.

En rejetant le crédit de 200 millions de francs à l'Association internationale pour le développement (IDA), le peuple suisse, n'a pas opposé un refus fondamental à toute aide gouvernementale au développement. C'est ce qu'affirme le comité suisse de la « déclaration de Berne », en accord avec la plupart des organisations suisses de coopération au développement. En revanche, le résultat montre que la forme d'aide qui a été proposée est largement contestée.

« Ce résultat ne me surprend pas », a déclaré à l'ATS le conseiller aux Etats Genevois Olivier Reverdin (libéral). « Il s'inscrit dans une réaction profonde du peuple suisse qui souhaite voir l'Etat fédéral diminuer ses interventions et ses dépenses », a-t-il ajouté. « C'est une tendance qui durera un certain temps et qui nous vaudra probablement d'autres décisions populaires comparables ».

Prénant position sur le rejet du crédit de 200 millions à l'IDA dimanche, le

conseiller national républicain James Schwarzenbach a demandé la démission du conseiller fédéral Pierre Graber. La décision populaire démontre une « nette opposition » à la politique étrangère et à la politique de développement du chef de la diplomatie suisse.

SELON L'OFIAMT

M. Jean-Pierre Bonny, directeur de l'Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail (OFIAMT), a fait part dimanche soir de sa satisfaction à la suite de l'acceptation par le peuple et les cantons suisses du nouvel article constitutionnel sur l'assurance-chômage. Il a remarqué que cette approbation survenait deux ans après le début des travaux réalisés par l'Office dans ce domaine. Le directeur de l'OFIAMT a ajouté que le peuple suisse avait donné « le feu vert à une législation progressiste et équilibrée qui répond aux exigences actuelles ».

LES PAYSANS

Interrogé à la suite du rejet par le peuple suisse de la loi sur l'aménagement du territoire, M. René Juri, directeur de l'Union suisse des paysans, s'est déclaré déçu mais pas surpris. Il suppose que la population agricole a voté 60 % « non » et 40 % « oui ». M. Juri est déçu parce que le rejet de la loi n'apporte aucune solution au problème.

VIGNOBLE

Violente collision cette nuit à Gorgier: quatre blessés dont deux Chaux-de-Fonniers



La voiture neuchâteloise après l'accident.

(Avipress - J.-P. Baillod)

Une violente collision s'est produite cette nuit sur la N5, près de Phédelles, à Gorgier-Ches-le-Bart. Deux voitures sont entrées en collision. Les quatre occupants ont été blessés et transportés à l'hôpital Pentalpha par deux ambulances de la police locale de Neuchâtel. Il s'agit déjà des occupants d'une voiture vaudoise: MM. Lucien Weidmann et Jean-Claude Ravey, tous deux de Valeyres-sous-Rance. Le premier souffre de coupures au visage et aux mains, le second d'une forte commotion. Dans l'autre voiture, un couple de Chaux-de-

Fonniers, a été blessé. M. Edmond Gatolliat se plaint de douleurs dans le dos, alors que sa femme Berthe souffre de plaies au visage.

Les circonstances exactes de cet accident n'étaient pas encore connues à l'heure où nous mettions sous presse.

Votation communale à Hauterive:

pas de construction sur la colline

(c) Le 4 mars, le Conseil général d'Hauterive, avait accepté, malgré l'opposition d'une partie du groupe libéral, un arrêté affectant à la zone spéciale de construction la colline des Jardillets. Un référendum lancé contre cette décision, par un groupe de citoyens ayant réuni 396 signatures valables, le corps électoral d'Hauterive s'est prononcé hier et a cassé, par 290 voix contre 212, l'arrêté du 4 mars privant ainsi la communauté ecuménique de la possibilité de construire un lieu de culte dans ce site, que la majorité de la population désire voir maintenir en zone verte.

Au cours de la campagne référendaire, le MPE a combattu l'arrêté alors que les partis radical et socialiste le soutenaient. Les libéraux avaient laissé à leurs adhérents la liberté de vote.

Motocycliste blessé à Peseux

Vers 10 h 45, hier, M. A. G., de Neuchâtel, circulait à cyclomoteur rue James-Paris, en direction est. Arrivé à la hauteur de la rue du Lac, il est entré en collision avec la moto conduite par M. Robert Godel, 29 ans, de Peseux, qui empruntait la rue précitée, en direction nord. Les deux usagers de la route firent une chute. Blessé, M. Godel a été transporté à l'hôpital de la Providence.

LE LANDERON

Le nouvel exécutif

(c) Le nouveau législatif du Landeron a siégé vendredi. Le nouveau Conseil communal comprend: MM. Georges Schaller (lib), présidence et finances; Edgar Béguin (rad), vice-présidence et services industriels; Paul Moulin (soc), secrétaire et services sociaux; Maurice Girard (lib), travaux publics; et Jean-Marie Cottier (ILR), secrétaire-adjoint et domaines, bâtiments et forêts. Nous y reviendrons.

VAUD

Pour la conservation du château d'Oron

Plus de cent personnes ont participé dimanche à l'assemblée générale de l'association pour la conservation du château d'Oron, présidée par M. Héli Liard (Lausanne).

Dans son rapport présidentiel, M. Liard rappela tout d'abord que le 13 juin 1533, le comte Jean II de Gruyère recevait au château d'Oron le duc Charles de Savoie. Puis, il rappela aussi que 1976 est le quarantième anniversaire de l'acquisition du château par l'association. Un juste hommage fut rendu aux promoteurs de l'entreprise. Le rapport rendit compte de l'activité du comité en 1975. La baisse du nombre de réceptions (140 l'année dernière) a été en partie compensée par une adaptation des prix. Le président exprima sa gratitude aux restaurateurs et au personnel. Les échafaudages qui entouraient le château depuis huit ans ont maintenant disparu. Avant d'entreprendre d'autres travaux importants, il faut d'abord assainir les finances et trouver de nouveaux membres. Des travaux d'aménagement sont prévus au premier étage (peinture, boiserie, mobilier). L'association entretient

de bons rapports avec les autorités, mais les subventions fédérales promises (environ cent mille francs) se font attendre depuis plusieurs années, ce qui pose des problèmes financiers importants pour l'association.

Les réceptions de ministres étrangers au château d'Oron lui ont donné une « quatrième » dimension. Lord Taylor, directeur de la conservation des monuments historiques de Grande-Bretagne, qui a visité le château en 1969 et 1976, n'a pas caché son admiration pour le beau travail accompli.

Le trésorier, M. Georges Tschopp, présente ensuite les comptes, qui se soldent par une perte d'exercice de 3829 fr. 60, sur un total de dépenses de 174.156 fr. 70.

Accident mortel à Forel (Lavaux)

(c) Un accident mortel de travail s'est produit dimanche vers 15 h 15, à Forel (Lavaux). Mme Lucie Bastian, âgée de 71 ans, était occupée à ranger du foin sur un char à l'arrêt à proximité de son domicile, au lieu-dit « Le Grenet », commune de Forel (Lavaux). A la suite, vraisemblablement, d'un faux mouvement, Mme Bastian fit une chute et fut tuée sur le coup.

ONNENS

Footballeur blessé

Samedi, le jeune Marcel Birrer, domicilié rue Schaub 45, s'est fracturé la jambe droite lors d'une rencontre de football disputée à Onnens. Il a été hospitalisé à Yverdon.

Triple non à Payerne

(c) Seulement 833 citoyens et citoyennes, sur 4036 électeurs inscrits, ont participé aux votations fédérales de ce week-end, soit 20,5 %. Les trois projets ont été rejetés. La loi fédérale sur l'aménagement du territoire, par 610 non contre 210 oui. Le prêt de 200 millions à l'IDA, par 496 non contre 332 oui. L'arrêté fédéral sur l'assurance-chômage, par 413 non contre 410 oui. Il y a eu respectivement 13, 5 et 10 bulletins blancs.

FRIBOURG

Dans la Broye fribourgeoise

Auto contre mur: un tué, deux blessés

(c) Samedi vers 1 h 50, M. André Marmy, 19 ans, de Cugy (Broye), circulait de Fribourg vers Payerne. A Lechelles, dans un virage, il perdit la maîtrise de sa voiture qui heurta un mur. Les trois occupants du véhicule furent transportés à l'hôpital de zone de Payerne. M. Jean-Daniel Perriaz, 19 ans, de Villarod, succomba peu après son admission; M. Pierre-Henri Donzallaz, 20 ans, domicilié au Platy, à Villars-sur-Glâne, souffrit d'une forte commotion et de contusions multiples. Le conducteur, légèrement atteint, a pu regagner son domicile.

Le résultat des votations cantonales

Voici les résultats des votations constitutionnelles cantonales fribourgeoises:

— Institution d'une juridiction administrative: 13.057 oui contre 11.369 non. Seul district acceptant (suffisant à renverser les résultats négatifs souvent très serrés des autres districts): la Sarine, avec Fribourg-ville, 5686 oui et 3004 non. Tous les chefs-lieux et localités principales donnent des majorités acceptantes également.

— Revision des dispositions de révision de la constitution: 13.923 oui contre 10.482 non. Districts acceptants: Sarine, Singine, Gruyère et Lac. Rejetants: Glâne, Broye et Veveysse. Fribourg-ville. Tous les chefs-lieux et localités importantes acceptent également.

— Abaissement de l'âge d'éligibilité de 25 à 20 ans: 12.671 non contre 12.287 oui. Un seul district acceptant: la Sarine (5098 oui - 3814 non). Sarine-Campagne dit non par 39 voix d'écart. Tous les autres districts sont rejetants plus nettement. En revanche, Fribourg-ville et tous les chefs-lieux et localités importantes ont dit oui.

— Privation des droits civiques: 14.196 oui contre 10.247 non. Tous les districts sont acceptants, sauf la Glâne. En Sarine: 5880 oui et 2837 non. Fribourg-ville, très nettement, ainsi que les chefs-lieux et localités importantes disent oui.

— Date des sessions du Grand conseil: 14.336 oui contre 10.059 non. Tous les districts sont acceptants, sauf la Glâne, alors que la Broye donne 1057 oui et 1057 non. Fribourg-ville surtout, ainsi que les chefs-lieux et localités importantes disent oui.

La participation a été de 24,16 %. Voici le détail: district du Lac 28,2; Singine 25,96; Sarine 24,82; Gruyère 23,59; Broye 23,27; Glâne 19,5; Veveysse 17,85.

Route Fribourg-Morat: trois blessés

(c) Hier, vers 11 h 25, M. Raymond Jauslin, 49 ans, de Berne, circulait de Granges-Paccot en direction de Morat. Sur le pont du Lavapesson, en débouchant sur l'artère principale, il quitta prématurément le « stop ». Sa voiture fut heurtée par celle de M. Guy-Charles Dubois, 24 ans, de Belfaux, qui se dirigeait vers Fribourg. Les conducteurs ont été blessés, ainsi qu'un passager, M. Christophe Fasel, de Russy. Tous trois ont été hospitalisés à Fribourg. Déjà estimés à 15.000 francs.

Tracteur renversé par une auto: un mort, deux blessés en Gruyère

De notre correspondant:

(c) Samedi, vers 22 h 45, un accident mortel a eu lieu sur la route Bulle-Charney, au-dessus de la montée de « Bataille ». M. Jacques Barras, 22 ans, célibataire, seul fils (il avait huit sœurs) de M. Charles Barras, agriculteur à Châtel-sur-Montsalvens, était au volant d'un tracteur auquel était accouplée une faucheuse rotative.

Le tracteur circulait à la fin du tronçon rectiligne en direction de Broc. Il était normalement éclairé et la faucheuse était équipée de catadioptriques. Alors qu'il obliquait à droite pour s'engager sur un chemin communal, le tracteur fut heurté à l'arrière par l'auto de M. Jean Ruffieux, 19 ans, de Crésuz, qui était accompagné de Mlle Anne-Marie Rime, 18 ans, de Charney. M. Ruffieux affirme qu'à la suite d'un croisement, il vit trop tard le tracteur qui se renversa sur son conducteur. M. Jacques Barras, écrasé, décéda sur place.

Les deux occupants de l'auto furent

blessés au visage et commotionnés. Ils sont soignés à l'hôpital de Riaz.

Les deux véhicules ont été démolis. Ils valaient quelque 15.000 francs.

Un chauffard abandonne un cyclomotoriste blessé

(c) Samedi, vers 21 h 45, M. Pierre Jacquenoud, 55 ans, de Middel, était trouvé inanimé près de son cyclomoteur au centre de Prez-vers-Noréaz. Il avait été heurté frontalement par un véhicule qui se dirigeait vers Fribourg, dont le conducteur prit la fuite. Souffrant d'une forte commotion et d'une fracture d'un fémur, M. Jacquenoud fut transporté en ambulance à l'hôpital cantonal.

Le conducteur en fuite et les témoins éventuels sont priés de s'annoncer à la police de la circulation, tél. (037) 21 19 11.

JURA

Saint-Imier: le budget « troisième édition » enfin accepté

De notre correspondant: Pour la troisième fois, le corps électoral de Saint-Imier devait se prononcer sur le budget 1976 de la Municipalité. Après les deux premiers refus motivés notamment par l'augmentation de la quotité d'impôts (de 2,3 à 2,4) le souverain a finalement accepté la troisième version qui bien que celle-ci ait encore été resserrée prévoit tout de même l'aug-

mentation de la quotité d'impôts. L'épreuve de force entre la base et les élus qui n'aurait pas manqué de surgir après un troisième refus a donc été évitée.

Sur 3575 électeurs inscrits, on a relevé 1140 cartes de vote. Il y en avait 1939 de valables. Des urnes sont sorties 769 bulletins en faveur du troisième budget et 624 contre. Bien que ce ne soit pas là le reflet d'une forte majorité, le Conseil général pourra donc examiner jeudi soir les comptes en toute tranquillité.

MOUTIER

Crédit accepté

(c) Par 1056 « oui » contre 394 « non » et 8 bulletins nuls, le corps électoral de Moutier a accepté un crédit de 1.090.000 francs indexable à l'indice des prix à la construction pour une station de couplage et de distribution de l'énergie électrique. Participation: 29 %.

Pourparlers politiques à Berne

(c) C'est aujourd'hui que le Conseil fédéral doit rencontrer le gouvernement bernois, comme ce dernier en a manifesté le désir à la suite des récents affrontements de Moutier. Il est prématuré de dire ce qui sortira de cet entretien.

Selon des milieux bien informés, on pense que le Conseil exécutif demandera aux autorités fédérales de mettre à disposition un médiateur pour le Jura-Nord. Serait-ce qu'il considère que les heurts qui se produisent dans le sud ont leur origine au nord? Si c'est le cas, il est probable que le Conseil fédéral saura faire remarquer à ses interlocuteurs que le calme dans le Jura méridional passe avant tout par le rétablissement, dans cette région, des libertés fondamentales garanties par les constitutions cantonales et fédérales.

COURT

Crédit accepté

(c) Par 227 oui contre 60 non et deux bulletins nuls, le corps électoral de Court a accepté un crédit de 430.000 fr. représentant l'indexation de la quote part aux frais de construction du centre hospitalier de Moutier et a autorisé le Conseil municipal à contracter un emprunt de 700.000 fr. pour le paiement du solde de la participation à cet hôpital. Il y a eu une participation de 28 %.

BÉVILLARD

« Oui » à l'emprunt

(c) Par 264 oui contre 60 non, un crédit de 1.300.000 fr. a été accepté par les électeurs de Bévilard qui ont autorisé le Conseil municipal à contracter cet emprunt pour le paiement du solde de la participation communale au centre hospitalier de Moutier. La participation au scrutin a été d'environ 30 %.

MALLERAY

Votations communales

(c) Par 230 oui contre 90 non, le corps électoral de Malleray a voté un crédit de 900.000 fr. pour paiement du solde de la participation communale au centre hospitalier de Moutier. La participation au scrutin a été d'environ 30 %.

PONTENET

Elections

au Conseil communal

(c) C'est une participation exceptionnelle de 91 % qui a été enregistrée pour l'élection d'un conseiller communal. M. Hans Kämpf, soutenu par Force démocratique, a obtenu 86 voix contre 48 à M. Alcide Aeberhard qui ne fait pas de politique.

TAVANNES

Crédit accepté

(c) Par 447 « oui » contre 95 « non » et 12 bulletins blancs, le corps électoral de Tavannes a accepté l'ouverture d'un crédit de 930.000 fr. pour l'indexation du coût de construction du nouveau centre hospitalier de Moutier. La participation a été de 26 %.

BIENNE-BIENNE

Le budget de Bienne enfin accepté!

Bien que le temps engageait plutôt à la baïgnade et que la Fête fédérale de musique occupa l'intérêt des Biennois, 32,5 % du corps électoral s'est tout de même rendu aux urnes. Ce taux de participation s'inscrit dans la moyenne biennoise. La troisième version du budget de la commune a été acceptée par 7358 « oui » contre 2847 « non ». La révision du règlement de commune concernant les votations et les élections communales (suppression des apparentements) a été acceptée à une écrasante majorité: 8010 « oui » contre 2360 « non ». La révision du règlement de commune concernant l'incompatibilité des hauts fonctionnaires à siéger au Conseil de ville a également été acceptée par 7866 « oui » contre 2604 « non ».

En revanche, le crédit pour la construction d'un complexe scolaire, d'une Ecole normale et d'un Gymnase à Koeniz, près de Berne, pour une somme d'environ 34 millions de francs a été refusé par 6987 « non » contre 3828 « oui ».

CURIEUX OUBLIS!

L'élection au Conseil exécutif a apporté une surprise: sur 9274 bulletins déposés 5866 étaient blancs et 371 non valables. Il restait donc 3037 voix dont 2365 allèrent au socialiste Kurt Meier (*) et 285 à son concurrent du Seeland, M. Werner Hofer. A Bienne aucune propagande n'avait été faite pour le candidat socialiste, et les citoyens n'avaient même pas reçu les bulletins imprimés du parti. La plupart des électeurs ne savaient donc pas quel nom inscrire sur le bulletin officiel.

A l'échelon fédéral, la loi sur l'aménagement du territoire a été acceptée à Bienne par 6337 « oui » contre 4913 « non ». L'arrêté sur l'assurance-chômage a été aussi accepté par 9232 « oui » contre 2018 « non », mais l'arrêté concernant la conclusion d'un accord entre la Confédération et l'Association internationale de développement (IDA)

relatif à un prêt de 200 millions de francs a été refusé par 6322 « non » contre 4868 « oui ».

(*) M. Meier a été finalement élu

par 65.576 voix et il succédera à M. Adolf Blaser à la direction de l'hygiène publique et des œuvres sociales.

Un budget qui ouvre la porte à maintes difficultés...

Pour une fois toutes les affaires biennoises présentées en votation populaire ont été acceptées. On releva qu'aucune d'elles ne coûtait un centime aux contribuables. Le budget pour 1976 qui, après deux tentatives malheureuses, a été enfin accepté ne prévoyait en effet plus d'augmentation des impôts. On pourrait être tenté de dire que tout est bien qui finit bien! Toutefois en matière de politique financière, ce résultat est peu réjouissant. On pourrait même dire — sans être taxé de pessimisme — que tout ne fait que commencer... Le budget 1977 est en pleine élaboration et l'on estime d'ores et déjà à 16 millions de fr. les pertes d'impôts provoquées par le chômage et la récession économique qui a particulièrement frappé la ville.

La construction de gymnase coûtera bien des millions qu'il faudra se procurer par voie d'emprunt, donc céder de plus en plus à la politique d'endettement. S'il faut accepter le « oui » démocratique de la population à ce budget, on peut néanmoins conclure que ce n'est pas là le fruit d'une politique financière « responsable ».

Les deux autres objets communaux ont été acceptés à une écrasante ma-

jeurité: l'appareillement des listes entre partis lors d'élections est donc supprimé et les hauts fonctionnaires communaux ne pourront plus siéger au législatif. Pour le parlement biennois, cette mesure touche deux conseillers socialistes uniquement.

L'objet cantonal, la construction d'une école normale et d'un gymnase à Koeniz, a essuyé un rejet massif. Indépendamment de la question financière qui a certainement joué un rôle important dans cette décision, c'est peut-être la récente inauguration de l'école des Tilleuls, à Bienne, qui a donné le coup de grâce au projet biennois. D'un coût à peu près identique — 34 millions de fr. environ — l'école biennoise a certainement été comparée à celle des Tilleuls. Or, à l'occasion de la journée « portes ouvertes », ils avaient pu se rendre compte avec quel luxe on avait bâti cette école et constater la débâche d'instruments les plus coûteux dans tous les secteurs. Une part d'égoïsme a sans doute été aussi de la partie: si on a ce qu'il faut à Bienne, inutile de faire des frais pour Berne! Ce rejet du projet de Koeniz signifie donc qu'à Bienne aussi l'ère des projets de prestige est définitivement révolue. M.E.

Nouvelle péripétie politique en Amérique latine L'armée s'impose en Uruguay

MONTEVIDEO (AFP). — Le président uruguayen Juan Maria Bordaberry a été destitué de ses fonctions par les forces armées.

Les forces armées uruguayennes ont retiré leur confiance et leur appui au chef de l'Etat à la suite de graves différends concernant l'avenir institutionnel du pays, apprend-on de bonne source.

Le vice-président de la République et président du Conseil d'Etat, M. Alberto Demicheli, assumera les fonctions de chef de l'Etat.

M. Demicheli, a affirmé qu'il ne resterait que 60 jours à son poste, le temps qu'un successeur lui soit désigné par la junte des généraux en chef et les membres du Conseil d'Etat.

Les conditions dans lesquelles M. Bordaberry a perdu le pouvoir ont été insolites: l'ancien chef de l'Etat n'a pas démissionné et il n'a pas été déposé par les militaires, à qui il a simplement demandé de prendre les mesures nécessaires pour poursuivre le processus politique national. Ceux-ci n'ont donc pas voulu assumer directement le pouvoir et se sont conformés aux dispositions constitutionnelles en vigueur sur une vacance du chef de l'Etat, en appelant le vice-président de la République. Les forces armées uruguayennes ont annoncé dans un communiqué officiel radiotélévisé qu'elles avaient retiré leur confiance et leur appui à M. Bordaberry, en se réclamant de l'accord passé avec le chef de l'Etat en juin 1973.

Le communiqué énumère ainsi les divergences entre les chefs militaires et l'ancien président affirmant notamment

que M. Bordaberry refusait que les partis politiques traditionnels fonctionnent à l'avenir, et qu'il voulait les remplacer par des «courants d'opinion». De même, selon les chefs militaires, l'ancien président ne reconnaissait pas la souveraineté du vote populaire, et souhaitait le limiter à des référendums et des plébiscites. Pour les chefs militaires, partis politiques et vote représentatif sont appelés à rejouer progressivement leur rôle dans la vie politique du pays.

Le texte souligne que les forces armées se sont opposées à la promulgation d'une nouvelle constitution, préparée par M. Bordaberry et que la politique économique, sociale et diplomatique du gouvernement uruguayen ne sera pas modifiée à l'avenir.

LE DÉCLIN

L'Uruguay (176.926 km², 3 millions d'habitants mais pas d'Indiens), connaît depuis 1960, une crise économique dont il ne s'est jamais entièrement relevé.

Occupant le huitième rang de l'Amérique latine pour le produit national brut derrière le Pérou et devant l'Equateur, l'Uruguay est un pays essentiellement agricole (boeufs et moutons) aux structures archaïques (vastes estancias et petites propriétés) durement touché par la crise du pétrole (47 dévaluations entre avril 1973 et janvier 1976).

Devant le déclin économique du pays, un mouvement de libération nationale (Tupamaros) tente, après 1962, de prendre le pouvoir par la force. Après dix années de durs combats et d'enlèvements spectaculaires, le mouvement perd son

chef Raul Sendic et se voit écrasé par l'armée.

Dès lors négligeant les deux grands partis politiques qui se disputent traditionnellement le pouvoir: le parti Colorado (rouge) et le parti Blanco (blanc), l'armée impose en février 1973 au président de la République Bordaberry, la tutelle d'un Conseil national de sécurité où siègent les commandants des trois armes.



M. Bordaberry. (Téléphoto AP)

Un régime totalitaire est alors imposé au pays qui espère parvenir à son institutionnalisation «à la brésilienne»: instauration de la censure, dissolution du parlement en juin 1973, et détention de plusieurs milliers de prisonniers politiques.

L'avenir

Selon les commentateurs, l'évolution politique du pays comportera trois phases. Dans un premier temps, après la présidence provisoire de M. Demicheli, un nouveau chef de l'Etat sera élu pour cinq ans par un Conseil électoral groupant les 21 membres de la junte des généraux et 25 conseillers d'Etat. Parmi les candidats figureraient le ministre de l'économie, M. Villegas, ses collègues des affaires étrangères et de la défense, MM. Carlos Blanco et Walter Ravenna, ainsi que le maire de Montevideo, M. Rachetti. Ce n'est qu'en 1986 que les électeurs uruguayens seraient à nouveau appelés aux urnes.



La vache suisse de Dijon

Voici l'œuvre du sculpteur suisse Samuel Buri actuellement exposée au Musée des beaux-arts de Dijon. Cette photo a été prise pendant l'inauguration. Ce paisible «ruminant» a déclenché les foudres de certains milieux qui estimaient que cette vache n'avait pas sa place en un tel décor. Mais la vache a dit: «J'y suis... j'y reste».

Autre et importante défaite pour Ford

M. Ronald Reagan a le vent en poupe. Samedi, il a infligé une défaite électorale des plus sérieuses au président Gerald Ford à l'issue de la convention républicaine du Missouri. Il a recueilli l'appui de dix-huit des dix-neuf délégués désignés à cette occasion. De plus, trois autres délégués élus auparavant «sans mandat» semblent être sur le point d'accorder leur préférence à l'ancien gouverneur de Californie.

Le Missouri constitue un mauvais présage pour les conventions qui doivent se réunir dans les prochaines semaines dans dix Etats en majorité favorables, théoriquement, à M. Reagan.

La division du parti républicain, déjà sensible, va sans nul doute s'aggraver alors que les démocrates serrent les rangs derrière M. Jimmy Carter.

En définitive, quel que soit le vainqueur, ou plutôt le survivant, de ce duel, le candidat républicain va aborder, après la convention, la dernière phase de la campagne présidentielle avec le handicap redoutable d'être l'élu d'une formation politique non seulement en déclin mais en proie à des convulsions internes.

Ce cuisant revers du président sortant compromet un peu plus ses chances pour l'investiture, à neuf semaines seulement de la convention nationale républicaine qui, précisément, va se tenir dans le Missouri, à Kansas-City. Il apparaît en tout cas de plus en plus probable que M. Ford ne sera pas l'élu de son parti dès le premier tour de scrutin. Cette défaite est d'autant plus inquiétante pour M. Ford qu'il n'a ménagé aucun effort pour tenter de faire, au moins, jeu égal avec M. Ronald Reagan. Il est ainsi venu spécialement à Springfield vendredi pour tenter de convaincre chaque délégué individuellement.

Le succès éclatant de M. Reagan, en contrepartie, confirme que l'ancien gouverneur de Californie est un formidable adversaire pour le président sortant non seulement dans l'ouest, sa base géographique, et le sud mais aussi dans le Midwest, la base conservatrice la plus solide du parti républicain sur laquelle comptait s'appuyer M. Ford. Ce dernier agit apparemment en vain le spectre de 1964, la déroute de Barry Goldwater qui se situait, comme M. Reagan très à la droite du parti républicain. Dans le Missouri, on semble juger qu'après tout M. Reagan est «éligible».

L'avance de M. Ford sur M. Reagan, quant au nombre de délégués, s'amenuise dangereusement. Son faux pas dans



On comprend que Ronald Reagan (à droite) ait le sourire. (Téléphoto AP)

Primaires

Le système des «primaires» a aujourd'hui, la faveur des Américains pour désigner les candidats à l'investiture puis aux élections proprement dites. Cette année, il y en a eu 32, ce qui constitue un record (contre 23 en 1972 et 26 en 1976).

Sur les 3000 délégués qui siègeront cette année à la convention démocrate, 2393 seront issus des «primaires». Chez les républicains, la proportion est de 1566 sur un total de 2259 délégués.

Il y a 60 ans: c'était Verdun

VERDUN (Reuter). — Le président Giscard d'Estaing a présidé dimanche les cérémonies qui ont marqué le soixantième anniversaire de la bataille de Verdun.

Le chef de l'Etat français a survolé en hélicoptère le lieu de la bataille qui a coûté la vie à 600.000 soldats français et allemands pendant la Première Guerre mondiale.

Il a ensuite pris la parole devant 6000 anciens combattants français auxquels s'étaient joints des vétérans des pays alliés ainsi que d'Allemagne.

SUITE Saccucci

Par ailleurs, le ministre italien des affaires étrangères M. Rumor, dont la démission a été demandée par le parti communiste, a indiqué qu'il resterait à son poste, à moins que la commission d'enquête sur l'affaire «Lockheed» ne porte elle-même des accusations contre lui.

«Si la commission devait avancer contre moi une quelconque accusation, je n'hésiterais pas à présenter ma démission», a déclaré M. Rumor. Le ministre des affaires étrangères, qui a réaffirmé qu'il était «absolument étranger» aux pots-de-vins versés par la compagnie américaine, a souligné qu'il croyait «devoir rester à son poste» pour «la défense de la dignité et du prestige de la charge, plus encore que pour la défense de sa renommée».

Au procès des mercenaires

LUANDA (Reuter). — Costas Georgiou, alias «colonel Callan», principal inculpé au procès des treize mercenaires Blancs à Luanda, a endossé l'entière responsabilité des actions de ses hommes en février pendant la dernière phase de la guerre civile en Angola.

Lors de sa déposition, qui n'a duré que cinq minutes samedi matin, Georgiou s'est toutefois refusé à répondre aux questions du tribunal.

Il a affirmé que le Britannique Andrew Mckenzie n'a pas été son second.

«Tous les autres étaient sous mon commandement direct et toutes les char-

ges que vous retenez contre eux, toutes les responsabilités que vous leur attribuez sont les miennes. Ce n'étaient que des soldats».

«C'est tout ce que je veux dire et je ne veux pas répondre aux questions, c'est compris».

La peine de mort, rappelons-le, a été requise contre Callan, Mckenzie et les onze autres mercenaires — sept Britanniques, deux Américains, un Irlandais et un Argentin — pour leur rôle dans la guerre civile angolaise. Ils avaient combattu aux côtés du F.N.L.A. (Front national de libération de l'Angola).



Callan le chef dans sa cellule. (Téléphoto AP)

Une jeune fille et Castro

NEW-YORK (AP). — Une jeune fille que Fidel Castro avait remarquée fut envoyée à La Havane par la CIA en 1960 avec pour mission d'empoisonner le premier ministre cubain, écrit le «New-York Sunday News».

La jeune fille devait mettre le poison dans le café de M. Castro. Mais, craignant que les comprimés soient découverts à son entrée à Cuba, elle les avait cachés dans un pot de crème de beauté, où ils ont fondu.

Toutefois selon le journal, un enquêteur de la commission sénatoriale sur le renseignement et des reporters du journal ont retrouvé la jeune fille qui vit à New-York, et qui aurait raconté l'affaire. Mlle Lorenz, d'origine allemande, aurait rencontré M. Castro un mois après sa prise du pouvoir à bord du paquebot «Berlin» dont son père était capitaine, et qui faisait une croisière dans les Caraïbes. Le capitaine et sa fille auraient notamment dîné avec M. Castro à bord. M. Castro aurait éprouvé un penchant pour la jeune fille et, par la suite, l'aurait convaincue de revenir à La Havane pour être son interprète personnelle.

Liban: Assad pose ses conditions

Le président Assad a posé comme condition au retrait des forces syriennes du Liban, soit la conclusion d'un accord entre Libanais, soit la prise en charge par le président élu, Elias Sarkis, de ses pouvoirs constitutionnels, indique le quotidien «Al Safir», porte-parole de la gauche libanaise.

Cette prise de position du chef de l'Etat syrien si elle était confirmée officiellement, mettrait un terme à l'incertitude qui entoure la teneur réelle de l'accord intervenu vendredi sous les auspices du premier ministre libyen, Abdel Salam Jalloud, entre la Syrie et le camp palestino-progressiste.

De toutes les clauses mentionnées dans l'accord patronné par le commandant Jalloud, deux seulement ont été suivies d'un début d'exécution sur le terrain: la levée du blocus alimentaire de la zone islamo-progressiste de Beyrouth et un désengagement des forces en présence aux entrées sud de la capitale, sous la surveillance d'observateurs libyens.

Pendant, de sources palestiniennes et progressistes, on indiquait, que les forces syriennes avaient encore progressé en territoire libanais sur deux axes: en direction de la ville de Marjeyoun (sud-est libanais), d'une part, et en direction de l'Arakoub (région limitrophe d'Israël

connue sous le nom de «Fatahland»), d'autre part. Les Palestiniens accusent également les Syriens d'avoir lancé des attaques d'envergure contre leurs positions.

La «Voix de la Palestine» a déclaré que les forces syriennes appuyées par des blindés ont pris d'assaut samedi deux bases palestiniennes, celles de Deir al-Ashayer et d'Ayta, et ont attaqué deux localités qu'ils contrôlent, Rashaya et Aintoura.

La réponse du président Assad souligne que c'est après la réalisation de l'une ou de l'autre de ces conditions que les forces syriennes se retireraient «complètement» à l'exception d'un contingent qui coopérerait au maintien de la sécurité au Liban dans les rangs de la «force de paix» de la Ligue arabe, constituée de contingents de cinq pays (Libye, Algérie, Soudan, Arabie saoudite, Syrie), et de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), conformément aux décisions du conseil de la Ligue adoptées les 9 et 10 juin au Caire.

INQUIETUDE EN ISRAEL
La tension montait dimanche à la frontière septentrionale d'Israël tandis que les forces syriennes renforçaient leur pression sur le «Fatahland». Selon les spécialistes israéliens, la Sy-

rie n'a pas l'intention de poursuivre sa progression vers le sud mais veut en finir avec les Palestiniens.

Avec l'appui de l'artillerie mobile et d'unités de lance-roquettes les forces syriennes poursuivaient le dégagement des voies d'accès aux positions palestiniennes dans le massif de l'Arakoub, dans le sud du Liban.

La radio palestinienne, à Beyrouth, a annoncé que deux bases de fedayins ont été occupées par les Syriens à 22,5 km de la frontière israélienne. Si les Syriens continuent leur progression vers Saïda, ils s'approcheront à 19,2 kilomètres des positions israéliennes.

Dans les milieux gouvernementaux, on soulignait que les intentions syriennes étaient plus importantes que les mouvements de troupes et que la situation faisait l'objet d'un examen constant.

UN FAIT PAR JOUR

L'homme fort de Bucarest

La Roumanie de 1976 est celle d'un homme: Tovarazu Nicolai Ceausescu, président de la République et secrétaire général du parti communiste, qui la dirige avec autorité et fermeté.

Il ne se passe presque pas un seul jour sans que la presse du pays rende compte des audiences accordées par le président à des visiteurs étrangers. Ses journaux, qui ont pourtant réduit considérablement le nombre de leurs pages pour des raisons d'économie, reproduisent fidèlement les discours de M. Ceausescu...

En vérité, le rôle qu'il assume ne peut se comprendre si l'on ne se réfère pas à sa volonté de rendre sa fierté et sa dignité à la nation roumaine. Il apparaît, en effet, de plus en plus que «l'homme fort» de Bucarest se considère comme le successeur des grands Roumains d'autrefois, ces princes qui tel Etienne le Grand, au XVIe siècle, ou Michel le Brave au XVIIe, luttèrent pour l'unité et la défense des «provinces» roumaines.

Pour arracher le pays au sous-développement et assurer son indépendance, le parti et le gouvernement ont engagé le peuple dans un effort gigantesque. Les directives du plan 1976-1980 tendent à pallier les insuffisances enregistrées depuis quelques années aussi bien dans l'industrie que dans l'agriculture. C'est ainsi que la production industrielle devrait augmenter, au cours de la période 1976-1980, au rythme moyen annuel de 9 à 10%.

En tout cas, la production agricole, quant à elle, ne progresse guère. Le parti rencontre dans les campagnes des difficultés sérieuses et l'an dernier la production de céréales a été très inférieure à celle des années précédentes, tandis que le niveau de la production de pommes de terre n'atteint pas la moyenne des années 1970-1974. Si les résultats sont meilleurs dans l'élevage, grâce à des mesures d'investissement prises en faveur des paysans, ceci ne compense pas cela. Mettre les déboires, le plus souvent, au compte des conditions climatiques défavorables, ne constitue pas une consolation...

L'effort demandé par M. Ceausescu apparaît à beaucoup, dans ces conditions surtout, comme très contraignant. Et les Roumains, qui n'ont jamais cessé de tourner leur regard vers l'Occident — notamment vers les «sœurs latines» — se prennent à rêver d'une «fédération méditerranéenne», d'une sorte d'«anti-COMECON» qui regrouperait, outre les nations occidentales déléguées du joug «fasciste», les démocraties enfin dotées d'un gouvernement socialiste.

Cette nouvelle «Communauté européenne» qui rassemblerait la Roumanie, la Yougoslavie, la Grèce, l'Espagne, le Portugal, l'Italie et — pourquoi pas? — la France, pourrait faire pression sur la CEE, s'attacherait à la défense des intérêts méditerranéens et peut-être permettrait à la Roumanie, par le jeu des nouveaux rapports de forces, de faire valoir ses «droits nationaux» au-delà des Carpathes. Ce n'est évidemment qu'un rêve dans l'état actuel des choses. Mais beaucoup de Roumains continuent de suivre de très près — autant que faire se peut — l'évolution de la politique intérieure des grandes démocraties occidentales. XXX



Kadhafi s'adresse aux Libyens à l'occasion du 6me anniversaire de l'évacuation des bases américaines. (Téléphoto AP)

L'URSS fait la fine bouche

WASHINGTON (AFP). — L'Union soviétique aurait rejeté une demande d'aide financière formulée par le gouvernement syrien il y a environ deux semaines pour amortir le coût de l'intervention syrienne au Liban, ont révélé de hauts fonctionnaires israéliens à Washington.

Selon ces sources, la demande aurait été faite avant l'intensification des combats au Liban et alors que les effectifs syriens dans ce pays étaient de 6000 hommes. L'entretien de ces troupes a été évalué par ces hauts fonctionnaires à un million de dollars par jour. Cette somme, font-ils valoir, a dû considérablement augmenter depuis avec l'envoi de renforts syriens au Liban. Le montant exact de l'aide demandée

à l'Union soviétique n'a pas été précisé. Selon les estimations, la dette syrienne à l'égard de Moscou s'élevait actuellement à quatre milliards de dollars environ.

En rejetant la demande syrienne, estiment encore les hauts fonctionnaires israéliens, l'Union soviétique entendrait montrer qu'elle désapprouve l'entrée en guerre de la Syrie contre des alliés de l'URSS: l'Organisation de libération de la Palestine et la gauche libanaise.

Par ailleurs, le président du Soudan, M. Numeiry, en visite privée à Washington, a déclaré que les effectifs du corps expéditionnaire arabe qui a commencé à arriver au Liban se monteront à moins de 5000 hommes au total.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

EUROPE

Violences en Ulster
BELFAST (AFP). — Une patrouille de l'armée britannique a tué un automobiliste dans la nuit de samedi à dimanche en Irlande du Nord après avoir été attaquée au cours d'un contrôle. Deux soldats ont été blessés.

Arrestations en Espagne

MADRID (Reuter). — La police espagnole a procédé à l'arrestation de six dirigeants régionaux du parti socialiste ouvrier espagnol au moment où ils quittaient les lieux d'une réunion clandestine des chefs du parti de tout le pays à Madrid apprenant de source proche de l'opposition.

AFRIQUE

Exécutions en Ouganda?

NAIROBI (AP). — L'attentat manqué contre le président Idi Amin a été suivi d'arrestations et d'exécutions massives, déclarait-on dimanche à Nairobi, de sources non confirmées. Selon des voyageurs venus d'Ouganda, 2000 personnes ont été arrêtées par les

forces de sécurité et un grand nombre auraient été tués. D'après les observateurs, il est fort probable que les services de sécurité ont procédé à des représailles. Des barrages ont en effet été installés aux divers carrefours du pays après l'annonce de l'attentat.

Après le complot congolais

BRAZZAVILLE (Reuter). — Le comité central du parti congolais du travail a décidé la remise en liberté immédiate de tous les auteurs du «complot» du 24 mars de cette année. Vingt-deux personnes bénéficient de cette mesure.

Attentats à Lusaka

LUSAKA (Reuter). — Le palais de justice de Lusaka et la grande poste de la capitale zambienne ont été détruits dimanche par des explosions. Lors d'une conférence de presse qu'il a aussitôt donnée, le président Kenneth Kaunda a déclaré que la Zambie possède «la preuve irréfutable» qu'il s'agit d'attentats perpétrés par «les rebelles de Rhodésie».